

Mémoire de Master 2 Professionnel- Métiers du



Des familles bi-plurilingues en intégration dans un espace social officiellement monolingue: quels rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français ? Le cas de familles guinéennes, maliennes, et sénégalaises résidant au Mans.

Réalisé par : Dembo NDONGA

Sous la direction de Mme Aude BRETEGNIER

Jury : Mme Françoise LECLAIRE

Année Universitaire 2014-2015

Remerciements et Dédicace

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Aude BRETEGNIER, ma directrice de mémoire, pour son soutien inconditionnel, sa générosité, sa disponibilité, et ses conseils judicieux. Sa grande connaissance de la sociolinguistique et du contexte des rapports aux langues ont été d'une grande inspiration ; travailler sous sa direction a été un privilège.

Mes remerciements vont ensuite à l'endroit de toutes les personnes membres de familles africaines qui ont accepté d'être interviewées, et grâce à qui ce travail a pu être réalisé. Je leur remercie pour leur collaboration, leur disponibilité et leur gentillesse. Je remercie également toutes les formatrices du centre de formation AGAFI, qui ont contribué à la réalisation de mes entretiens.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce travail. Un merci particulier et personnel à mes parents et à Yi MEI pour leur soutien et leurs encouragements au cours de la réalisation de ce mémoire.

Je dédie ce mémoire à mes parents, mon père, ma mère, mes frères et sœurs qui ont toujours été de mon engagement dans mon parcours scolaire et qui ne cessent de me soutenir de leur affection.

Sommaire

Remerciements et Dédicace	2
Sommaire	3
Introduction	5
Partie I : La situation sociolinguistique de l’Afrique de l’Ouest	9
1.1 Diversité linguistique en Afrique de l’Ouest	9
1.1.1 La pénétration du français en Afrique de l’ouest.....	11
1.1.2 Le brassage ethnique	14
1.2 L’histoire de la pénétration du français en Afrique de l’ouest	16
1.3 Définition de l’immigration	18
1.3.1 L’immigration africaine en France	20
1.3.2 Le choix de la destination : France	21
Partie 2 : Cadre théorique	23
2.1 Les représentations aux langues.....	23
2.1.1 Représentations et Attitudes	25
2.2.2 Représentations et Stéréotypes.....	26
2.2.3 Les imaginaires aux langues.....	27
2.2 Biographies langagières	29
2.2.1 Langue et construction identitaire.....	30
2.2.2 Langue et expression identitaire.....	33
2.2.3 La langue maternelle.....	34
2.3 Sécurité/Insécurité linguistique	37
2.4 Compétences plurilingues	40
2.4.1 Compétences bilingues	41
2.4.2 Le bilinguisme symbolique	43
2.4.3 Les compétences de communication des sujets bi-plurilingues.....	44
2.4.4 Les mélanges de langues.....	44
2.5 La transmission des langues.....	46
2.6 Problématique et objectifs de recherche.....	48
2.6.1 Présentation de la problématique	48

2.6.2	Les hypothèses	50
2.6.3	Les objectifs de recherche.....	51
Partie 3 : Cadre méthodologique		53
3.1	L'approche méthodologique	53
3.1.1	L'enquête par entretien	54
3.1.2	L'entretien semi-directif.....	54
3.2	La constitution de l'échantillon.....	56
3.2.2	L'échantillon	56
3.2.3	Le guide d'entretien	58
3.2.4	Accès au terrain et difficultés rencontrées	59
Partie 4 : Analyse des données		62
4.1	Fiabilité des données	62
4.2	Analyse des données	63
4.3	Les attitudes aux langues	64
4.3.1	Les attitudes envers la langue africaine.....	65
4.3.2	Expression de l'identité ethnique	68
4.3.3	Les attitudes envers le français	71
4.3.4	Insécurité linguistique dans la pratique du français	73
4.4	Les choix et les pratiques des langues.....	78
4.4.1	L'utilisation des langues en famille	79
4.4.2	L'utilisation des langues entre les membres de familles migrantes	83
4.4.3	La transmission réciproque des langues en famille	86
4.5	Remarques conclusives	93
Conclusion.....		95
Bibliographie et Sitographie		98
Annexe		102

Introduction

La situation sociolinguistique en France est marquée par la reconnaissance d'une seule et unique langue, le français. Le français est la seule langue officielle, et nationale. L'Etat français impose la langue française dans tous les secteurs de la vie sociale. D'après F. Leconte, l'imposition du français « *s'est accompagnée d'une dévalorisation des langues autres que le français parlées sur le territoire* » (1998 : 15). La politique linguistique de l'Etat français prône le monolinguisme en dévalorisant les langues des minorités vivant sur la Métropole. Parler français s'impose à tous les citoyens sans exception, y compris les étrangers désirant s'installer durablement sur le territoire métropolitain.

Par ailleurs, en arrivant en France, les migrants originaires de Guinée Conakry¹, du Mali, et du Sénégal apportent avec eux leurs langues et leurs cultures d'origine, qu'elles essaient de préserver par tous les moyens. Mais, la dévalorisation de leurs langues sur le territoire français les oblige parfois à opérer des choix linguistiques dans l'espace familial. Etant donné que, le français est la seule langue attestée dans l'environnement social en France, les « *langues d'immigrés*² » se pratiquent le plus souvent que dans la famille. C'est aussi dans la famille que ces langues se transmettent. D'après Antoine et al. (1992 : 137) la famille « *fonctionne comme un espace de solidarité entre ses membres mais aussi comme un espace de référence symbolique qui régent, pour une part importante, la vie en société* » (cité par Dreyfus et Juillard, 2005 : 10).

Cependant, la plupart des migrants guinéens, maliens, et sénégalais ne maîtrisent pas la langue française. En plus, les populations originaires de ces pays, qu'elles soient scolarisées ou non scolarisées, ne parlent pas fréquemment la langue française dans la vie quotidienne. Le français est parlé que dans la plupart des cas, et compris que par une faible minorité de la population. Alors qu'en France ils sont dans l'obligation de parler français pour s'intégrer dans la société. La coexistence de la

¹ Désormais Guinée tout court.

² Fabienne Leconte, 1998 : 17.

*langue africaine*³ et du français dans l'espace familial provoque parfois des choix de langues à employer dans les communications des membres de familles migrantes.

Dans ce travail d'étude et de recherche, nous ambitionnons de montrer comment les membres de familles africaines résidant au Mans entretiennent des rapports aux langues qui les entourent. Il s'agira pour nous d'étudier les façons de faire des membres de familles migrantes dans l'histoire de leurs rapports au(x) langue(s) familiale(s) et au français, surtout avec le contact quotidien de celles-ci dans les échanges. Quelles attitudes envers ces langues ? Quels facteurs favorisent les choix de ces langues dans l'espace familial ? En effet, en sociolinguistique la question des rapports aux langues est souvent associée à leur fonction, à l'interprétation de leur statut, mais aussi à l'investissement socio-affectif, et symbolique de ces langues (A. Bretegnier, 2012). Dans les rapports aux langues, le degré d'appropriation de la première langue (langue maternelle/ethnique) et de l'histoire relationnelle à la/aux langue(s) du répertoire sont parfois décisifs dans le choix et l'usage de cette/ces langue(s) et peut influencer les attitudes de l'individu vis-à-vis de ces langues en contexte migratoire. Dans cette étude, nous allons chercher à voir si la première langue des adultes et le français font l'objet des attitudes qui déterminent les choix de ces langues dans l'espace familial. Nous nous appuierons sur des données recueillies au cours de nos entretiens avec quelques membres de familles africaines résidant au Mans pour décrire leurs attitudes envers les langues qui les entourent, et des facteurs qui motivent les choix de langues dans la pratique quotidienne de celles-ci dans l'espace familial.

Cette étude sur des rapports aux langues a retenu mon attention suite aux cours de sociolinguistique que j'ai eu l'occasion de suivre au cours ma formation en Didactique des langues/FLE (Français Langue Etrangère). Ces cours m'ont permis de faire une réflexion personnelle de mon histoire de langues, surtout des rapports construits aux langues qui composent mon répertoire langagier, étant donné que je suis plurilingue. Mais ces cours ont également suscité d'autres interrogations sur la question des rapports aux langues des personnes africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration qui vivent en famille. Comment entretiennent-ils des rapports aux langues qui les entourent avec notamment l'asymétrie des répertoires linguistiques profondes des membres d'une même famille ? Comment ces langues sont pratiquées au

³ Nous entendons par « *langue africaine* » : la « *langue ethnique* » ou la « *langue maternelle* » ou la « *première langue* » des personnes africaines migrantes interviewées.

quotidien dans l'espace familial ? Des interrogations auxquelles nous tenterons de répondre dans cette étude. Le choix des personnes migrantes vivant en famille a été motivé par le stage que j'ai effectué dans le centre de formation associatif (AGAFI) au Mans qui accueille essentiellement des publics migrants qui ne maîtrisent pas la langue française. Pour certains de ces migrants la pratique du français se limite seulement dans l'environnement social, mais en famille c'est leur première langue qui est souvent utilisée pour échanger. Cependant, dans des familles composées d'adultes et d'enfants scolarisés, la première langue des adultes et le français sont souvent utilisés dans les échanges entre ces derniers. Comment utilisent-ils ces langues ? Quelle(s) langue(s) parlent-ils fréquemment ? Qui parle à qui dans quelle(s) langue(s) et dans quelles situations ?

En empruntant une méthodologie qualitative dans cette étude, nous chercherons à comprendre à travers différents entretiens effectués avec huit (8) locuteurs, la réalité sociolinguistique des familles africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration dans un pays officiellement monolingue, la France.

Pour réaliser ce travail d'étude et de recherche, nous avons divisé ce mémoire en quatre grandes parties. La première partie est consacrée à la présentation de la situation sociolinguistique des pays d'origine de nos enquêtés. Il s'agit de présenter le contexte historique de la situation de coexistence des langues en Guinée Conakry, au Mali, et au Sénégal, puis nous ferons un bref rappel du contexte historique reliant la France à cette partie de l'Afrique de l'Ouest qui est à l'origine de la pénétration de la langue française dans cette partie du continent africain.

La deuxième partie consiste à une présentation des différents outils notionnels, sur lesquels nous nous appuyerons pour décrire les attitudes envers les langues et les usages déclarés par nos enquêtés au cours de nos entretiens. Par ailleurs, nous présenterons la problématique de notre étude, ensuite nous émettrons des hypothèses, et définirons les objectifs de recherche qui constitueront notre axe de travail. Il s'agira pour nous de définir notre cadre de travail, sur lequel nous nous baserons pour faire des analyses des données recueillies au cours des entretiens.

La troisième partie porte sur la présentation de l'approche méthodologique de notre recherche, sur laquelle nous nous appuyerons pour recueillir des données auprès de nos enquêtés. Nous justifierons également nos choix relatifs à l'échantillonnage et aux

modes de recueil des données de cette étude. Pour finir, nous expliquerons toute la démarche entreprise pour recueillir les données auprès de nos enquêtés, ainsi que des difficultés rencontrées sur le terrain.

La quatrième et dernière partie de ce mémoire sera consacrée à l'analyse des données recueillies au cours de nos entretiens. Elle comprend deux sous-parties. Dans la première sous-partie nous décrirons les attitudes aux langues (langue africaine et français). Il s'agit ici pour nous d'évoquer les éléments sociaux qui motivent les choix de langues dans l'espace familial. La deuxième sous-partie est consacrée à la description des choix de langues et les pratiques de celles-ci par les membres de familles migrantes. Cette dernière sous-partie sera consacrée aux facteurs qui motivent les choix de langues, et qui conditionnent les usages de celles-ci dans l'espace familial. Il s'agit ici pour nous de décrire les facteurs qui motivent les membres de familles migrantes à choisir une langue plutôt qu'une autre dans telle ou telle situation pour échanger entre eux au quotidien.

Partie I : La situation sociolinguistique de l'Afrique de l'Ouest

Nous allons fonder cette première partie de notre recherche sur le rappel du contexte sociolinguistique africain, en particulier des pays originaires de familles africaines migrantes résidant au Mans, puis du contexte historique qui relie la France à l'Afrique, et qui a entraîné la pénétration du français en Afrique de l'Ouest, afin de mieux comprendre le choix de destination de la plupart des immigrés africains, et de leur rapport au français.

Il s'agira d'abord pour nous de revisiter le contexte multilingue africain, en particulier de la Guinée, du Mali, et du Sénégal (des pays d'origine de nos publics), ensuite essayer de resituer les relations historiques entre la France et l'Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire faire un rappel du contexte colonial qui est à l'origine de la pénétration de la langue française en Afrique, pour mieux comprendre les rapports que les locuteurs originaires des trois pays cités précédemment entretiennent avec la langue française en contexte de migration et d'intégration en France.

Dans ce travail de recherche nous nous intéresserons essentiellement à la situation sociolinguistique de familles africaines migrantes résidant au Mans, pour voir comment les personnes migrantes bi-plurilingues entretiennent des rapports autour des langues qui les entourent dans un contexte de migration et d'intégration. Mais avant de nous pencher sur la question des rapports aux langues en situation de migration et d'intégration de familles migrantes, nous allons d'abord nous intéresser au contexte sociolinguistique des trois pays cités plus haut, et qui retiennent notre attention dans cette première partie de notre travail, ensuite nous reviendrons sur des faits historiques reliant la France à cette partie de l'Afrique de l'ouest.

1.1 Diversité linguistique en Afrique de l'Ouest

L'Afrique est connue depuis toujours pour sa diversité linguistique. Il est estimé que presque tous les pays africains vivent dans une *situation de multilinguisme*⁴, dans

⁴ *Situation multilingue* : coexistence de plusieurs langues sur un territoire donné, Beacco et Byram, 2007 : 10, cité par J. Simonin et S. Wharton, 2013 : 181.

laquelle différentes langues, cultures, traditions, ainsi que des religions sont adoptées et exprimées à différents niveaux. L’Afrique est un continent diversifié où coexistent un grand nombre de langues, ainsi que de multiples groupes ethniques qui cohabitent depuis toujours.

La situation sociolinguistique africaine a fait l’objet d’études de plusieurs linguistes qui se sont intéressés aux langues et aux locuteurs. L’Afrique est un continent où coexistent plusieurs langues et dialectes. Il est estimé environ 1979 langues⁵ sur le continent africain pour un milliard d’habitants. Cette diversité linguistique et culturelle conduit souvent des personnes à apprendre d’autres langues que leur langue ethnique. Selon Fabienne Leconte (1997 :19), un individu apprend souvent cinq à six langues, voire plus au cours de son existence en Afrique. Elle explique que dans ce *contexte multilingue*⁶ africain, la personne apprend en premier lieu la langue de son père, si celle-ci est différente de la langue de sa mère, puis celle de la mère, ensuite celle (s) des coépouses éventuelles, et puis la langue des groupes voisins. En plus de ces langues, la personne va encore apprendre une ou plusieurs langue(s) véhiculaire(s) du pays ou de la région d’origine, puis la langue européenne médium d’enseignement (le français). L’apprentissage des langues du pays se fait en général dans le cadre informel, en dehors de la langue de l’enseignement.

Le schéma d’apprentissage de la langue que Fabienne Leconte évoque ici, montre clairement la situation de contact des langues au quotidien dans les sociétés africaines, à laquelle les individus sont confrontés depuis leur plus jeune âge. La connaissance de plusieurs langues permet non seulement à l’individu de varier son *répertoire linguistique*⁷, mais aussi d’acquérir une compétence interculturelle lui permettant de mieux vivre en communauté. Cependant, *l’individu plurilingue*⁸ reste toujours attaché à un groupe ethnique, auquel il est socialement identifié, même s’il parle plusieurs langues du territoire.

⁵ <http://louis-jean.calvet.pagesperso-orange.fr/>

⁶ *Contexte multilingue* : présence de plusieurs langues dans un lieu donné, D. Moore et V. Castellotti 2008 : 30.

⁷ *Répertoire linguistique* : ensemble des variétés linguistiques que possède un individu, Gumpertz, 1966 : 20, cité par Chistine Hélot, 2007 : 52.

⁸ *Individu plurilingue* : locuteur qui utilise à l’intérieur d’une même communauté plusieurs langues, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1999 : 368.

Dans le contexte multilingue africain, la valeur et le statut des langues sont déterminés par des locuteurs et le milieu social dans lequel ils vivent. L'individu considère très souvent sa langue ethnique comme la langue à laquelle il s'identifie, la langue qui l'associe à un groupe ethnoculturel, c'est-à-dire la langue de la filiation. La langue ethnique est souvent la langue du père, et dans certains cas celle de la mère, car elle est considérée comme la *langue maternelle*⁹, la langue familiale, la langue de l'inscription à l'histoire des ascendants. Les langues des groupes voisins sont apprises pour des fins personnelles et sociales. Il s'agit souvent des *langues vernaculaires*¹⁰ et des *langues véhiculaires*¹¹ qui ont souvent le statut de langues nationales, mais qui servent également pour des échanges interpersonnels et interethniques. Toutefois, l'individu peut considérer une langue comme une langue importante de son répertoire selon le territoire dans lequel il vit. Fabienne Leconte (1997 : 20) affirme à ce propos que « *toutes les langues (africaines) n'ont pas le même prestige du fait de l'histoire et du contenu culturel qu'elles véhiculent* ». Les valeurs sociales ou les statuts sociaux des langues se recoupent selon l'histoire et le nombre de locuteurs sur un territoire bien déterminé. Même si ceci peut varier en fonction des territoires.

La distinction du statut des langues dans la société africaine n'était pas clairement visible jusqu'à la pénétration du français pendant l'ère colonisation. La pénétration du français en Afrique de l'Ouest pendant la période coloniale entraîne le phénomène de *contact de langues*, c'est-à-dire des langues nationales et du français au sein des sociétés africaines. Ceci va soulever la question des statuts des langues, puisqu'elles se partagent dès lors l'espace sociolinguistique.

1.1.1 La pénétration du français en Afrique de l'ouest

La période coloniale (1850-1960) a entraîné la pénétration des langues européennes en Afrique, notamment le français en Afrique de l'ouest. Les premiers français arrivent dans cette partie du continent africain au milieu du XVIIIe siècle. Mais

⁹ Nous reviendrons sur la notion de « *langue maternelle* » dans la partie cadre théorique de cette étude.

¹⁰ *Langues vernaculaires* : les langues ou les variétés linguistiques parlées sur un territoire bien déterminé, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1999 : 506.

¹¹ *Langues véhiculaires* : langues utilisées dans les régions où vivent plusieurs communautés linguistiques différentes pour l'intercommunication, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1999 : 504

ce n'est qu'en 1954, avec l'instauration du capitaine Louis Faidherbe comme gouverneur du Sénégal que la véritable colonisation française en Afrique de l'Ouest commence. La pénétration française par les côtes du fleuve Sénégal est suivie par la politique linguistique consistant à imposer et à diffuser la langue française dans toutes les colonies, notamment en Guinée, au Mali, et au Sénégal. Dans ces pays, la langue française occupe une place centrale, contrairement aux langues nationales (J-L. Calvet, 2010 : 40-49). Nous reviendrons sur la situation sociolinguistique de ces pays.

La situation multilingue de la Guinée, du Mali, et du Sénégal amène les colons à considérer certaines langues comme des dialectes. A cet effet, ils vont instaurer une politique de division entre les langues. Le français devient une langue dominante destinée à assimiler les langues locales. Ces dernières deviennent des langues dominées sur le plan politique et social. Calvet (1974 : 63) appellera cette politique linguistique, une « *superstructure* ». Pour lui, la distinction entre langue dominante et langue dominée est un fait « *superstructurel* », puisqu'elle permet d'établir une certaine « *organisation sociale et géographique du plurilinguisme* » et de la société en général. Pour aller au bout de son propos, il définit cette nouvelle organisation linguistique sociale (*langue dominante-langue dominée*) comme une « *lutte de classes* ». Autrement dit, la langue devient un instrument de domination entre les hommes, ce qui a sûrement entraîné la distinction des classes sociale entre des individus de communauté différente.

Promu par les colons en tant que langue dominante, le français sera introduit dans tous les domaines de la vie sociale des peuples colonisés. Ainsi, il devient la « *langue officielle* » de la plupart des pays africains, notamment de la Guinée, du Mali, et du Sénégal après les indépendances, comme on peut le constater sur ces textes institutionnels de ces trois pays que nous venons de citer ci-dessus:

- **Guinée** : on lit, dans l'article 1^{er} de la constitution du 23 décembre 1990, que « la langue officielle est le français », et que « l'Etat assure la promotion des cultures et des langues du peuple de Guinée.
- **Mali** : l'article 25 de la Constitution de 1992 déclare que « le français est la langue d'expression officielle » et que « la loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales »

- **Sénégal** : l'article 1^{er} de la Constitution du 7 janvier 2001 précise que « la langue officielle de la république du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le diola, le malinké, le peul (ou poular), le sérère, le soninké, le wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée » (J-L. Calvet, 2010 : 178-179).

A cet effet, le français va occuper une place stratégique dans le développement de ces pays, puisqu'il devient la première langue, c'est-à-dire la langue de l'ouverture vers le monde. Par conséquent, les langues locales vont progressivement perdre leur champ d'action au profit du français dans les sociétés africaines. Elles vont occuper uniquement le statut de « langues nationales », c'est-à-dire des langues dont les fonctions se limitent essentiellement aux échanges interpersonnelles et interethniques (L-J Calvet, 2010 : 176).

Autrement dit, la promotion du français en tant que « langue officielle » en Guinée, au Mali, et au Sénégal a permis à cette langue d'occuper tous les domaines professionnels et politiques. Le français devient dès lors la langue de la réussite sociale, la langue de prestige. Alors que les « langues nationales » sont réduites aux échanges dans la vie sociale, c'est-à-dire servant uniquement aux communications familiales, interpersonnelles, et à l'expression identitaire. Les rôles étant définis entre les langues africaines et la langue française, cette dernière va bénéficier de la création des écoles et de la scolarisation des populations pour mieux gagner du terrain au dépend des langues nationales, considérées comme n'ayant pas de statut de langues internationales.

La diversité linguistique et ethnique africaine et l'adoption du français comme langue de l'ouverture provoque des phénomènes de contact de langues non seulement dans la vie sociale, mais aussi dans des familles. Ce brassage ethnique et linguistique permet aux populations d'être en rapport et en contact permanent d'autres cultures, et des groupes ethniques voisins. Cette vie en communauté va favoriser l'apprentissage et l'appropriation d'autres langues que celle(s) familiale(s).

L'Afrique présente un contexte de multilinguisme en général, où les langues entrent en contact dans la vie de tous les jours. On dénombre plusieurs langues qui se mêlent dans la vie sociale à travers les échanges et les communications interpersonnelles. L'apprentissage et l'appropriation des langues nationales se fait très souvent dans le cadre informel, sauf le français qui est appris au niveau scolaire. L'apprentissage des langues dans le cadre informel en Afrique a favorisé le

développement des plurilinguismes dans ce continent, notamment en Guinée, au Mali, et au Sénégal.

1.1.2 Le brassage ethnique

Les pays africains se distinguent par la présence de plusieurs langues et de groupes ethniques sur leurs territoires nationaux comme nous venons de le voir précédemment. C'est le cas en Guinée, au Mali, et au Sénégal où plusieurs langues se côtoient en permanence dans la vie sociale. Cette cohabitation des langues existe dans les mêmes espaces géographiques, dans des environnements différents, ainsi que dans les villes, comme dans les campagnes.

La diversité linguistique africaine, notamment de la région ouest-africaine est provoquée par la migration des communautés ethniques vers les régions voisines et des mouvements des populations pendant la période coloniale. Les déplacements intercommunautaires à travers des régions ouest-africaines ont provoqué un brassage ethnique qui a permis aux populations d'apprendre d'autres langues, et de les parler.

Les populations guinéennes, maliennes, et sénégalaises sont unies par les langues qui les entourent depuis toujours. Les liens entre ces communautés ethniques se sont créés par les relations commerciales qui ont existé dans cette partie de l'Afrique l'ouest, et qui se sont développés avec la pénétration européenne, en particulier française dans ces pays. Cette pénétration européenne va augmenter les déplacements des populations entre les régions, avec la migration des uns et des autres simultanément vers des régions voisines. D'après Dreyfus et Juillard (2004), la migration des populations de ces pays de la région Ouest-africaine a commencé sur le fleuve Sénégal, puis elle s'est étendue dans toutes les régions. On peut noter que les déplacements des populations ont permis la diffusion des langues voisines dans d'autres régions. Cette migration va également entraîner le brassage ethnique avec des luttes sociales comme l'islamisation des populations dans d'autres régions.

La religion musulmane va jouer un rôle important dans le mélange des populations dans cette région Ouest-africaine. D'après Dreyfus et Juillard (2004 : 18), les musulmans se sont opposés au commerce des esclaves au VIIe siècle et ils ont prôné

le développement de l'islam dans cette partie de l'Afrique de l'ouest. L'expansion de la religion musulmane sur la côte du fleuve Sénégal va amener l'ethnie peul à se propager dans toute la région pour islamiser les populations. C'est ainsi que d'autres ethnies comme les toucouleurs, les mandingues, les lébou, vont également lutter pour la maîtrise de leurs terres et des circuits commerciaux. Nous assistons dès lors à un brassage des populations et des langues qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Ainsi, les langues des uns et des autres se retrouvent dans les régions voisines et ainsi de suite.

Les populations guinéennes, maliennes, et sénégalaises vivent depuis toujours dans une situation de plurilinguisme. Plusieurs langues cohabitent dans l'environnement social de ces pays, ce qui entraîne leur utilisation par presque l'ensemble des populations. L'environnement multilingue de ces pays oblige parfois des personnes à apprendre plusieurs langues. Dans ces sociétés, les langues sont apprises soit dans les familles, soit à travers des réseaux de relations interpersonnelles ou amicales. On distingue souvent le statut des langues par le nombre de locuteurs. On y trouve des langues ethniques, des langues dominantes nationales, et des langues minoritaires, ainsi que le français.

Ayant des statuts différents sur les territoires, les langues africaines n'ont pas la même diffusion et la même considération. La diffusion et la considération de certaines langues dépendent du nombre de locuteurs de chaque groupe ethnique. D'après F. Leconte (1997), certaines langues africaines sont des langues ethniques et vernaculaires parlées sur des territoires bien déterminés, alors que d'autres sont des langues véhiculaires qui remplissent souvent des fonctions de langues nationales et sont considérées comme des langues dominantes, mais qui restent des langues des groupes ethniques. Parmi les langues locales dominantes qui remplissent des fonctions de langues nationales, il y a le « *soussou* » en Guinée, le « *bambara* » au Mali, et le « *wolof* » au Sénégal. Ces langues ont non seulement des statuts de langues nationales, mais aussi de langues véhiculaires dans leur pays. Elles permettent aux populations de différents groupes ethniques de communiquer, d'interagir entre elles et de se comprendre. C'est des médiums de communications interethniques (F. Leconte, 1997).

Cependant le statut de ces langues nationales est remis en cause avec la pénétration du français qui occupe toutes les fonctions administratives. La diffusion du français va prendre une allure fulgurante et reléguer ces langues au second plan dans la

vie politique, économique et sociale. Les populations sont amenées à apprendre le français à l'école, qui représente, à l'époque coloniale, la langue de la civilisation. Le français est aujourd'hui considéré comme la langue de prestige et de la réussite sociale dans ces pays. Cette évolution rapide du français dans les anciennes colonies françaises, notamment en Guinée, au Mali, et au Sénégal résulte de la politique linguistique mise en place par l'administration coloniale de l'époque. Selon Dreyfus et Juillard (2004), la politique d'assimilation prônée par la France n'a pas favorisé le développement des langues africaines sur le plan administratif et social. Cette politique linguistique consistait à placer le français au cœur de la société et reléguer les langues africaines au second plan.

On peut constater que la relation entre les langues africaines et le français existe depuis l'époque coloniale. L'adoption du français dans la vie sociale en Guinée, au Mali, et au Sénégal relève des faits historiques importants.

1.2 L'histoire de la pénétration du français en Afrique de l'ouest

L'introduction du français en Afrique de l'Ouest s'est faite progressivement au travers des côtes du fleuve Sénégal et le Cap-Vert à partir du XVI^e siècle, avec l'arrivée sur les côtes des explorateurs, des commerçants, et des soldats de l'armée coloniale qui s'y installent. Ils découvrent ainsi le continent africain où ils jettent leur ancre dans des estuaires. Dans le besoin de mener à bien leurs commerces, ils vont commencer par introduire la langue française sur les zones côtières. Ensuite, ils parcourent des territoires de cette partie de l'Afrique de l'ouest pour s'implanter et développer le commerce de l'or, de la gomme arabique, et des esclaves (L-J Calvet, 2010 : 15).

Cependant, pour mieux occuper des territoires et imposer leurs politiques dans tous les secteurs de la vie sociale, les colons français vont créer des institutions, telles que l'administration coloniale et des écoles dans le but de promouvoir et de diffuser la langue française. Toutefois, le français restera une langue moins connue par les populations, puisqu'elle est parlée que par une minorité. Il s'agit d'une langue parlée que par les gens qui sont allés à l'école française. C'est une langue parlée à l'époque que par une élite composée de blancs, de métis, et quelques africains intermédiaires ou occupant des postes secondaires dans l'administration française.

Dans le besoin de diffuser la langue française sur l'ensemble des territoires colonisés, l'administration coloniale française va créer une «*école mutuelle*» en mars 1817, avec à la tête de cette école l'Instituteur Jean Dard. Comme son nom l'indique, l'«*école mutuelle*» a pour but d'utiliser «*les élèves les plus avancés pour enseigner à ceux qui l'étaient moins*». Le système de l'enseignement mutuel a été mis en place pour pallier le manque de maîtres, et permettre ainsi à un seul enseignant de former de nombreux élèves. De ce fait, la création de l'«*école mutuelle*» a permis à l'administration coloniale de propager l'enseignement du français au sein des colonies. Au départ, l'enseignement mutuel était bilingue, c'est-à-dire français-wolof et basé sur l'entraide entre les élèves plus avancés et les moins avancés. Mais cette méthode sera remise en cause quelques temps plus tard par l'administration, qui trouve que l'Instituteur Jean Dard n'utilisait pas au mieux l'enseignement mutuel. L'enseignement bilingue prônait par l'Instituteur Jean Dard était juger inefficace pour diffuser au mieux le français, étant donné que celui-ci est destiné à assimiler les langues locales, jugées inaptes à conduire une société moderne. Par conséquent, Jean Dard fut démis de ses fonctions d'Instituteur pédagogique au Sénégal, qui était à l'époque le lieu de transmission par excellence de la langue française en Afrique de l'Ouest.

En outre, pour consolider sa politique linguistique en Afrique de l'Ouest, l'Administration coloniale va nommer Louis Faidherbe en tant que gouverneur du Sénégal en 1852. Ce dernier étant favorable à la politique assimilationniste, il va créer «*l'école des otages*» en 1855 à Saint-Louis du Sénégal. Cette école était destinée à scolariser les fils de chefs ou de notables locaux, afin de les obliger à coopérer dans la diffusion et la promotion du français au sein des colonies. Après l'«*école des otages*», d'autres écoles vont être créées par l'administration coloniale pour mener à bien non seulement sa politique linguistique destinée à assimiler les langues locales, mais aussi sa politique d'occupation des territoires africains dans le but de continuer sa progression vers l'intérieur de ces territoires (L.-J. Calvet 2010: 40 à 49).

Cependant, la pénétration du français au sein des colonies est plus marquée à la suite de la conférence de Berlin (15 novembre 1884 - 26 février 1885) pendant laquelle tout a été décidé. C'est au sortir de cette conférence que les puissances européennes vont se partager des territoires africains. Dès lors chaque puissance va tenter d'imposer sa politique sur les territoires qu'elle occupe. C'est ainsi que la France, pour mieux développer sa politique linguistique, va créer deux grands ensembles pour l'expansion

du français dans ses colonies. Il s'agit de l'Afrique Occidentale Française (AOF) en 1895 et de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) en 1910 (L.-J. Calvet, 2010 : 51 à 55). Ce découpage territorial va renforcer encore la politique linguistique mise en place par l'Administration coloniale qui place le français au dessus de toutes les langues locales.

De plus, l'introduction du français en Afrique de l'ouest est suivie d'« *une nouvelle ère de l'enseignement* » de cette langue, avec l'avènement des différentes écoles. La création de ces écoles françaises et la multiplication des systèmes d'enseignement a non seulement permis de scolariser plusieurs populations, mais aussi de mettre les populations au contact quotidien de cette langue. Pour faire la promotion du français, l'Administration coloniale va créer une structure comme l'Alliance française pour « *la propagation de la langue française dans les colonies* » (Louis-Jean Calvet, 2010 : 57).

La création de l'Alliance française explique la politique linguistique entreprise par l'Administration Française pour franciser des « *régions alloglottes* »¹² sous domination française (Louis-Jean Calvet, 2010 : 58). Cependant la politique linguistique de « *francisation* »¹³ des colonies a provoqué le rapprochement des peuples différents et de langues différentes, ce qui a certainement déclenché l'effet de l'immigration vers la France des populations originaires d'Afrique, notamment des populations guinéennes, maliennes et sénégalaises.

1.3 Définition de l'immigration

Le mot *immigration* vient du terme latin « *immigratio* » qui signifie « *entrée dans un pays d'une personne non autochtone qui vient s'y établir. Qui est venu de l'étranger* » (Smain Laacher, 2012 : 7).

Comme l'indique Smain Laacher, *immigrer* c'est *partir* de son pays pour rejoindre le pays de l'autre et s'y installer pour une durée indéterminée. Autrement dit, les personnes immigrées sont des étrangers qui quittent leur pays pour un autre, soit à la recherche d'une vie meilleure, soit pour rejoindre les membres de leurs familles dans un pays étranger. De même, les personnes immigrées peuvent être des personnes qui sont

¹² *Régions alloglottes*, où on parle une langue différente de celle du pays considéré, Dictionnaire Larousse.

¹³ Louis-Jean Calvet, 2010.

parties de leurs pays d'origines pour travailler ou faire des affaires, soit des personnes expulsées, rapatriées, ou transférées pour de multiples raisons sociales, politiques ou économiques.

Selon Smain Laacher (2012 : 7), l'immigré est toujours considéré comme un étranger dans la société d'accueil, il se retrouve souvent entre deux cultures. Dans l'environnement social de la société réceptrice, il est considéré comme un individu qui arrive de loin et qui doit être sous responsabilité de celle-ci. Dans le souci de la différence culturelle entre l'étranger et la société d'accueil, cette dernière met souvent en place une politique visant à insérer l'étranger dans son environnement social. Ce dernier se doit dès lors de suivre un processus d'intégration imposée par la société d'accueil. Il s'agit d'un processus qui vise souvent à transformer l'étranger. En d'autres termes, la société d'accueil met en place une politique visant à assimiler l'étranger, pour réduire la différence culturelle, comme c'est le cas en France. Selon Jean-Pierre Obin et Annette Obin-Coulon (2000 : 14) l'« *assimilation* » est un processus qui entraîne la perte des traits culturels de l'individu étranger. Il s'agit entre autre d'amener l'étranger à s'intégrer à la vie sociale du pays d'accueil en adoptant un comportement nouveau. Cette assimilation passe par l'adoption des valeurs de la société réceptrice, afin de réduire la différence culturelle qui existe entre celle-ci et l'étranger. Le processus d'intégration influence dans ce cas des attitudes des immigrés, pour les amener à s'intégrer au groupe dominant, afin d'éviter d'éventuelles rivalités.

À cet effet, l'immigration apparaît comme un processus qui lie des pays et des personnes. On peut noter que c'est un phénomène social qui rapproche des peuples différents. Même si ce rapprochement se heurte parfois à la difficile cohabitation des cultures et des personnes d'appartenance ethnique différente, car les uns voulant toujours préserver leur identité (les immigrés) et les autres cherchant à les assimiler (les citoyens). Cette création de frontières fictives entre les peuples permet à chaque groupe de s'identifier à une entité sociale et de défendre ses intérêts (Smain Laacher, 2012 : 9).

De son côté, F. Leconte préfère le terme « *acculturation* » pour qualifier le processus d'intégration que prône souvent la société d'accueil à l'encontre des étrangers, comme c'est le cas en France. L'acculturation est selon R. Redfield, R. Linton et M.J. Herskovits (1936) l'« *ensemble des formes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individu de cultures différentes, avec les changements* ».

subséquents dans les patterns culturels de l'un ou de l'autre des deux groupes » (cité par Fabienne Leconte, 1994 : 13). L'acculturation devient dans ce cas, un processus qui met en relations des peuples différents, et dans lequel chaque individu peut être influencé par la culture de l'autre.

1.3.1 L'immigration africaine en France

Les pays de l'union européen représentent une destination privilégiée des immigrés venus du monde entier. En 2005 il est estimé environ 25 millions d'étrangers dans les pays de l'Union Européenne, représentant 5% de la population de ces pays (Andrea Rea et Maryse Tripier, 2008 : 3). Par sa position géographique en Europe qui en fait un lieu d'échange et de rencontre privilégié des populations et son statut d'ancienne puissance coloniale de plusieurs territoires africains, la France représente une destination privilégiée de la plupart des immigrés africains, en particuliers des immigrés originaires de Guinée, du Mali, et du Sénégal.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, plusieurs Etats européens sont exposés aux flux migratoires, notamment La France. D'après Andrea Rea et Maryse Tripier (2008 : 18), il s'agissait au départ d'une « *immigration de main-d'œuvre non qualifiée* » qui provient d'un peu partout entre des pays européens et africains à la recherche de l'emploi. L'immigration va prendre d'autres formes à partir des années 70 et 80 avec le regroupement familial. Etant au départ une immigration de main d'œuvre, elle va connaître d'autres sources de motivation avec l'arrivée des familles dans les pays d'accueil comme en France. Immigrer devient dès lors une sorte de politique quand au choix du pays de destination. C'est ainsi que le choix des uns et des autres va porter sur un pays plutôt qu'un sur un autre.

Ayant le goût de voyager pour étendre leur espace de recherche d'emploi pour le mieux-être familial et social, les immigrés africains se sont lancés à la découverte de nouveaux mondes, en particulier de la France qui représente depuis longtemps une destination privilégiée des immigrés d'origine africaine.

1.3.2 Le choix de la destination : France

Nous constatons que les populations de la région ouest-africaine sont habituées aux déplacements. A l'origine c'est des déplacements interrégionaux. Il s'agissait des migrations sous-régionales des populations vers d'autres localités. Mais ces déplacements des populations dépassent parfois le cadre régional et s'étendent jusqu'aux pays étrangers. Ainsi, les populations de ces pays africains vont commencer à immigrer vers la France. Au départ, c'est une migration individuelle et souvent motivée par le choix personnel. Le choix d'une destination est parfois subjectif pour certains, mais il est parfois bien réfléchi pour d'autres.

Les relations entre la France et l'Afrique subsaharienne remontent à l'histoire coloniale, que nous avons évoquée précédemment. La pénétration des Français par les côtes du fleuve Sénégal entame les relations entre la France et l'Afrique subsaharienne. L'immigration vers la France résulte donc des contacts directs des populations de la région ouest-africaine avec la France depuis l'installation des colons à *Saint-Louis*¹⁴ du Sénégal, puis dans les autres territoires colonisés. Selon L-J Calvet (2012), la ville de Saint-Louis est la première implantation française en Afrique subsaharienne et le lieu d'expérimentation de différentes formes de colonisation. Cette ville devient ensuite le premier lieu d'administration de la région AOF¹⁵.

Après l'installation des Français à Saint-Louis, les gens du fleuve Sénégal vont commencer à immigrer vers la France à la recherche du mieux-être social. Mais cette immigration des populations a été également facilitée par des liens linguistiques, avec la pénétration du français dans les anciennes colonies devenues aujourd'hui des pays indépendants comme en Guinée, au Mali, et au Sénégal.

La plupart des immigrants guinéens, maliens, et sénégalais choisissent la destination France par sa position géographique qui en fait un lieu de croisement des populations africaines, mais surtout par son histoire d'ancienne puissance coloniale de ces pays. Il faut ajouter aussi dans les raisons historiques, la participation à la deuxième guerre mondiale des tirailleurs sénégalais qui sont originaires d'Afrique. A la fin de la guerre, certains tirailleurs sénégalais sont restés en France, ce qui va favoriser l'établissement progressif des réseaux migratoires sur le sol français. Cependant, le

¹⁴ Ancienne capitale du Sénégal

¹⁵ Afrique Occidentale Française

choix de la France peut s'expliquer également par les liens linguistiques étroits qui existent entre la France et ces pays africains où le français a été introduit pendant la période coloniale et y est devenue une langue officielle. Le contact quotidien avec le français des populations explique en partie le choix de la France, comme pays de destination privilégié.

Cependant, même si le français est la langue officielle en Guinée, au Mali, et au Sénégal, beaucoup parmi les immigrants originaires de ces pays ne parlent pas très bien ou ne comprennent pas la langue française. Pour cela, quand ils arrivent en France, ils se servent de leurs langues d'origine pour communiquer et échanger entre eux, au profit du français. Mais, pour réussir leurs projets migratoires, certains immigrants africains sont obligés de suivre une formation linguistique dans les centres associatifs ou d'autres structures de formation linguistique créés à cet effet.

En effet, la France est une nation qui s'identifie à une seule langue, le français, puisque la République Française reconnaît uniquement le français comme langue officielle et nationale. A ce propos, F. Leconte (1994 : 15) précise que l'imposition du français comme langue unique, s'est accompagnée d'une dévalorisation des autres langues parlées sur le territoire national, notamment des langues régionales qui préexistaient au français. Elle ajoute que le français est présent dans tous les secteurs de la vie sociale. De ce fait, en dehors du français, aucune autre langue n'a *à priori* de légitimité dans la vie active et sociale.

La politique d'immigration de l'Etat français impose l'apprentissage du français à tout étranger voulant vivre ou s'installer sur le territoire métropolitain. Cette politique linguistique s'applique donc à tous les immigrants vivant sur le territoire français. Parler la langue française devient une obligation pour s'intégrer à la société et pouvoir trouver du travail pour vivre.

Partie 2 : Cadre théorique

Pour mener à bien notre étude sur des rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français, des membres de familles migrantes plurilingues en situation de migration et d'intégration au Mans, il est important d'abord de revisiter les différents outils notionnels, sur lesquels nous nous appuyons pour exploiter les données recueillies au cours de nos entretiens. Autrement dit, nous présenterons dans cette partie de notre travail, différentes théories pertinentes pour l'interprétation et l'analyse de nos données. Il s'agit des notions théoriques qui vont nous aider soit à placer notre étude dans un contexte plus large de la sociolinguistique, soit elles vont nous servir d'outils d'analyse de nos données.

Nous commencerons d'abord par définir le concept de représentations linguistiques et les différentes notions clés dans ce domaine, pour l'analyse du phénomène des rapports aux langues. Ensuite nous définirons les différentes notions clés sur la pratique des langues en famille, en vue de l'interprétation de la réalité sociolinguistique dans laquelle vivent nos interviewés. Enfin, nous terminerons cette deuxième partie par la présentation de notre projet de recherche.

2.1 Les représentations aux langues

La notion de représentation aux langues occupe aujourd'hui le champ d'étude auquel de nombreux linguistes et sociolinguistes se sont intéressés pour comprendre les conceptions que les acteurs sociaux (locuteurs) se font de leurs langues. Ainsi, parler des langues et de leurs locuteurs nous amène à nous intéresser aux différentes théories, qui sont très liées aux représentations sociales des locuteurs sur leur(s) langue(s).

La notion de représentations aux langues est essentiellement présente dans les études sociolinguistiques, notamment dans les travaux de sociolinguistes sur les rapports des acteurs sociaux (sujets parlant) à leur(s) langue(s), et celles des autres dans l'environnement social. Elle suscite beaucoup d'interprétations et difficile à cerner, étant donné qu'elle se confond parfois avec des notions d'attitudes, de stéréotypes, de préjugés des locuteurs envers leur(s) langue(s). A cet effet, les représentations sociales sont étroitement liées à la psychologie des individus. Serge Moscovici, qui a été le

premier chercheur à définir la psychologie sociale de l'individu sur des objets sociaux, affirme que celui-ci ne perçoit pas les objets sociaux comme une réalité objective, mais à travers une réalité collective et socialement construite. Il définit les représentations sociales comme « *des éléments de la conscience sociale extérieure aux individus et s'imposant en eux* » (Cité par D. Moore, 2010 : 35). Autrement dit, les individus dépendent du monde extérieur, mais pour le comprendre ils ont besoin de cadre de référence, de normes sociales pour se situer et développer leurs relations entre eux-mêmes, avec les autres, avec leurs langues et celles des autres.

Dans une perspective de définition des représentations sociales des acteurs vis-à-vis de leurs langues, Dabène (1997) affirme que c'est « *Les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues* » (Citée par D. Moore 2012 : 9). Les représentations sociales des langues semblent être des savoirs préconçus, des idées reçues qui jouent un rôle important dans le maintien ou non des rapports sociaux entre les individus de même communauté ou de communauté différente. Elles peuvent jouer un rôle déterminant chez les individus en situation d'apprentissage ou de pratique d'une nouvelle langue. Dabène précise qu'elles peuvent influencer largement les procédures et les stratégies que les individus développent et mettent en œuvre pour apprendre une langue et en user (Cité par D. Moore 2012 : 9).

On peut noter que les représentations sociales dépassent le sens personnel de l'individu, elles tiennent plus du sens commun (collectif), étant donné qu'elles relèvent du domaine social, pour agir sur l'individu. En conséquence, les représentations sociales peuvent parfois obliger l'individu à redéfinir sa place au cours des interactions avec des acteurs sociaux, puisqu'elles véhiculent un certain nombre de clichés utilisés par l'ensemble et qui agissent sur l'individu, et dans un souci d'être compris par les autres, celui-ci va les appréhender dans les rapports sociaux, les comprendre, pour enfin établir une réaction socialement acceptable. Dans ce cas, les représentations sociales peuvent jouer un rôle de guidage, puisqu'elles orientent les individus sur ce qu'ils doivent faire ou non vis-à-vis de leur(s) langue(s) et celles des autres. Ainsi, elles ont une influence importante et à des degrés divers sur les individus.

On peut considérer que les représentations sociales sont des savoirs, des idées reçues qui jouent un rôle important dans le maintien ou non des rapports sociaux entre

les individus de même communauté ou de communauté différente. Elles sont en même temps façonnées par les individus eux-mêmes, et elles diffusent souvent directement ou indirectement des savoirs sur des rapports de ces derniers à leurs langues. Les représentations des locuteurs sur leurs langues se traduisent souvent dans leurs attitudes, et leurs comportements.

2.1.1 Représentations et Attitudes

Pour répondre aux besoins d'une société donnée ou d'un groupe d'individus dominants, il est important de considérer les représentations sociales, afin d'être plus ou moins accepté par les acteurs sociaux de ce groupe.

Relevant du domaine collectif et non individuel, les images que les locuteurs se font de leur(s) langue(s) influencent largement leurs attitudes vis-à-vis de cette/ces langue(s). L'attitude est généralement définie comme « *une sorte d'instance anticipatrice des comportements, une prédisposition à répondre de manière consistante à l'égard d'un objet donné* » (Danielle Moore, 2012 : 36). Autrement dit, l'attitude est ce qui définit les comportements des individus vis-à-vis de leur(s) langue(s), à travers un ensemble d'informations véhiculées sur celle(s)-ci. On peut noter que, les informations que l'individu perçoit sur la/les langue(s) représentent un ensemble de croyances qu'il a enregistré sur cette/ces langue(s). Cependant, ces croyances peuvent relever des informations, qui sont soit vraies ou objectives, soit relevant des préjugés, des opinions collectives ou des idées reçues. A cet effet, les individus sont guidés par leurs représentations, qui influencent souvent leurs manières d'apprendre et de parler leur(s) langue(s) ou celle(s) des autres.

Les attitudes des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s) sont parfois modifiées et évoluées au cours de leur existence, puisqu'elles sont généralement associées et évaluées par rapport à leurs comportements. Ces attitudes des locuteurs envers leurs langues et celles des autres relèvent parfois des stéréotypes, qu'ils associent à l'apprentissage et à la pratique de celles-ci.

2.2.2 Représentations et Stéréotypes

La notion de stéréotype est étroitement liée à celle d'attitude, puisque le stéréotype est défini comme « *étant une verbalisation d'une forme de croyance simplifiée, généralement erronée, qui ne relève pas de l'expérience directe* » (Oesch-Serra, 1995 cité par D. Moore, 2012 : 14). Les stéréotypes représentent un ensemble de croyances qui relèvent d'une « *reproduction de masse* » (D. Moore, 2012 : 14). Comme défini par Oesch-Serra, les stéréotypes reposent sur l'ensemble des traits propres à une communauté bien définie et qui a tendance à exclure les autres (les étrangers). De même, les stéréotypes permettent aux membres de la communauté, qui ont validé les traits qui les différencient des autres d'identifier l'étranger dans sa différence (Tajfel 1981, cité par D. Moore : 14). Cependant, cette différence à l'autre peut parfois provoquer une sorte de revendication identitaire d'un individu dans une situation de minorité, notamment dans un contexte de migration.

À travers la définition d'Oesch-Serra on peut constater que les stéréotypes affichent les perceptions identitaires et la cohésion des groupes d'individus, et donc les différences avec l'autre. Ils donnent un ensemble d'éléments de comparaison et d'opposition aux traits attribués à d'autres groupes ou de communautés d'individus. Cependant l'important n'est pas de décider si le stéréotype est vrai, mais de savoir le reconnaître comme une réalité collective, et de reconnaître sa validité pour un groupe donné, dans la manière dont il affecte les relations entre les groupes et corollairement, par exemple, l'apprentissage des langues pratiquées par ces groupes (D. Moore, 2012 : 14).

Autrement dit, les stéréotypes identifient les images stables et décontextualisées, « *schématiques et raccourcies* », qui fonctionnent dans la mémoire commune, auxquelles adhèrent certains groupes d'individus. De plus, le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs ou des individus peuvent être lié à des conduites, à des comportements linguistiques, et à des comportements d'apprentissage autres. Il s'agit « *essentiellement des caractères porteurs du sens d'où dérive la valeur finale de l'image mentale* » (P. Mannoni, 1998 : 26). Pour cette raison, les stéréotypes peuvent engendrer des imaginaires linguistiques.

2.2.3 Les imaginaires aux langues

La notion d'imaginaire linguistique apparaît vers 1975 dans les travaux de thèse de doctorat d'état d'Anne-Marie Houdebine sous la direction d'André Martinet. Dans son étude Houdebine montre des difficultés que des locuteurs peuvent avoir dans leurs rapports aux langues (la/les leur(s) et la langue cible). Des rapports aux langues qui sont parfois moqués ou valorisés par des locuteurs eux-mêmes ou par le groupe dominant (natifs). Il apparaît parfois que dans leurs rapports aux langues, les locuteurs éprouvent des sentiments négatifs vis-à-vis de celle(s)-ci et de leurs propres discours (Houdebine, 2002 : 9-10).

L'imaginaire linguistique définit le « *rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant-sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole* » (Houdebine, 2002 : 10). On peut noter que les imaginaires linguistiques du sujet parlant social sont étroitement liés aux représentations personnelles et sociales que celui-ci se fait des langues (la/les leur(s) et la langue cible). Ces conceptions peuvent parfois relever de l'histoire personnelle des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s), mais aussi de la communauté culturelle dans laquelle ils vivent en tant qu'acteur social.

Selon Houdebine (2002 : 11) les imaginaires linguistiques sont des « *sentiments linguistiques* » des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s) et de leurs discours. Elle ajoute que dans leurs rapports à leur(s) langue(s) les locuteurs valorisent souvent des « *formes dites de prestige* » et dévalorisent leur « *parler* », qu'ils peuvent considérer comme une « *culpabilité linguistique* ». Les représentations peuvent parfois conduire des locuteurs à éprouver des sentiments d'insécurité linguistique¹⁶ en langue, notamment dans leurs propres parlers. De ce fait, apparaissent les dimensions inconscientes de construction langagières du sujet parlant vis-à-vis de sa/ses langue(s) et celles des autres. Dés lors, la construction langagière se fait à travers des rapports que le locuteur entretient avec les langues de son répertoire.

Dans un milieu social où l'apprentissage et l'utilisation de la langue cible (langue dominante) est de mise, l'individu étranger ne parlant pas bien cette langue, se retrouve souvent dans une situation d'imaginaire linguistique. L'apprentissage de cette

¹⁶ Nous reviendrons sur cette notion d'insécurité linguistique dans cette partie.

langue autre que la langue d'origine, peut parfois se reposer sur des représentations idéalisées sur celle-ci. L. Dabène (1991) affirme que les représentations sur la langue dominante du locuteur non-natif, sont liées à deux types de consciences. Il s'agit de la « *conscience linguistique explicite* », qui est selon elle la conscience, qui repose sur la langue et le discours métalinguistique, et la « *conscience de la parole* », cette dernière se manifeste à travers les difficultés liées à la communication de l'individu non-natif (Cité par D. Moore 2012 : 28). Ce processus lié à l'apprentissage et à l'utilisation d'une autre langue (langue cible) explique sûrement les difficiles rapports que les individus non-natifs peuvent parfois entretenir avec la langue dominante surtout quand celle-ci est en contacts quotidiens avec langue(s) familiale(s).

Dans ses travaux Houdebine montre que les attitudes du sujet-locuteur vis-à-vis des langues (la/les leur(s) et la langue cible ou celle des autres) peut être dictées par l'image que les autres lui attribuent. Pour cela, elle définit l'imaginaire linguistique comme « *le rapport du sujet parlant à la langue (la/les sienne(s), en particulier à la langue cible)* » (2002 : 9). Cette définition d'Houdebine fait certainement référence aux rapports positifs ou négatifs que le sujet-parlant peut entretenir avec la/les langue(s) de son répertoire. On peut noter qu'elle situe la position du locuteur vis-à-vis sa/ses langue(s) selon ce que ce dernier peut penser ou imaginer de cette/ces langue(s). Aussi, on peut penser que cette définition insinue des conceptions positives ou négatives que le sujet-parlant peut associer à cette/ces langues, et qui peuvent influencer les pratiques langagières, les pratiques d'appropriation et de transmissions des langues, dont l'individu est socialement ou historiquement lié.

Enfin, les imaginaires linguistiques peuvent révéler l'identité ethnique des sujets parlant dans leurs rapports aux langues, c'est-à-dire des rapports que celui-ci peut non seulement entretenir avec les langues mais aussi avec les autres. Cependant, les imaginaires aux langues permettent d'identifier l'appartenance ethnique des locuteurs à travers leurs discours dans telle ou telle langue. Ils peuvent favoriser dans ce cas la classification des langues qui composent le répertoire langagier des individus *bilingues* ou *plurilingues*¹⁷, ce qui nous amène à parler du concept de biographies langagières.

¹⁷ Nous utiliserons les termes « *bilingue* » et « *plurilingue* » pour décrire des personnes qui parlent deux ou plusieurs langues ou encore des familles dans lesquelles deux ou plusieurs langues sont utilisées dans les communications familiales.

2.2 Biographies langagières

L'étude des rapports aux langues, nous amène à nous intéresser à la notion de biographie langagière des individus concernés. Cette notion permet de définir la situation sociolinguistique des individus et de décrire les traits contextuels des situations de contacts de langues dans une société, notamment des familles bilingues ou plurilingues. Les biographies langagières peuvent aider à cerner (comprendre) les répertoires linguistiques des individus bilingues ou plurilingues.

D'après Cécile Sabatier (2008 : 109), pour mieux comprendre les situations de contacts de langues dans une société donnée, il faut connaître les biographies langagières des individus qui la composent. Cette étude peut aussi être appliquée aux familles bilingues ou plurilingues, qui nous intéressent dans ce travail. Etant donné que, l'individu bilingue ou plurilingue acquiert (très) souvent les langues au sein de la famille ou à travers le phénomène de contact de langues dans l'environnement social. A ce propos Sabatier (2008) affirme que les biographies langagières sont l'«*ensemble des expériences linguistiques vécues et accumulées dans un ordre aléatoire par un individu au cours et à un moment donné de son existence*». Selon elle les biographies langagières retracent le trajet d'acquisition des langues et constituent un stock de compétences linguistiques dont les individus disposent et se servent en situations de communications, surtout dans des contextes plurilingues où le phénomène de contacts de langues est fréquent.

Les biographies langagières permettent de connaître les expériences linguistiques des individus au cours de leurs vies, pour mieux comprendre les trajets d'acquisition des langues de leur répertoire. Elles permettent également de faire des portraits linguistiques des individus bilingues ou plurilingues, de décrire les représentations de ces derniers vis-à-vis de leurs langues (la/les sienne(s) et la langue cible), et de comprendre les modes d'acquisition de celles-ci, qui sont soit apprises dans l'environnement social, et/ou familial.

Le concept de biographie langagière est également utilisé pour qualifier les histoires de langues. D'abord le terme «*histoires de langues*» a été utilisé par C. Deprez (2000), puis par A. Bretegnier (2007, 2009), il a pour fonction de retracer le parcours linguistique d'un individu au cours de son existence. Il faut noter qu'il s'agit d'un terme qui peut évoquer non seulement des histoires de langues d'un individu mais

également des histoires de langues dans une société. Elles permettent de situer les relations historiques du locuteur avec sa/ses langue(s) du répertoire. De ce fait, elles décrivent les trajectoires linguistiques vécus par un individu. Les histoires de langues qui sont parfois révélatrices des rapports et des relations historiques ou récentes compliquées ou non des locuteurs vis-à-vis de leur(s) langue(s), puisqu'à travers les histoires de langues les individus peuvent définir les statuts de leur(s) langue(s), des légitimités qu'ils associent à ces langues, ainsi qu'à l'histoire des conceptions, des pratiques d'appropriation et de transmission de ces langues (Bretegnier, 2009).

En outre, les biographies langagières permettent d'actualiser les trajectoires linguistiques des individus, puis déterminer les différentes langues qui ont influencées leurs constructions identitaires tout au long de leurs vies. Par ailleurs, elles permettent de comprendre l'attachement de l'individu à une langue ou des langues de son répertoire et d'identifier les langues qui ont participé à sa construction identitaire.

2.2.1 Langue et construction identitaire

La langue est souvent considérée comme un facteur de discrimination dans nos sociétés, puisque c'est à travers elle qu'on peut déterminer les relations qui existent entre les individus dans une société. La langue apparaît comme un marqueur qui détermine l'identité individuelle et sociale d'un individu dans une société donnée.

Dans une situation de migration, la langue marque souvent des frontières fictives entre les individus n'appartenant pas à une même communauté linguistique. De ce fait, elle fait l'objet de véritables sentiments qui déterminent l'identité des uns et des autres, surtout des individus étrangers vis-à-vis de leur(s) langue(s) d'origine. Dans leurs travaux auprès des jeunes issus de l'immigration, Dabène et Billiez (1985) notent ces propos d'un jeune français d'origine maghrébine « *Ma langue, c'est l'arabe mais je la parle pas* » (citée par Christine Deprez, 1994 : 161). D'abord, il faut retenir à travers les propos de cet adolescent une sorte de revendication identitaire et d'appartenance à une communauté ethnique. Etant donné que, la fonction identitaire de la langue d'origine apparaît clairement, même s'il ne parle pas cette langue (l'arabe). En plus, la revendication identitaire de cet adolescent marque explicitement son adhésion sociale à

l'histoire de la langue d'origine dont il ne parle pas, mais qui semble participer sans doute à sa construction identitaire.

En tant que membre d'une société et d'un groupe d'individus appartenant à une même communauté, l'individu appartient à une identité, qui réunit un certain nombre d'individus à l'intérieur d'un groupe et autour d'une entité sociale (la langue). Cependant cette identité sociale peut parfois relever d'une double identité, c'est-à-dire l'identité individuelle et l'identité sociale. D'après Erik Erikson le développement d'un individu relève d'une part d'un « *sentiment conscient de spécificité individuelle* » et d'autre part d'un « *effort inconscient tendant à rétablir la solidarité de l'individu avec les idéaux du groupe* » (cité par James Archibald et Stéphanie Galligani, 2009 : 72). Il apparaît dans ces propos une double fonction identitaire, celle de la construction identitaire individuelle et celle de la construction identitaire sociale de l'individu. Les deux fonctions interviennent dans le processus de construction identitaire de l'individu, même s'il est le premier responsable de son développement personnel, mais son développement dépend également du groupe dont il appartient et dont il est socialement lié par la langue.

Pour Archibald et Galligani (2009 : 72) l'identité individuelle est centrée sur la personne elle-même, qui se construit une image de lui-même et qui lui assure les fonctions essentielles de sa psychologie. Cette identité personnelle relève de la volonté de la personne d'exprimer clairement son appartenance à une langue, donc une culture du groupe. L'attitude de l'individu vis-à-vis de ce groupe « *s'incarne ainsi d'un processus de séparation et aussi d'intégration sociale* ». Nous constatons donc que dans la construction identitaire personnelle, l'environnement social joue un rôle déterminant dans ce processus. Peut-on alors se construire une seule identité dans un contexte social où on est en rapport permanent avec d'autres langues et d'autres cultures ? L'identité individuelle ne dépend-elle pas de l'identité sociale ?

L'identité personnelle, comme nous venons de la définir, est un processus dans lequel l'individu se construit une image personnelle au sein du groupe. Quant à l'identité sociale, elle résulte, selon Archibald et Galligani (2009), de la socialisation des individus au sein d'un groupe dominant. Pour eux, l'individu se construit au sein du groupe auquel il appartient ou dans lequel il est socialement lié. La construction identitaire semble dans ce cas être un processus perpétuel, c'est-à-dire qui se fait tout au

long de la vie, étant donné que c'est un processus qui se réalise à travers les rapports aux autres par le biais de la/les langue(s).

En effet, l'identité sociale se caractérise par l'appartenance à une même communauté des individus de différents groupes ethniques (différentes langues). De ce fait, elle entraîne un choc de cultures différentes dans l'environnement social, surtout entre les groupes minoritaires et le groupe dominant. Sous cette forme, Cuche (2004 : 83) affirme que « *l'identité permet à l'individu de se repérer dans le système social et d'être lui-même repéré socialement* » (cité par Archibald et Galligani, 2009 : 74). Dans un choc culturel, l'identité culturelle apparaît comme une discrimination entre « *nous* » (natifs) et « *eux* » (étrangers). Une distinction qui est souvent fondée sur une différence culturelle entre les individus. Pour Archibald et Galligani (2009 : 74) c'est cette dernière forme de l'identité sociale et culturelle qui apparaît souvent chez les immigrés.

Dans leur étude sur la définition des identités (individuelle et sociale), Archibald et Galligani (2009 : 74) retiennent trois processus dans lesquels tout individu et tout groupe social construit et acquiert son identité :

- *La conscience de chaque individu d'appartenir à un groupe. Cette conscience de la spécificité peut être fondée sur la nation, l'ethnie, la culture, la religion ou la langue.*
- *Les interactions entre individus, à l'intérieur du groupe minoritaire, et entre ce groupe et un autre ou d'autres groupes identitaires, avec lesquels il est en contact.*
- *La langue qui est le plus grand outil de communication et de socialisation, est un grand – sinon le plus grand – outil d'identification et de reconnaissance de soi, chez l'individu et chez le groupe identitaire.*

Finalement, la langue apparaît comme un outil indispensable à la socialisation et à la construction identitaire d'un individu, notamment l'individu étranger en contexte de minoration. Elle est indissociable de l'identité individuelle et sociale. Pour Archibald et Galligani (2009) l'individu construit son identité personnelle et sociale au sein du groupe ethnique auquel il appartient, mais aussi à travers les autres groupes dont il est socialement lié. La langue et l'identité sont étroitement liées, car la langue apparaît comme un outil d'expression ou de revendication identitaire.

2.2.2 Langue et expression identitaire

La langue occupe notre champ d'étude. Il me paraît donc judicieux de revenir sur la définition de celle-ci et de son rôle dans les rapports des individus dans la société. Nous essayerons de comprendre comment la langue est à la base de tout lien social qui uni ou sépare les individus de même ou de communauté différente.

La langue renvoie à un contrat social ou collectif, auquel tous les êtres humains (les individus) doivent se soumettre pour communiquer. Il représente dans ce cas un lien social fort, qui uni les hommes dans la société. Pour C. Baylon (2002 : 71) « *la langue est un instrument de communication et d'interaction sociale* ». Il apparaît une fonction sociale dans cette définition de Baylon, puisque la langue permet aux groupes d'individus d'interagir dans l'environnement social. Cependant, le caractère social de la langue peut-il se limiter seulement à sa fonction d'instrument de communication et d'interaction ?

En tant qu'« *un acte individuel* » par lequel l'individu met à profit une langue dans une situation de communication, la parole permet à celui-ci de s'engager dans un échange interactif avec un interlocuteur (Ferdinand de Saussure, cité par Archibald et Galligani (2009)). De ce fait, l'acte de parole exprimé dans une langue atteste l'existence sociale de l'individu, il lui permet de s'affirmer en tant qu'un acteur social appartenant à un groupe. Le Page et Tabouret-Keller (1985) affirment à ce propos que « *Parler, c'est faire acte d'identité* » (cité par Aude Bretegnier, 2012). Selon eux produire une parole dans une langue, c'est exprimer une identité. On peut donc noter que l'individu se distingue des autres par la/les langue(s) qu'il parle, les langues de son répertoire. Cette/ces langue(s) lui permet de se faire reconnaître socialement, et de s'inscrire dans des rapports sociaux avec les autres. De plus, l'acte de parole dans une langue renferme un caractère d'identification sociale pour tout individu.

La parole fait apparaître implicitement le lien étroit qui existe entre la langue et l'identité de l'individu. Comme l'affirme Paul Ricœur (2005 : 34-35), tout acte de parole requiert le fonctionnement de deux instances : l'instance prédicative qui donne des caractères ou des qualités à quelque chose et l'instance d'identification singulière qui permet de désigner une chose et une seule (Cité par James Archibald et Stéphanie Galligani (2009)). D'après lui quand l'individu actualise la langue dans une situation de

communication, il s'ouvre au monde extérieur et exprime clairement ses désirs. C'est sûrement par l'acte d'actualisation de la langue qui lui permet d'affirmer son image identitaire aux autres à travers cet acte de parole formulé. Ainsi, en s'ouvrant au monde extérieur par la/les langue(s), l'individu est clairement identifié par ce que les linguistes appellent des « *marqueurs identitaires*¹⁸ ».

Par ailleurs, la langue se présente comme un marqueur d'identité pour tout individu, puisqu'elle a une fonction symbolique incontestable chez les acteurs sociaux. L'identité de ces derniers est parfois exprimée à travers leur langue d'origine, celle-ci apparaît dans ce cas comme la trace d'une racine, qui permet de l'identifier vis-à-vis des autres individus.

L'image de la langue comme « *marqueur identitaire* » apparaît très souvent chez des personnes en situation d'immigration. Comme l'affirme Salikoko Mufwene « *l'identité linguistique est liée de prime abord à celle de communauté linguistique* » (Cité par A-M. Houdebine, 1997 : 160). La langue est donc un marqueur social, qui permet non seulement d'identifier la communauté linguistique d'un individu, mais aussi son appartenance linguistique à un groupe. Cependant quelle(s) langue(s) peut-on considérer comme un « *marqueur identitaire* » ? Y a-t-il une seule langue qui participe à la construction identitaire d'un individu ?

2.2.3 La langue maternelle

« *Comment pourrait-on ne pas savoir ce qu'est la langue maternelle dès lors que tout locuteur en possède une et que celle-ci est bien souvent un des traits les plus fondamentaux de son identité ?* » (Dabène, 1994 : 8).

Cette interrogation de Dabène ne manque pas de susciter notre curiosité sur la définition à donner à ce concept de « *langue maternelle* », qu'elle considère également comme un concept composite dans sa source. Dans son étude sur des difficultés liées à la définition du concept de « *langue maternelle* », Dabène retient cinq critères, qui, selon elle permettent à une langue de remplir sa fonction de « *langue maternelle* » d'un point

¹⁸ Expression citée par James Archibald et Stéphanie Galligani (2009 : 78).

de vue d'appropriation, d'acquisition et de transmission de celle-ci dans le milieu familial et social.

Selon Dabène toute langue est désignée comme « *langue maternelle* » de l'individu si celle-ci est la « *la langue de la mère* », « *la première langue connue* », « *la langue la mieux connue* », « *la langue acquise naturellement* », ou encore « *la langue et langage* » c'est-à-dire la langue dans laquelle s'est organisée la fonction langagière (Dabène, 1994 : 10 à 15). Pour elle on ne peut définir la « *langue maternelle* » de l'individu qu'à travers ces différents critères qui sont directement liés aux rapports de ce dernier à cette/ces langue(s). Il s'agit là des critères qui relèvent souvent des pratiques d'appropriation et de transmission, aux modes d'acquisition de la « *langue maternelle* » par un individu. Les critères évoqués ici par Dabène montrent les difficultés liées au choix de la « *langue maternelle* » par certaines personnes.

Le critère de la « *langue de la mère* » renvoie directement à l'étymologie « *langue maternelle* », qui est généralement considérée comme la langue parlée par la mère, ou la langue qui est utilisée dans l'environnement parental comme la langue première. Il s'agit donc ici de la langue première parlée par la mère et le père dans une famille. Cette définition de la « *langue maternelle* » ne semble pas unanime, car elle ne prend pas en compte des familles constituées de couples mixtes, c'est-à-dire des couples dans lesquels les langues premières des conjoints sont différentes. Pour nuancer ses propos, Dabène affirme que cette définition n'est pas applicable dans toutes les sociétés, étant donné que dans certains pays la langue du locuteur peut être différente de celle de ses parents (c'est le cas du français dans certaines familles migrantes en France). Le locuteur peut donc dans cette situation considérer la langue de l'environnement social (langue dominante) comme sa « *langue maternelle* », si c'est celle-ci qu'il a apprise en premier. Ce cas de figure est fréquent dans des familles migrantes, où « *le parler des enfants issus de l'immigration dans les pays européens se différencie nettement de celui de leurs parents* » (Dabène, 1994 : 11).

Outre la difficulté à considérer la langue maternelle comme la « *langue de la mère* » dans les familles étrangères en contexte de migration, il apparaît également compliqué de la considérer comme la langue maternelle dans des sociétés africaines, où les plurilinguismes peuvent conduire certaines familles à perdre leur(s) langue(s) familiale(s) au profit de la langue de l'environnement. De même, dans certaines familles

africaines la polygamie demeure une règle pour certaines personnes, et si la langue de la mère est différente de celles des coépouses et/ou du conjoint, celle-ci ne peut pas être la seule première langue de l'enfant. En plus, dans la société africaine les échanges d'enfants (sous forme d'adoption) entre les familles sont fréquents, « *il arrive fréquemment qu'un enfant soit élevé par une autre famille que la sienne, et qu'il soit ainsi placé au contact d'une autre langue* » (Jobe, 1993 cité par Dabène, 1994 : 10). On peut noter que dans cet environnement il est difficile de désigner la langue de la mère ou du père comme la « *langue maternelle* » de l'individu.

La « *première acquise* » est considérée par Dabène comme la première langue dans l'ordre d'acquisition dans le répertoire linguistique de l'individu. C'est la langue que l'individu considère comme sa première langue. Les sociolinguistiques attribuent des expressions telles que « *langue native* » et « *locuteur natif* » à cette catégorie liée à la « *langue maternelle* » de l'individu. Il faut retenir que la première langue acquise est définie comme « *la/les langue(s) dans laquelle (lesquelles) le locuteur se construit comme un individu social, construit sa première identité de locuteur interagissant, sa relation à l'autre et à lui-même* » (Aude Bretegnier : 2012). Ce critère permet de désigner la « *langue maternelle* » comme la langue que l'individu a apprise dès sa naissance, la langue de ses premiers contacts en tant qu'acteur social. Il s'agit de la langue dans laquelle l'individu s'identifie comme « *locuteur natif* » et par laquelle les autres l'identifient également comme tel.

Cependant, dans le contexte des familles africaines en situation de migration, la première langue d'acquisition n'est pas souvent la langue du père et encore moins celle de la mère. C'est la langue de l'environnement social (français), qui est parfois désignée comme première langue dans la plupart des familles migrantes. Cette situation est certainement due à l'assimilation linguistique souvent prônée par le pays d'accueil, qui conduit certaines familles à la perte de leur(s) langue(s) d'origine au profit de la langue cible, ce qui place cette dernière comme la première langue acquise par les enfants, et donc leur « *langue maternelle* ».

Les trois autres critères que Dabène a retenue pour définir la « *langue maternelle* » semblent se confondre dans ces deux premiers critères que nous venons d'évoquer ci-dessus. Nous allons donc nous en passer, et ainsi retenir que les deux

premiers critères qui nous semblent définir le concept de « *langue maternelle* » telle qu'elle est souvent considérée par les individus dans l'espace familial et sociétal.

Comme Dabène, M-L. Moreau aborde le concept de « *langue maternelle* », en parlant de la première langue, qu'elle qualifie sous le symbole « *L1* », mais qu'elle considère toutefois comme polémique. D'après elle la première langue désignée par le symbole « *L1* » ne fournit aucune indication sur la nature de la « *primauté* » de la langue et que celui-ci porte confusion entre « *compétence, comportement et acquisition* » de la part du locuteur concerné. Elle affirme que le symbole « *L1* » signifie indifféremment « *la langue mieux connue* », « *le parler usuel* », « *la première langue acquise* », « *la langue du foyer* », et « *la langue ethnique* » (Mackey, 1996 cité par M-L. Moreau, 1997 : 184). Etant difficile à définir, M-L Moreau considère que la langue maternelle va de soi. D'après elle, pour qu'un locuteur considère une langue comme sa « *langue maternelle* », il doit au moins s'identifier à un de ces critères. Autrement dit, pour qu'une langue soit considérée comme « *langue maternelle* » d'un individu, il faut que ce dernier réponde aux critères énumérés ci-dessus et qui le lient à cette langue.

La notion de langue maternelle est donc relative et variable dans sa source. Elle relève parfois d'un point de vue personnel sur le choix de la langue pour certains locuteurs, notamment pour des membres d'une famille bilingue ou plurilingue en situation de migration. Le choix d'une langue maternelle repose parfois sur des considérations géographiques, historiques ou politiques. De notre côté, nous retiendrons que la langue maternelle « *est la langue à travers laquelle le sujet s'est construit des premières compétences linguistiques sur lesquelles il s'appuiera pour apprendre les autres langues* » (Aude Bretegnier : 2012). Cependant, la pratique d'une langue autre que la langue maternelle peut parfois provoquer des sentiments de sécurité et d'insécurité linguistique chez certains locuteurs.

2.3 Sécurité/Insécurité linguistique

Dans les rapports aux langues, des sentiments de sécurité et d'insécurité linguistique peuvent parfois se manifester chez certains locuteurs bilingues ou plurilingues dans la pratique des différentes langues du répertoire, notamment quand ces

langues représentent une variété haute pour certains et une variété basse pour d'autres au sein d'une famille ou de la société. Les phénomènes de sécurité et d'insécurité linguistique peuvent se produire dans des familles migrantes bi-plurilingues, où la/les langue(s) familiale(s) sont en contact permanent avec la langue dominante dans les communications des membres. Les compétences de ces derniers sont parfois insuffisantes sur telle ou telle langue, ce qui provoque parfois des sentiments de sécurité et d'insécurité linguistique pouvant apparaître dans les attitudes, des comportements des uns et des autres envers des langues du répertoire. Cependant, nous allons nous intéresser uniquement au concept d'insécurité linguistique, qui semble correspondre à notre type de public, celui-ci étant certainement en sécurité linguistique en langue maternelle.

Le concept d'insécurité linguistique fait l'objet de plusieurs travaux de sociolinguistes sur la réalisation du phénomène dans l'utilisation des langues par des locuteurs. Mais William Labov, qui a fait des travaux sur la stratification sociale des variables linguistiques de la communauté new yorkaise en 1976 en est le premier précurseur. Son étude repose sur les liens profonds et réguliers qui existent entre la hiérarchie sociale et la structure linguistique. Il montre dans ses travaux la discordance dans la réalisation du phonème /r/ chez les locuteurs de la communauté new yorkaise, alors que ces mêmes locuteurs pensent bien prononcer ce phonème. Cependant, dans la prononciation des locuteurs, Labov note un décalage qui résulte d'une insécurité linguistique.

Marie-Louise Moreau (1997 : 170) ajoute que l'autoévaluation des locuteurs de la communauté new yorkaise vis-à-vis de leur propre parler, et l'écart noté par Labov attestent d'une insécurité linguistique de cette communauté, et que cette variation linguistique est beaucoup plus marquée dans « *la petite bourgeoisie* ». Il semble que c'est des populations minoritaires ou étrangères qui manifestent des sentiments d'insécurité linguistique. Etant donné qu'elles sont parfois dominées dans la vie quotidienne par le groupe majoritaire, ce dernier exerce son autorité par la langue dans la vie sociale. Par conséquent, les langues minoritaires se retrouvent stigmatisées, et négligées au fur et à mesure, ainsi que le parler qui est parfois moqué par les natifs. De ce fait, le locuteur en insécurité linguistique va vouloir réduire l'écart entre la façon dont il utilise la langue cible et la norme attendue par les autres (natifs).

Labov parle du concept de l'IL dans ses travaux pour qualifier les sentiments d'insécurité linguistique. Autrement dit, l'IL est une manifestation de sentiments d'insécurité linguistique ou de conceptions d'incompétence en langue¹⁹. Il décrit dans son étude le malaise de la communauté new yorkaise qui souhaite se séparer de la variété linguistique dont elle fait l'objet, pour adopter des pratiques linguistiques qui leur rapprocheraient du groupe dominant. Il affirme que le comportement des locuteurs de cette communauté vis-à-vis de la variation linguistique, qu'ils ont créé eux-mêmes, relève d'un sentiment d'insécurité linguistique (W. Labov, 1976 : 183-184). Elle est définie comme « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minoration et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* » (M-L. Moreau, 1997 : 172). En d'autres termes, l'insécurité linguistique est une manifestation de l'écart qui existe entre la variété linguistique dont les locuteurs en situation de minorité héritent et la norme linguistique imposée par le groupe dominant.

Il faut noter que les communautés linguistiques minoritaires dans une situation de mobilité sociale présentent un cas typique d'insécurité linguistique. Ces locuteurs autoévaluent souvent leurs pratiques et leurs compétences en langue cible, qui peuvent leur paraître réductrices vis-à-vis du groupe dominant, ce qui peut les conduire à une dévalorisation de leur propre discours.

L'insécurité linguistique peut entraîner le locuteur dans un rapport ambivalent avec la langue, étant donné qu'elle pousse celui-ci dans une quête permanente de légitimité linguistique. Mais, cette légitimité linguistique tant recherchée par le locuteur non-natif peut bien être un appel à une reconnaissance sociale de sa façon de parler en langue cible par le groupe dominant, surtout dans une situation de migration comme c'est le cas des familles africaines migrantes en France. La dévalorisation de leur(s) langue(s) d'origine peut entraîner une quête de légitimité pour que leur parler en français soit respecté même si celui-ci n'est pas bien su. Dans un espace social comme en France, où le français est une langue unique de la mobilité, socialement conçue comme destinée à assimiler les autres langues (les langues africaines y compris), les locuteurs de ces langues se retrouvent souvent dans des rapports ambivalents avec

¹⁹ Aude BRETEGNIER, 2012.

celles-ci et le français. Aude Bretegnier (2012) affirme à ce propos que cette situation peut favoriser « *la formation de représentations linguistiques clivées* » de la part de des locuteurs minoritaires.

La notion de l'IL peut apparaître comme une quête identitaire chez des locuteurs dont les langues sont dévalorisées et considérées comme menaçantes dans un espace social assimilationniste. Aude Bretegnier (1999) évoque dans ses travaux de thèse les rapports de dualité qui existent entre le français et le créole à la Réunion. Dans son étude elle montre que cette dualité se situe au niveau de la reconnaissance linguistique des deux langues (créole et français), certains locuteurs veulent parler le français sans qu'aucune trace du créole n'apparaisse, alors que cela est jugé par d'autres comme remettant en cause la légitimité linguistique du créole, qui est la langue identitaire. Elle affirme à ce propos que L'IL doit « *être pensée comme une expression de rapports ambivalents, compliqués voire conflictuel à l'ensemble des langues d'un répertoire que l'on ne parvient pas à concilier, dans un espace social qui place ces langues dans une relation de dualité inégalitaire, en fonction de laquelle l'une est instituée comme unique cible de la mobilité, socialement conçue comme destinée à assimiler les autres* » (Aude Bretegnier).

Finalement, il faut retenir que les locuteurs qui se sentent en insécurité linguistique sont souvent habités par un sentiment de peur, la peur de ne pas parler correctement la langue cible, et d'être moqués par les natifs. Il semble donc que le phénomène d'insécurité linguistique soit plus fréquent dans des milieux sociaux multilingues, où les langues sont en contact permanent, comme c'est le cas des familles bilingues ou plurilingues.

2.4 Compétences plurilingues

Dans le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL) le plurilinguisme est défini comme « *la coexistence de différentes langues au sein d'une société donnée* ». Cependant, d'un point de vue des locuteurs, le plurilinguisme est défini comme « *la connaissance d'un certain nombre de langues* » par un individu (CECRL, 2001 : 12, cité par Moore et Castellotti 2008 : 30). Nous pouvons donc désigner par personne plurilingue, la personne qui peut faire usage de deux ou plusieurs

langues dans des situations de communication dans un contexte social *multilingue*²⁰. On peut donc noter que la personne plurilingue se caractérise par des compétences plurilingues en langues et la connaissance de plusieurs cultures dont elle est socialement liée. La compétence plurilingue et pluriculturelle est définie comme « *la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel* » (CECR, 2001 : 129 cité par D. Moore et V. Castellotti 2008 : 16). Cette définition fait apparaître les compétences de communication que l'individu peut bien avoir dans différentes langues sans préciser le degré de connaissance de celles-ci par ce dernier et des connaissances interculturelles qui peuvent lui permettre de s'adapter à différentes cultures. La compétence en langues est considérée dans ce cas comme un processus dynamique, singulière et porteuse de valeurs symboliques et identitaires qui peut se modifier tout au long de la vie de l'individu.

Nous pouvons retenir que l'expérience langagière d'un individu évolue en permanence, et selon les contextes culturels dans lesquels il a vécu. Mais cette évolution langagière peut conduire l'individu plurilingue à un bilinguisme, surtout en contexte de migration, où la première langue est en contact permanent avec la langue dominante en famille.

2.4.1 Compétences bilingues

Aujourd'hui, le *bilinguisme* devient l'objet d'étude de plusieurs disciplines, en particulier de la sociolinguistique. En effet, pour définir ce concept de « *bilinguisme* », des linguistes vont l'associer à la « *personne bilingue* », celle-ci est habituellement définie comme une personne qui « *parle deux langues couramment* » (C. Deprez 1994 : 21). Mais définir le bilingue comme tel est-il suffisant pour cerner la problématique liée à ce concept? Deprez va encore plus loin en essayant d'élargir le champ de définition et à préciser les contours liés à cette définition habituelle du bilinguisme. Selon elle la « *personne bilingue* » n'est pas forcément quelqu'un qui use couramment de deux langues différentes, mais quelqu'un qui comprend une langue sans nécessairement la

²⁰ Présence de plusieurs langues dans un lieu donné, D. Moore et V. Castellotti 2008 : 30.

parler couramment. Elle poursuit son idée selon laquelle, définir le *bilinguisme* en rapport avec la capacité de l'individu à se servir d'une langue autre que sa langue maternelle, revient à lui redonner « *toute la place qu'il occupe dans la réalité* ». Cette définition donne de l'importance aux compétences en langue, c'est-à-dire des compétences qu'une personne peut avoir dans l'une ou l'autre langue de son répertoire sans nécessairement la parler correctement.

Pour Deprez (1994 : 22-27), il est difficile de mesurer le « *degré de perfection dans la maîtrise* » d'une langue autre que sa langue maternelle. Elle ajoute que les personnes bilingues n'usent pas toujours des deux langues au quotidien et sans difficulté comme peuvent le faire « *des locuteurs natifs* » dans leur langue. De ce fait, elle considère le « *bilinguisme* » comme la capacité d'une personne à se servir de deux langues dans l'environnement social, sans nécessairement maîtriser l'une ou l'autre de ces langues.

Christine Hélot (2007 : 24) aborde le concept de bilinguisme dans le même sens que Deprez, en évoquant l'aspect fonctionnel du bilinguisme. Pour elle l'individu bilingue n'utilise pas les langues de son répertoire pour les mêmes fonctions. Celui-ci emploie chacune de ses langues dans différentes fonctions langagières et que l'utilisation d'une langue est exclusivement réservée à un contexte de communication précis. Elle insiste sur le fait que le niveau de compétence en langue de l'individu bilingue peut varier d'une langue à l'autre selon le contexte d'utilisation de celle-ci. Il semble donc difficile d'évaluer les compétences langagières d'un individu bilingue dans chacune des langues de son répertoire. Selon Hélot l'individu bilingue est une personne qui a des « *capacité de passer d'une langue à l'autre* » (2007 : 24). Dans ce cas, le bilinguisme suppose des compétences en langues, des compétences variables selon des contextes de communication et selon l'interlocuteur en face de la personne bilingue. Cet aspect du bilinguisme peut se vérifier dans les rapports aux langues des personnes migrantes. Etant donné que ces derniers ont souvent des compétences asymétriques en langues familiales.

2.4.2 Le bilinguisme symbolique

Plusieurs recherches sur le bilinguisme ont montré que certaines personnes bilingues font souvent référence à leur(s) langue(s) d'origine comme partie intégrante de leur identité, même si elles ne la/les parlent pas. Dans leurs recherches sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration Dabène et Billiez (1985 : 99) affirment que « *la langue d'origine semble investie d'une fonction symbolique fondamentale qui se révèle tant au niveau de la conscience linguistique qu'à celui des déclarations d'allégeances* ». Elles poursuivent leur idée selon laquelle la langue d'origine « *est la trace des racines, on la concerne en soi comme le sang et on souhaite la transmettre aux générations suivantes* ». Pour aller au bout de leur réflexion elles précisent que la langue d'origine « *est donc moins perçue dans sa fonction d'outil de communication que comme composante primordiale de l'héritage et comme marqueur d'identité* » (1985 : 101-102). La langue d'origine apparaît comme un fardeau pour des sujets bilingues, puisqu'elle est étroitement liée à l'identité de l'individu. Elle joint une fonction symbolique essentielle dans le parler bilingue de celui-ci.

Hélot (2007 : 88) utilise le terme « *bilinguisme symbolique* » pour évoquer des situations dans lesquelles la langue d'origine n'est pas transmise mais fait partie de l'environnement de l'enfant et de son répertoire linguistique et culturel. Pour elle, bien que les enfants issus de l'immigration parlent essentiellement qu'en langue dominante, mais ils s'identifient à la langue de leur famille qu'ils n'ont jamais apprise. Le bilinguisme représente alors pour eux un idéal et le symbole d'une identité qu'ils se choisissent eux-mêmes. Elle ajoute que le fait qu'un enfant parle ou ne parle pas la langue de ses parents, ignorer son appartenance à deux cultures, c'est ignorer l'histoire de sa famille.

Par ailleurs, les caractéristiques du « *bilinguisme symbolique* » qu'on peut trouver chez des enfants bilingues issus de l'immigration, peuvent se vérifier également chez leurs parents, qui, étant des garants de leur(s) langue(s) d'origine, mais qui doivent absolument vivre avec la langue dominante dans leur famille, même si elle n'est pas bien sue par ces derniers. Cependant le bilinguisme, qu'il soit réel ou symbolique implique des compétences de communication en langues.

2.4.3 Les compétences de communication des sujets bi-plurilingues

Les locuteurs bi-plurilingues peuvent se servir de deux ou plusieurs langues pour communiquer et interagir entre eux ou avec les autres. Ils peuvent utiliser différentes langues de leur répertoire linguistique selon la situation dans laquelle ils se trouvent ou selon la situation de communication.

Selon D. Moore (2006 : 99) les locuteurs qui vivent avec plusieurs langues utilisent celles-ci pour des besoins de communications précis et différenciés dans des contextes sociaux spécifiques. La compétence en langues est définie comme « *la compétence à communiquer d'acteurs sociaux en mesure d'opérer, à des degrés variables dans des langues différentes. Il s'agit d'une compétence dynamique, dans le sens où ces acteurs sont à même aussi de gérer et remodeler cette compétence plurilingue au cours de leur trajectoire personnelle, en fonction de leurs besoins et des situations* » (D. Moore, 2012 : 102). Il semble que la compétence bi-plurilingue ne résulte pas uniquement de connaissances linguistiques, elle relève également de connaissances sociales. Etant donné que la compétence linguistique apparaît comme un processus stratégique, que les locuteurs bi-plurilingues adoptent selon les besoins et selon les contextes de communication précis. Ainsi, la compétence bi-plurilingue peut se caractériser par le mélange des langues dans les communications des acteurs sociaux.

2.4.4 Les mélanges de langues

La compétence bilingue ou plurilingue étant définie comme la capacité du sujet parlant de passer d'une langue à une autre selon les besoins et les contextes de communication. Cette capacité de passer d'une langue à l'autre entraîne sûrement un mélange de langues, autrement dit un mélange de codes. Le mélange de codes est défini comme « *tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact des langues*²¹ » (Michel Blanc, cité par M-L Moreau, 1997 : 207). La situation de contact de langues favorise un mélange de discours chez des personnes bi-plurilingues. Autrement dit, le discours des personnes

²¹ Contact de langues, terme utilisé par Weinreich (1953) qui désigne toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu.

bi-plurilingues renferme plusieurs caractéristiques qui interviennent dans le mélange des langues, par exemple des « *emprunts*²² ». De même, les pratiques langagières des sujets bi-plurilingues incluent différentes stratégies, qui résultent du mélange des langues.

Ludi et Py (2003 : 142) parlent de « *marques transcodiques* » pour qualifier les phénomènes de mélange de langues. Ils définissent ces phénomènes comme « *tout observable, à la surface d'un discours en une langue ou variété donnée, qui représentent pour les interlocuteurs et/ ou le linguiste, la trace de l'influence d'une autre langue ou variété* ». En d'autres termes, le discours d'une personne bilingue ou plurilingue peut renfermer plusieurs formes de mélanges de langues, notamment les *interférences*²³, l'*alternance codique*²⁴, que le bi-plurilingue use très souvent dans les communications.

Par ailleurs, les phénomènes de mélanges de langues résultent souvent des situations de *contact des langues*²⁵, notamment dans des espaces sociaux où deux ou plusieurs langues sont utilisées. Dans un environnement social multilingue, les individus bilingues ou plurilingues usent souvent de leur variété linguistique pour communiquer entre eux. Selon Josiane F. Hamers le contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue. Elle précise que le phénomène de contact des langues se traduit par un état de *bilingualité* au niveau individuel. L'état de bilingualité désigne « *un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique ; le degré d'accès varie sur un certain nombre de dimensions d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, socio-psychologique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel et linguistique* » (Hamers et Blanc, 1983, cité par M-L. Moreau, 1997 : 95).

Certes le mélange de langues, ou mélange de codes linguistiques est un processus conscient, mais il peut apparaître parfois comme un processus inconscient de

²² Utilisation d'un élément lexical d'une langue A intégré morphologiquement et syntaxiquement à une langue B (Michel Blanc, cité par M-L Moreau, 1997 : 207).

²³ Insertion involontaire d'une langue B dans une langue A ou inversement ou/encore déviation involontaire de la norme des langues (Josiane F. Hamers, cité par M-L. Moreau, 1997 : 178).

²⁴ Juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents, J.J. Gumperz, cité par M.-L. Moreau (1997 : 32).

²⁵ Situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu, Josiane F. Hamers, cité par M.-L. Moreau (1997 : 94).

la part des locuteurs bi-plurilingues. Lorsque différentes langues entrent en contact dans un environnement social, les locuteurs bilingues ou plurilingues sont exposés à ce phénomène sociolinguistique, c'est-à-dire le mélange de langues au quotidien. On peut noter que ce phénomène est plutôt fréquent dans des sociétés multilingues, notamment dans des familles bilingues ou plurilingues, et peut provoquer des représentations sur l'usage et la transmission des langues dans l'espace familial.

2.5 La transmission des langues

Dans le contexte de la migration, les familles migrantes se retrouvent très souvent confrontées à une reconfiguration de leur répertoire linguistique. En effet, si les échanges se font uniquement dans la/les langues (s) d'origines dans les premiers temps au sein des familles migrantes, la langue du pays d'accueil entre dans le cercle familial dès la scolarisation du premier enfant. Toutes les recherches menées à ce sujet montrent que la transmission de la/les langue(s) familiale(s) est souvent confrontée à de multiples facteurs, qui peuvent concerner les locuteurs, les langues, les contextes d'apprentissage, les situations de communication (Deprez, 1994 : 80).

Dans un contexte de migration, certaines familles migrantes adoptent différentes pratiques, qui peuvent favoriser la transmission de leur(s) langue(s). D'après Moore (2006 : 80) « *certaines familles optent ainsi pour des pratiques familiales essentiellement monolingues, dans la langue d'au moins un des parents, si elles sont différentes, dans la langue dominante à l'extérieur de la famille, et/ou dans la langue de l'environnement d'accueil. Certaines familles adoptent des pratiques résolument bilingues, qui peuvent mettre en jeu toutes les langues du répertoire, selon des configurations discursives complexes aux fonctions diverses* ». On peut constater que, les différentes pratiques de transmission qu'adoptent des familles migrantes posent certainement le problème de choix de la/des langue(s) à transmettre, puisqu'elles ne sont pas toutes favorables au maintien de certaines langues au sein de ces familles.

Dans un espace social où la langue d'origine n'est pas reconnue en tant que langue de l'environnement social, celle-ci subit souvent la pression de la langue dominante et de la société d'accueil. En conséquence le maintien de celle-ci peut devenir difficile pour des familles étrangères. La pression est d'autant plus forte quand

la/les langue(s) familiale(s) est/sont issue(s) d'une minorité. Dans un contexte de migration, le processus d'intégration passe généralement par la maîtrise de la langue du pays d'accueil au détriment de la langue d'origine, qui est très souvent moins valorisée dans l'environnement social de la société d'accueil, surtout dans une société essentiellement monolingue.

À ce propos, L.-J. Calvet (2002) affirme que la transmission des langues familiales dépend parfois des représentations sur celles-ci dans la société d'accueil. Il précise que « *dans certaines communautés linguistique (...) les locuteurs ne transmettent pas à leurs enfants la langue qui leur a été transmise par leurs parents. Cette non-transmission tient elle-même à différents facteurs parmi lesquels les représentations linguistiques jouent un rôle central : on est peu porté à donner en héritage à ses enfants une langue dont on considère qu'elle est inutile, minorée, condamnée à disparaître ou tout autre caractère négatif* » (p.164).

La transmission des langues a fait l'objet de nombreuses études, afin d'essayer de comprendre ce qui se passe au sein des familles migrantes, et certaines études montrent que les langues d'origine se transmettent difficilement de nos jours. Dans son étude sur les langues et des familles, Deprez montre que le bilinguisme migratoire a été longtemps considéré comme un phénomène transitoire entre deux monolinguisms. Le schéma généralement admis est le suivant :

- *La première génération, monolingue au départ, apprend plus ou moins bien la langue du pays dans lequel il s'installe,*
- *La seconde génération parle bien entendu couramment cette langue, mais comprend encore l'autre, la langue d'origine,*
- *La troisième génération elle, ne la comprend pour ainsi dire plus. On considère que la langue d'origine s'est perdue, qu'elle s'est effacée dans un processus assimilationniste au profit de la langue dominante (p.18).*

Le schéma présenté ici par Deprez fait apparaître les difficultés du maintien et de la transmission des langues d'origine dans un pays étranger (pays d'accueil), puisqu'elles se perdent progressivement de génération en génération. Pour Deprez il est difficile pour certaines familles de maintenir leurs langues d'origine en contexte migratoire. On peut retenir que les difficultés de maintien et de transmission des langues d'origine des personnes migrantes résident dans le contact quotidien de celle-ci

à langue de l'environnement social, puisque c'est la langue utilisée en permanence et dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Donc, dans le cas de familles plurilingues, considérées comme le lieu de «*conflits linguistiques*», notre étude s'intéressera aux rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français de familles migrantes plurilingues et questionnera les attitudes aux langues, les choix et les pratiques de celles-ci dans l'espace familial dans le contexte migratoire. Il s'agira pour nous de prendre en compte les trajectoires linguistiques dans la construction sociale des rapports aux langues en contexte migratoire. Comment dans un espace social officiellement monolingue, les personnes migrantes plurilingues vivant en famille entretiennent des rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français ? Comment ces langues sont considérées dans l'espace familial ? Que deviennent les langues d'origine au contact de la langue de l'environnement social (le français) dans les communications familiales ?

2.6 Problématique et objectifs de recherche

2.6.1 Présentation de la problématique

Notre étude concerne les rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français de familles africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration. Il s'agit de familles guinéennes, maliennes et sénégalaises résidant au Mans. Nous nous intéressons aux attitudes envers les langues, aux choix et pratiques de celles-ci par les locuteurs guinéens, maliens et sénégalais dans l'espace familial en contexte migratoire, avec surtout le passage d'une culture de la pluralité linguistique (africaine) à une culture essentiellement monolingue (française), où le français est considéré comme la seule langue de l'environnement social et destinée à assimiler les autres langues parlées sur le territoire métropolitain. Il s'agira de décrire la situation sociolinguistique de ces familles et tenter de comprendre leurs réalités quotidiennes dans les rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français.

Pour le cas de familles migrantes plurilingues, de nombreuses études ont été réalisées sur le bilinguisme des enfants (Deprez, 1994), des descendants de l'immigration (Leconte, 1998). Toutes ces études montrent des situations sociolinguistiques dans lesquelles vivent de nombreuses familles dans leurs rapports

aux langues qui les entourent. Il s'agit des situations de cohabitation des langues, langue(s) familiale(s) et français dans l'espace familial, dans lesquelles elles sont souvent en contact dans les échanges des membres de la famille. Elles s'accordent sur le fait que ces familles adoptent des stratégies de communication permettant à tous les membres de la famille de se retrouver. D'un côté, l'utilisation des langues résulte parfois d'une négociation de la langue à utiliser entre les membres de la famille, mais d'un autre côté, certaines familles optent clairement pour des politiques linguistiques consistant à maintenir la langue d'origine, plutôt que la langue du pays d'accueil. D'après F. Leconte (1998 : 17), la plupart des familles migrantes opèrent des choix linguistiques dès leur arrivée en France qui seront confirmés ou infirmés à partir de la scolarisation des aînés.

Concernant les familles migrantes africaines, celles-ci font toutes des choix de langues dans les communications familiales des membres. Etant donné que, dans les sociétés africaines où le contact des langues est inévitable, les familles africaines préfèrent parler leur langue ethnique en famille plutôt qu'une autre langue. Ceci se vérifie également dans le contexte migratoire au sein de ces familles.

Ainsi, nous nous sommes posé une ébauche de questions qui orientent notre réflexion sur le phénomène des rapports aux langues de familles africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration dans un espace social officiellement monolingue : Quels rapports aux langues qui les entourent ? Comment utilise-t-on ces langues dans les communications familiales au quotidien ? Qui parle à qui dans quelle(s) langue(s) et dans quelles situations ? Le français est-il considéré comme une langue familiale ? Les langues d'origines résistent-elles à l'influence du français dans ces familles ?

Il y a plusieurs questions que nous nous sommes posés sur des rapports aux langues en contexte migratoire. Etant donné que, les personnes originaires d'Afrique sont souvent très attachées à leurs langues d'origine, mais leur long séjour en France les oblige parfois à avoir des rapports différents aux langues qui les entourent. En plus, la plupart des migrants originaires d'Afrique subsaharienne n'ont pas été scolarisés dans leurs pays d'origine, cette situation les amène parfois à avoir des rapports souvent ambivalents avec le français avant et après leur arrivée en France. Autrement dit, certains migrants africains ne parlaient quasiment pas français dans leurs pays d'origine,

mais à leur arrivée sur le territoire français, ils sont dans l'obligation de parler cette langue dans l'environnement social et même dans l'espace familial. Parler français s'impose en eux, d'une part pour s'intégrer, et d'autre part pour pouvoir trouver du travail pour vivre et subvenir à leurs besoins et à leur famille. C'est donc sur cette ébauche de questions, citées ci-dessus, que nous avons pu déterminer une problématique de travail, sur laquelle nous allons axer notre recherche, afin de pouvoir mener à bien notre étude. Ainsi, notre problématique consiste à savoir : Qu'est-ce qui détermine les rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français, de familles africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration ? En quoi les trajectoires linguistiques de ces familles influencent leurs rapports aux langues en contexte migratoire ? Quels effets sur les attitudes aux langues et les choix et les pratiques de celles-ci dans l'espace familial ?

En choisissant d'étudier les rapports aux langues de familles africaines en situation de migration et d'intégration, notre intérêt porte sur l'influence du contexte migratoire sur les trajectoires linguistiques, avec surtout les attitudes aux langues et les choix et les pratiques de celles-ci dans l'espace familial. La cohabitation des langues (langue dominante/langue de l'environnement du pays d'accueil et la langue d'origine/première langue, langue maternelle/ethnique des migrants) paraît plus intéressant, puisqu'elle entraîne la recomposition des répertoires linguistiques et change les opinions des individus sur l'image qu'ils ont des langues qui les entourent.

2.6.2 Les hypothèses

Après avoir défini les outils notionnels et les concepts sur lesquels nous nous appuyerons pour l'analyse et l'interprétation des données, ainsi que la problématique de notre recherche, nous allons maintenant formuler des hypothèses qui constitueront notre trame d'étude à suivre dans l'élaboration de ce travail et des réponses préalables à notre problématique de recherche. En effet, nous avons formulé une hypothèse générale qui précise notre problématique citée précédemment et trois sous-hypothèses:

Hypothèse générale :

Les trajectoires linguistiques influencent les attitudes aux langues (langue d'origine et français) et les choix et les pratiques de celles-ci dans l'espace familial.

Hypothèse 1 :

La cohabitation des deux langues (première langue/langue maternelle des adultes et français) est une pratique privilégiée des familles migrantes.

Hypothèse 2 :

Le français est considéré comme une langue véhiculaire dans les familles africaines migrantes

Hypothèse 3 :

Les membres de familles migrantes privilégient des communications bilingues entre eux.

2.6.3 Les objectifs de recherche

L'objectif général de notre recherche vise à montrer l'influence des trajectoires linguistiques sur les rapports aux langues en contexte migratoire. Il s'agira donc pour nous de comprendre comment les familles africaines plurilingues résidant au Mans considèrent les langues qui les entourent et comment entretiennent-ils des rapports autour de ces langues ? En d'autres termes, comment les membres de familles africaines utilisent la langue africaine (première langue, langue maternelle ou ethnique des adultes) et le français dans les communications familiales quotidiennes, avec surtout le passage d'une culture de la pluralité linguistique à une culture essentiellement monolingue ? Des interrogations auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses dans la quatrième partie de notre travail.

Voici les objectifs auxquels nous nous sommes fixés dans cette étude :

- Décrire le contexte sociolinguistique de familles africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration au Mans

- Montrer comment les membres de familles migrantes entretiennent des rapports autour des langues qui les entourent: langue(s) familiale(s) et français.
- Identifier les attitudes des membres de familles migrantes plurilingues envers les langues familiales: langue africaine et français
- Identifier les facteurs qui favorisent les choix et les pratiques des langues dans l'espace familial
- Comprendre l'histoire des rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français de familles africaines plurilingues en contexte migratoire.

Partie 3 : Cadre méthodologique

Dans cette partie consacrée à la méthodologie de recherche, nous allons d'abord présenter l'approche méthodologique sur laquelle nous nous appuierons pour recueillir des données de notre étude. Puis, nous présenterons l'échantillon utilisé pour produire des données en vue de nos analyses dans la quatrième et dernière partie de ce travail. Dans la présentation de l'échantillon, nous précisons les outils d'investigation utilisés pour produire les données et la démarche employée sur le terrain.

3.1 L'approche méthodologique

En matière de recherche en sciences sociales, notamment en sociolinguistique, on a souvent associé le questionnaire à la *méthode quantitative*, qui consiste à recueillir des données d'étude à travers des indicateurs et des questions-indices sur des notions sociologiques ciblées. La méthode quantitative s'inscrit sur une perspective descriptive et généralisante. Elle vise à mesurer le nombre et d'exprimer des grandeurs quantifiables. Par contre, la *méthode qualitative*, quant à elle, ne permet pas de quantifier, elle vise à comprendre des nuances, des mécanismes, des rapports et des structures souvent complexes. De plus, elle vise aussi à étudier les expériences des individus et le sens qu'ils donnent à leurs vécus. Autrement dit, la méthode qualitative cherche à analyser profondément la chose à étudier ou l'objet d'étude, qui peut être des individus ou des phénomènes sociaux auxquels on s'intéresse. Elle n'est pas forcément représentative, alors que la méthode quantitative cherche à identifier quelque chose de général, afin de l'appliquer sur une grande échelle (des populations, des ménages...) (Olivier Martin, 2005 : 47, 48 et 49). Pour notre part, nous utiliserons la *méthode qualitative*, qui semble adaptée à notre travail d'étude et de recherche. Elle va nous permettre de recueillir une variété de données ou d'informations sur notre recherche. Il s'agit des informations que nous tirerons de nos publics en vue d'une étude qualitative d'un phénomène social les concernant. C'est la méthode qui semble bien adaptée à notre type de public et à nos objectifs de recherches, puisque c'est un public spécifique.

Donc, notre étude empruntera essentiellement la *méthode qualitative* pour étudier le phénomène des rapports aux langues de familles africaines plurilingues en

contexte migratoire. En plus, la *méthode qualitative* privilégie l'enquête par entretien comme outil de production des données d'étude.

3.1.1 L'enquête par entretien

Comme le soulignent Ghiglione et Matalon (1991 : 5), l'enquête est un des instruments les plus utilisés par les psychologues sociaux et les sociologues pour faire des études de marché et des recherches purement théoriques, afin de recueillir des informations ou des données à traiter. Ils définissent l'enquête comme « *une interrogation particulière portée sur une situation comprenant des individus, et ce, dans un but de généralisation* » (1991 : 11). En d'autres termes, l'enquête consiste à interroger des individus afin de tirer des enseignements généralisant sur un problème social qui les concernent directement et qui nous intéresse. De ce fait, l'enquêteur cherche à soutirer des informations aux enquêtés en vue d'une étude qualitative sur un problème ou quelque chose qui les concernent.

La pratique de l'enquête exige différentes méthodes et techniques de production des données d'étude sur des publics concernés. Selon Ghiglione et Matalon (1991 : 6), pour réaliser une enquête, on peut utiliser les sondages, les entretiens, les analyses de contenus et de statistiques. Pour notre part, nous utiliserons l'enquête par entretien pour recueillir des données auprès de nos publics, afin de pouvoir réaliser notre étude sur des rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français de familles africaines plurilingues en contexte de migration et d'intégration.

3.1.2 L'entretien semi-directif

L'entretien est une méthode d'enquête qui consiste à recueillir des informations auprès des témoins sur un problème donné. Autrement dit, c'est une rencontre entre l'enquêteur et le témoin, au cours de laquelle l'un (l'enquêteur) cherche à négocier ou soutirer des informations à l'autre (le témoin) sur un fait ou un problème précis qui concerne directement l'enquêté. L'entretien permet ainsi de collecter des informations ou des données visées par le chercheur dans le cadre de sa recherche. D'après Blanchet

et Gotman, l'enquête par entretien est pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être témoins actifs ou encore lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent (Cité par Romy Sauvayre, 2013 : 7). L'entretien apparaît comme une interaction au cours de laquelle, l'enquêteur devient le médiateur entre le témoin et son discours pour en tirer la quintessence.

Cependant, l'enquête par entretien comprend plusieurs types d'entretiens, dont les plus connus sont l'entretien directif, l'entretien semi-directif, l'entretien compréhensif, et l'entretien non-directif. Dans le cadre de notre étude, nous utiliserons le type d'*entretien semi-directif*, qui nous paraît plus efficace pour recueillir les données auprès des publics cibles. D'après R. Sauvayre (2013 : 9), l'entretien semi-directif favorise l'exploration de la pensée du témoin dans un climat de confiance entre ce dernier et l'enquêteur. Pour lui, l'entretien semi-directif est un entretien qui permet au témoin de s'exprimer librement dans un cadre défini par l'enquêteur mais aussi selon le consentement de l'enquêté. En plus, il (entretien semi-directif) peut permettre à l'enquêteur d'opter pour un guide d'entretien thématique, c'est-à-dire un guide d'entretien par thèmes à aborder pendant l'échange avec le témoin. Pour Sauvayre, l'entretien semi-directif vise à approfondir un sujet spécifique, à explorer des hypothèses sans qu'elles soient toutes définitives. Nous reviendrons sur le guide d'entretien (3.2.3) de manière plus approfondie ci-dessous, car il est lié à des questions concernant tout le corpus

Nous allons donc nous servir du type d'*entretien semi-directif* pour produire des données et recueillir des informations nécessaires pour notre étude, afin de pouvoir faire des analyses variées et riches sur des phénomènes sociaux auxquels nous nous intéressons, c'est-à-dire essayé de montrer l'histoire des rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français de familles africaines plurilingues en contexte migratoire. Il s'agit de montrer les attitudes des personnes migrantes envers les langues qui les entourent, et les choix et les pratiques de ces langues en famille au quotidien. L'enquête par entretien va donc nous permettre de recueillir les opinions de nos enquêtés, en leurs posant des questions sur les expériences vécues au quotidien dans la pratique des langues en famille. La richesse et la souplesse de la méthode d'entretien semi-directif va donc nous permettre d'étudier les trajectoires linguistiques de familles africaines en contexte migratoire y compris dans leurs ambivalences.

3.2 La constitution de l'échantillon

En matière de recherche sociolinguistique, le choix et la constitution de l'échantillon sont essentiels pour atteindre les objectifs fixés. Olivier Martin définit l'échantillon comme des « morceaux », des « sous-ensembles », ou des « fractions » d'un ensemble, c'est-à-dire d'une population donnée (2005 : 14). Il précise que c'est à travers cette population ciblée qu'on peut réaliser le type d'enquête souhaité. Par ailleurs, il existe deux grandes catégories d'échantillon, qui sont les échantillons aléatoires ou probabilistes et les échantillons empiriques ou non probabilistes.

Les échantillons aléatoires se caractérisent par les choix au hasard des enquêtés, c'est-à-dire le choix des personnes enquêtées ne relève pas de critères préétablis par l'enquêteur. Ce dernier a la liberté de choisir des individus ou les populations à enquêter. D'après Olivier Martin (2005 : 17), pour construire un échantillon aléatoire, « *il faut que les individus soient choisis indépendamment de toutes leurs caractéristiques ou propriétés* ». En d'autres termes, le choix de l'échantillon aléatoire découle des probabilités.

Par contre les échantillons empiriques sont le contraire des échantillons aléatoires, ils se caractérisent par des critères de choix dans la constitution des échantillons choisis. Les échantillons empiriques se distinguent par les choix spécifiques des enquêtés par l'enquêteur. Autrement dit, c'est l'enquêteur qui choisit les enquêtés en fonction de ses objectifs de recherche. Il s'agit donc d'un type d'échantillonnage qui permet à l'enquêteur d'adapter ses objectifs de recherches à un public précis. C'est la catégorie d'échantillonnage qui semble correspondre à notre recherche. Dans notre cas, nous utiliserons le type d'échantillonnage empirique pour constituer notre public.

3.2.2 L'échantillon

Après avoir défini les hypothèses, les objectifs de recherche et le choix de l'enquête, nous allons maintenant présenter le type de public que nous avons choisi pour produire les données de cette étude. La population que nous avons choisi d'interroger s'est révélée dès le début de cette recherche et au cours de l'étude. Mais, il nous semble important de revenir sur les critères de choix de cette population et ce qui a motivé notre

choix. Les critères de sélection de notre public comprennent l'origine, la nationalité, le statut social en France, et le répertoire linguistique de l'enquêté. Pour cela, nos enquêtés doivent être d'origine africaine, de nationalité guinéenne, malienne, et sénégalaise, en situation de migration en France/Le Mans, et parlant autre(s) langue(s) que le français dans l'espace familial.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous avons choisi essentiellement des personnes venues de Guinée, du Mali, et du Sénégal résidant au Mans. Notre choix s'est porté sur des ressortissants de ces trois pays, parce que c'est des populations que nous connaissons le mieux, puisqu'étant originaire du Sénégal, où il y a également une forte communauté guinéenne et malienne. Les populations de cette partie de l'Afrique de l'Ouest se considèrent souvent comme des personnes venues de même pays. En plus, elles ont des caractéristiques souvent similaires, car des personnes originaires de ces trois pays sont généralement liées par les langues qu'elles pratiquent, et ont toujours été en rapport étroit avec différentes langues dans leurs vies avant leur arrivée en France. De même, le choix des populations des trois pays va nous permettre de recueillir des informations variées, pour faire des analyses plus riches.

Nous avons choisi 8 informateurs pour constituer notre échantillon, afin d'avoir des points de vues différents et variés. Notre choix de limiter le nombre d'enquêtés, s'explique par le fait que nous avons constaté que la plupart des réponses recueillies au cours des entretiens avec les huit (8) informateurs sont presque similaires. Nos informateurs sont majoritairement des femmes au foyer, mais aussi des pères de familles. Le nombre de femmes s'explique par le fait que ce sont elles qui sont nombreuses à suivre la formation FLI à AGAFI, et ce sont elles qui ont accepté de faire des entretiens avec nous. En plus, les femmes représentent beaucoup dans le maintien ou non de la langue d'origine dans les familles africaines en contexte migratoire. Elles sont souvent les garantes de la/les langue(s) familiale(s), car ce sont elles qui restent la plupart du temps à la maison avec les enfants. Donc, leurs expériences dans leurs rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français paraissent plus intéressantes. Toutefois, d'autres hommes peuvent jouer un rôle essentiel dans le maintien ou non des langues d'origine dans les familles migrantes.

Il faut aussi préciser que la plupart des personnes que nous avons choisi d'interroger n'ont pas fait des études dans leurs pays d'origine ou ont arrêtées les études

très tôt. On a choisi ce type de public, parce qu'il nous semble plus adapté à notre recherche. De plus, la connaissance du contexte sociolinguistique africain et de la situation sociolinguistique de certaines familles africaines résidant en France m'ont permis d'orienter mes recherches vers ces populations. Le nombre d'informateurs et leurs caractéristiques sociales se figurent dans le tableau ci-dessous. Afin de garantir un total anonymat de nos enquêtés, nous avons numéroté les entretiens de 1 à 7, sur la base du nombre d'entretiens effectués et en fonction des références des corpus.

Tableau : Présentation des informateurs et des corpus d'entretiens

Référence de l'entretien	Pays d'origine de l'enquêté (e)	Sexe	Situation familiale	Langue(s) parlée(s)
1	Guinée	F	Mariée	5
2	Sénégal	F	Mariée	2
3	Guinée	F	Mariée	5
4	Sénégal	M	Marié	4
5	Guinée	F	Mariée	3
6	Sénégal	M	Marié	4
7	Mali	M	Marié	3
7	Mali	F	Mariée	3

3.2.3 Le guide d'entretien

Après avoir choisi la population à enquêter, il nous faut maintenant présenter l'outil d'investigation sur le terrain. Pour s'entretenir avec nos enquêtés, nous avons anticipé en préparant un guide d'entretien au préalable. Il est défini par Blanchet et Gotman (1992 : 61) comme « *un ensemble organisé de fonctions, d'opérateurs et d'indicateurs qui structure l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer* ». Autrement dit, le guide d'entretien permet à l'interviewer de préparer sa rencontre avec l'interviewé, sur la base des outils facilitant l'entretien avec ce dernier, en rapport avec l'objet d'étude. Il s'agit donc d'un premier travail de traduction des hypothèses de recherche en indicateurs concrets et de reformulation des questions en questions d'enquête (Blanchet et Gotman, 1992 : 58).

Ainsi, pour mieux explorer notre objet de recherche, nous avons construit notre guide d'entretien autour de deux thèmes principaux : les attitudes aux langues, langue(s) familiale(s) et français et les choix et les pratiques des langues en famille. En rapport avec les représentations, les imaginaires linguistiques, les biographies langagières, le rôle des langues dans les processus de construction identitaire et l'histoire interactionnelle (usages des langues). Il s'agit donc d'un guide d'entretien thématique qui explore la situation sociolinguistique des familles de nos informateurs.

Notre guide d'entretien comprend dix sept (17) questions. Il s'agit des questions simples et variées. Elles relèvent des expériences vécues par nos enquêtés et de leurs opinions sur leurs vécus avec les langues qui les entourent. C'est des questions ouvertes qui concernent directement nos enquêtés, mais aussi leur entourage (famille). Cependant, les différentes questions de notre guide d'entretien n'ont pas été posées de la même façon au cours des interviews. Certaines questions ont été reformulées, expliquées et illustrées d'exemples pendant les entretiens, pour permettre à certains enquêtés de produire la parole, mais en tâchant de ne pas trop les influencer. Toutefois, nous avons pris cela en considération pendant l'analyse des entretiens. Notre guide d'entretien final se trouve en annexe n°1 de ce travail.

3.2.4 Accès au terrain et difficultés rencontrées

C'est en tant qu'étudiant africain en mobilité, vivant en France dans le cadre de nos études que nous nous sommes intéressés à la question des rapports aux langues en contexte migratoire. Pour comprendre ce phénomène social lié aux individus, j'ai souhaité interroger des membres de familles migrantes plurilingues qui sont confrontées au quotidien à la cohabitation des langues, langue d'origine et français dans l'espace familial.

Pour mener à bien notre étude, nous sommes allés à la rencontre des personnes originaires de Guinée, du Mali et du Sénégal résidant au Mans, en particulier des mères

et des pères de famille qui suivent une formation FLI²⁶ dans le centre de formation associatif AGAFI²⁷ situé au Mans.

Pour s'entretenir avec ces personnes, nous nous sommes servis de nos anciennes connaissances dans ce centre de formation associatif où nous avons effectué notre stage de Master 1 Didactique des langues/FLE. Nous avons ainsi repris contact avec les formatrices du centre, qui nous ont aidés à rencontrer des stagiaires originaires de Guinée, du Mali et du Sénégal, pour faire des entretiens avec eux.

Par ailleurs, nous nous sommes servis aussi de nos anciennes connaissances parmi les stagiaires que nous avons également rencontrés durant notre stage, auxquels nous avons sollicité en entretiens. Ayant effectué notre stage de Master 1 dans un centre de formation associatif qui accueille essentiellement des publics migrants, nous avons gardé contact avec certains stagiaires originaires d'Afrique de l'Ouest, qui suivent une formation FLI dans ce centre. C'est aussi à la suite de ce stage, que l'idée de travailler sur des rapports aux langues en contexte migratoire nous est venue à l'esprit. Pour cela, nous avons sollicité essentiellement des migrants pour les interroger sur ce phénomène social qu'ils vivent au quotidien, mais en leurs expliquant au préalable que c'est une démarche personnelle et strictement confidentiel, c'est-à-dire des données recueillies au cours des entretiens avec eux seront utiliser uniquement dans le cadre notre travail d'étude et de recherche.

Cependant, au départ nous voulions rencontrer des familles entières, c'est-à-dire tous les membres de la famille réunis autour d'une table, pour s'entretenir avec eux, afin de voir comment s'opèrent les choix de langues dans leurs échanges, et de voir si ces choix sont motivés par des facteurs sociaux intérieurs ou extérieurs. En plus, s'entretenir avec une famille entière nous permettrait de rester sur notre idée initiale, qui est de découvrir comment les membres de familles migrantes plurilingues utilisent les langues qui les entourent dans les communications familiales. Pour cela, nous avons souhaité rencontrer quelques familles migrantes originaires de Guinée, du Mali, et du Sénégal, mais cela s'est avéré plus compliqué que ce que nous avons imaginé. Nous nous sommes heurtés à des difficultés d'ordre social.

²⁶ Français Langue d'Intégration/d'Insertion.

²⁷ Association de Gestion d'Action de Formation et d'Insertion.

D'abord, il était très difficile pour nous de réunir tous les membres d'une famille pour faire un entretien, étant donné que nous connaissons qu'un membre de la famille. Ce dernier nous explique parfois des choses difficiles à vérifier. Ensuite, l'autre difficulté est que, la plupart des personnes que nous avons sollicitées sont des femmes mariées. Elles étaient réticentes à l'idée de nous accueillir au sein de leur foyer, craignant peut-être que cela dérange leur mari ou leur(s) enfant(s). Pour cela, nous ne pouvions pas trop insister auprès de ces femmes, et prendre les risques de les rejoindre chez elles, puisque nous ignorons les vraies raisons de leur refus. En fin, certains pères de familles que nous avons sollicité nous ont souvent demandé de leurs laisser nos contacts, qu'ils nous recontacteront pour fixer un rendez-vous, mais ils ne nous ont jamais recontacté.

Dans la mesure où nous avons rencontré des difficultés à faire des entretiens collectifs avec tous les membres d'une même famille, nous avons aussitôt changé notre stratégie de collecte de données pour cette recherche. Pour cela, nous avons sollicité des entretiens individuels pour pouvoir produire des données. Ce changement de stratégie, nous a permis de rencontrer huit (8) personnes migrantes originaires de Guinée, du Mali, et du Sénégal.

Les entretiens se sont déroulés au centre de formation AGAFI. Tous les entretiens se sont déroulés au cours de l'année scolaires 2013/2014. Nous avons laissé le soin aux personnes que nous avons sollicitées, de nous fixer le lieu et l'heure du rendez-vous qui leur conviennent. Chaque personne nous a proposé de faire l'entretien à l'AGAFI avant le début des cours de l'après-midi. Malgré un temps souvent limité nous avons pu en général échanger autour des questions de notre guide d'entretien. Les entretiens ont duré environ 13 et 15 minutes chacun.

Comme nous venons de l'évoquer ci-dessus, l'accès au terrain n'a pas été facile pour nous, puisque nous avons rencontré des difficultés à nous entretenir avec des familles entières. Cependant, les entretiens individuels effectués se sont déroulés dans un climat cordial, pendant lesquels les interlocuteurs ont bien accepté de répondre avec gentillesse à nos questions sur leurs rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français.

Partie 4 : Analyse des données

4.1 Fiabilité des données

Avant de commencer l'analyse des données recueillies pendant nos entretiens, il nous semble d'abord important de justifier de la fiabilité de celles-ci. Comme le soulignent Blanchet et Gotman (2000 : 75-76), le cadre contractuel de la communication est souvent constitué des représentations et des croyances mutuelles des interlocuteurs. Pour cela nous avons expliqué à nos interviewés le but de notre recherche, qui est une recherche qui entre uniquement dans le cadre de nos études de Master 2 Métiers du FLE (Français Langue Etrangère) à l'Université du Maine. Ainsi, toutes les données recueillies seront utilisées uniquement pour analyser leurs expériences, leurs vécus dans la coexistence des langues, langue(s) familiale(s) et français au sein de leur famille. Toutefois, l'utilisation du dictaphone pour enregistrer les conversations pendant les entretiens a peut-être influencé nos interviewés quant à l'objectivité de leurs discours sur leurs rapports aux langues. En plus, les entretiens se sont déroulés dans les salles du centre de formation AGAFI, qui est aussi un centre d'accompagnement à l'intégration des migrants. Le lieu d'entretien ne semble pas neutre, par contre il a peut-être favorisé la production du discours de nos interviewés, puisqu'étant des stagiaires dans ce centre de formation linguistique. En effet, en tant que chercheur, nous avons également essayé d'encourager nos interviewés à produire des discours, en les aidant à produire et finir des phrases, car n'ayant pas un bon niveau en français, même si nous doutons que nos interventions puissent conduire à des entretiens plus ou moins dirigés.

La fiabilité des données recueillies est parfois liée par la familiarité ou non avec le thème des personnes interviewées. Blanchet et Gotman (2000 : 76) expliquent que *« lorsque le thème est familier à l'interviewé, celui-ci tend à se poser comme expert et à diminuer sa dépendance thématique à l'égard de l'interviewer : les représentations et raisonnements qu'il communique à l'interviewer font appel à une pensée déjà élaborée et à une mémorisation active. Par contre, lorsque le thème n'est pas familier à l'interviewé, il parle en novice et tend à augmenter sa dépendance thématique et relationnelle vis-à-vis de l'interviewer : les représentations et raisonnements qu'il communique sont labiles, parfois contradictoires ou étayés par analogies sur d'autres*

connaissances implicites ». Les interviewés semblent souvent conscients mais parfois inconscients de leur propre situation sociolinguistique, ce qui se reflète dans leurs réponses. Ils répondent parfois directement ou par anticipation à nos questions sur leurs vécus quotidiens avec les langues qui les entourent, ce qui montre qu'ils ont déjà une « *pensée élaborée et une mémorisation active* » à ce sujet. Par contre, parfois ils semblent répondre ce qu'ils pensent être corrects ou ce qu'ils croient que nous voulons entendre, ainsi leurs attitudes exprimées alternent ou évoluent souvent au cours de l'entretien. Ces quelques remarques nous semblent intéressantes, dans la mesure où elles indiquent des attitudes linguistiques réelles de nos interviewés.

En fin, les problèmes que nous avons évoqués ci-dessus, nous ont parfois obligés d'intervenir dans le raisonnement de nos interviewés pendant les entretiens. Nous intervenons souvent pour contredire leurs propos, mais aussi pour expliquer certaines choses, dans le but de les faire parler sur leurs expériences personnelles, et de vérifier si ce qu'ils disent reflètent réellement de ce qu'ils pensent ou ce qu'ils ont vécu. Par conséquent, il faut préciser que notre intervention a certainement influencé certaines réponses de nos interlocuteurs. Mais, les entretiens se sont déroulés dans un climat de confiance, car nous avons essayé de mettre nos interlocuteurs en l'aise en se servant de notre humour et le sérieux qui va avec. Nous avons suivi la thématique de notre guide d'entretiens, même s'il a été très difficile pour nous de suivre l'ordre des questions préétablies dans le guide.

Après avoir parcouru les différents éléments liés à la collecte des données dans le cadre de cette étude, nous allons maintenant passer à l'analyse des informations recueillies, afin de justifier les hypothèses que nous avons retenues dans le cadre de cette recherche.

4.2 Analyse des données

D'après Blanchet et Gotman (2000 : 91), l'analyse consiste à sélectionner et extraire des données susceptibles de permettre la confrontation des hypothèses aux faits. Autrement dit, l'analyse permet de décomposer un phénomène de manière à en distinguer les éléments constitutifs en vue d'un examen plus approximatif. Pour cela, analyser permet de diviser la composante globale en de petites composantes pour

reconstituer un phénomène général, afin de mieux comprendre cette composante dans son ensemble. De ce fait, l'analyse apparaît comme une synthèse qui vise à relier les éléments identifiés pour former un ensemble cohérent, à travers un corpus produit par l'interviewé et l'interviewer.

Cependant, dans le cadre de notre étude sur des rapports aux langues de familles africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration dans un espace social officiellement monolingue, nous adopterons le type d'analyse thématique, qui nous semble plus appropriée à notre démarche, puisque l'analyse thématique est une analyse qui permet de « *découper transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème* » (Blanchet et Gotman, 2000 : 98). Pour cela nous aborderons notre analyse dans cette étude sous deux angles, d'abord nous commencerons par l'analyse des **attitudes** des personnes migrantes aux langues qui les entourent (langues d'origine et français), puis nous terminerons par l'analyse des **choix et des pratiques des langues** dans l'espace familial. Il nous semble important de commencer nos analyses par les **attitudes** aux langues, pour mieux comprendre les facteurs qui influencent les **choix et les pratiques de celles-ci** par les personnes migrantes dans l'espace familial.

4.3 Les attitudes aux langues

Dans cette première partie d'analyse des données, nous aborderons les attitudes des personnes migrantes plurilingues aux langues qui les entourent, avec surtout la cohabitation de la première langue des adultes et le français dans l'espace familial. Nous essayerons de voir comment les personnes plurilingues originaires de Guinée, du Mali, et du Sénégal expriment leurs sentiments vis-à-vis de leur(s) langue(s) familiale(s) et du français à travers leurs attitudes envers ces langues dans un contexte de migration et d'intégration. Pour cela, nous verrons dans un premier temps leurs attitudes envers la langue africaine, et dans un deuxième temps leurs attitudes envers le français. Il s'agira donc pour nous d'analyser différents jugements de personnes migrantes sur leur(s) langue(s) familiale(s) et le français dans un contexte de migration et d'intégration. Il s'agira donc pour nous de répondre aux questions : Quelles sont les attitudes envers les différentes langues qui les entourent ? Comment les attitudes influencent les rapports à ces langues ?

Pour répondre à ces questions, il nous semble essentiel d'étudier les attitudes de nos enquêtés envers leur(s) langue(s) familiale(s) et le français. Ainsi, nous passerons en revue les différents entretiens que nous avons effectués avec ces derniers, pour voir l'histoire de leurs rapports aux langues qui les entourent, quels sentiments ils ont de ces langues, surtout dans une situation de migration et d'intégration en France, où le français domine considérablement les autres langues et reconnu comme la seule langue de communication dans tous les secteurs sociaux.

4.3.1 Les attitudes envers la langue africaine²⁸

Nous avons constaté pendant nos entretiens que les attitudes de nos interviewés envers leur première langue (langue maternelle) révèlent des sentiments forts vis-à-vis de celle-ci, même en contexte de migration et d'intégration. Etant la première langue des enquêtés, les attitudes envers celle-ci, qu'elles soient positives ou négatives, montrent l'attachement profond de ces personnes envers cette langue. Un aspect essentiel de la langue africaine souligné par l'ensemble des interviewés est le « lien filial ». Ils se définissent tous par rapport à leur langue d'origine. C'est la langue ethnique, la langue des ancêtres, la langue paternelle/maternelle, la langue identitaire : « *Notre langue/la langue diakanké* » (Annexe, corpus entretien 1 : 4). « *C'est ma langue maternelle/T : Oui c'est notre langue maternelle/* » (Annexe, corpus entretien 3 : 6-8). « *Bah mon langue/peul* » (Annexe, corpus entretien 5 : 36). « *Oui/soninké c'est ma langue maternelle/* » (Annexe, corpus entretien 6 : 4).

Tous nos interviewés montrent leur attachement à leur langue ethnique. Ils partagent, presque tous, le fait que c'est leur première langue, leur langue maternelle, donc leur langue familiale. Ils avouent que c'est la langue qui maintient le lien incassable avec la famille restée en Afrique. C'est aussi la langue qui les unie entre migrants de même groupe ethnique et qui les rapproche de leurs compatriotes. La langue africaine apparaît ici comme la langue qui sert de lien social avec les autres groupes en situation de migration et d'intégration. C'est la langue dans laquelle s'inscrivent les origines.

²⁸ Nous entendons par « *langue africaine* » : la première langue, la langue ethnique, langue maternelle des personnes enquêtées.

Malgré la distance qui sépare nos interviewés de leur pays d'origine, notamment leur famille restée en Afrique, le désir de préserver la langue africaine existe, et se manifeste toujours dans leurs attitudes. Ce désir se traduit souvent par la peur d'être mal jugés par la famille restée en Afrique, mais également par les compatriotes vivant en France. Pour éviter cela, nos enquêtés font tout pour préserver leur langue ethnique en famille, en essayant de la promouvoir, de la transmettre à leur(s) enfant(s), afin que ces derniers puissent connaître, et parler cette langue avec les parents restés en Afrique :

T : Oui...euh/non pour que...attend/ parce que/si il ne connaît pas notre langue la/ça c'est pas bien/parce que c'est notre langue/c'est langue pour moi/c'est langue pour mon mari aussi/il faut qu'il apprend.../il faut qu'il connaît notre langue aussi/ça c'est bien/ça c'est important aussi.../ça c'est pas/parce que/les gens dit aussi/pourquoi tu n'a pas dit...prenait ton fils à l'école/à notre langue/ça c'est pas juste ça hein.../il faut que eux aussi/ils comprennent ton langue aussi/pour qu'il connaît où tu viens/comme ça là.../voilà !/si il dit juste/français français français.../on sait/il ont français/parce que/ils ont nés ici/mais il faut qui.../si ils ont partait en Guinée/hein...ils vont dire quoi/ah bonjour ça va xxx/eux il comprend pas ça/ils vont euh.../les enfants de xxx/ils parlent pas diakanké/ils seulement français/ah...c'est pas bien/tu es comme ça.../tu es guinéenne/pourquoi tu n'apprends pas ton fils/ta langue guinéenne (rire)/

(Annexe 1 corpus entretien 1 : 181).

E : Ah bon/Vous ne comprenez pas diola n'est-ce pas ?

T : (Rire) Bah oui/euh moi je suis allée en Casamance (région d'origine de l'ethnie diola) et tout/donc non seulement moi lorsque je suis allé en Casamance/j'arrivais pas à communiquer avec mes cousins cousines mes tantes/Bon y a certaines tantes qui parlent wolof/mais comme mes xxx y a certains qui parlent pas dit tout wolof/donc du coup j'avais un problème/et mon grand-père j'arrive pas à parler avec lui/y a quelqu'un qui vient traduire/les choses qui je dis/Donc ça m'a faisait tellement mal/donc du coup j'aime bien/même si mon fils ne comprend pas wolof/c'est pas grave quoi/mais comprend diola voilà/

E : Pour qu'il puisse sauver l'honneur de sa maman (Rire).../

T : Voilà c'est ça (Rire).../ (Annexe 2 corpus entretien 2 : 53 à 56).

Le désir de transmettre la langue ethnique apparaît comme une fierté dans la plupart des familles africaines, et ça se poursuit en situation de migration. Dans les propos du témoin (T2), il apparaît un désir profond de voir son fils parler sa langue ethnique, pour éviter d'être mal jugé par les proches. Ainsi, pour maintenir cette langue en contexte de migration et d'intégration, nos interviewés misent sur la pratique de celle-ci en famille avec les enfants. Pour eux il faut que ces derniers comprennent nécessairement leur langue ethnique, pour éviter les reproches et les mauvais jugements de leurs parents restés en Afrique, mais aussi du groupe ethnique en général. À la question de savoir pourquoi les enfants devraient nécessairement comprendre et parler la langue d'origine, tous nos interviewés affirment dans leurs réponses que c'est pour que ces derniers puissent communiquer avec les parents restés en Afrique. Il apparaît un désir profond de la part de nos enquêtés de voir leur(s) enfant(s) comprendre et communiquer en leur langue ethnique un jour, surtout avec leur famille restée en Afrique :

E : Que voulez-vous dire par « pour un jour »...

T : Pour un jour au pays/bah qu'ils arrivent à se comprendre avec la famille/

E : Donc/c'est pour se faire comprendre avec la famille qui est restée au pays ?

T : Voilà (rire)/

(Annexe 3 corpus entretien 3 : 35 à 38).

La plupart des enquêtés partagent le fait que les enfants doivent obligatoirement parler leur langue ethnique, pour faciliter la communication avec la famille restée en Afrique. Ce désir se traduit dans leurs attitudes envers cette langue. Pour eux, les enfants doivent forcément connaître la langue ethnique pour qu'ils sachent d'où ils viennent. C'est la fonction identitaire qui apparaît dans les attitudes de nos enquêtés envers leur langue ethnique. Communiquer en cette langue justifie de son appartenance et de son adhésion à son groupe ethnique.

4.3.2 Expression de l'identité ethnique

Comme nous l'évoquions dans la partie cadre théorique de ce mémoire, la langue est un marqueur identitaire par excellence de tout individu. Etant un instrument de socialisation, la langue fait parfois l'objet de véritables sentiments qui déterminent l'identité linguistique des individus. Ainsi, dans un contexte de migration et d'intégration, les personnes migrantes plurilingues expriment des sentiments profonds d'appartenance à une communauté ethnique précise. C'est le cas de la plupart des migrantes originaires d'Afrique, notamment des personnes migrantes originaires de Guinée, du Mali, et du Sénégal, qui expriment clairement leur appartenance à un groupe précis :

E : Votre maman est diola/votre papa est mauritanien qui ne parle pas diola/et vous alors vous vous identifiez dans quelle langue ?

T : Je suis diola/bien vrai que je ne parle pas ça/mais je me vois en tant que diola/même si on me dit tu es quoi/je dis je suis diola/hein

E : Ah oui.../

T : Oui c'est pour mes origines/donc je suis diola (rire)/.

(Annexe 2, corpus entretien 2 : 1 à 4).

T : Bah le soussou le malinké le bambara du mali/et ...euh le français/et puis...euh ma langue le diakanké/

(Annexe 3 corpus entretien 3 : 4).

On pourrait interpréter ces propos de nos enquêtés par le fait que, même dans une situation de monolinguisme ou de plurilinguisme, l'expression identitaire apparaît comme un cri à l'appartenance à un groupe ethnique. Cette expression identitaire est une des spécificités des migrants guinéens, maliens, et sénégalais. C'est une manière pour eux de clamer leur appartenance à un groupe ethnique auquel ils s'identifient comme membre à part entière. Ce phénomène justifie l'attachement à la langue familiale, qui est très souvent considérée comme la langue à laquelle on s'identifie, même si on ne la parle pas, comme c'est le cas du témoin (T2). La langue ethnique recouvre un caractère symbolique pour plupart des personnes originaires d'Afrique. Ainsi, il apparaît clairement une fonction identitaire dans les propos de ce témoin : « je

suis diola/bien vrai que je ne parle pas ça/mais je me vois en tant que diola/même si on me dit tu es quoi/je dis je suis diola/hein » (Annexe 2, Corpus entretien 2 : 2).

La revendication d'appartenance à une communauté ethnique se vérifie très souvent chez les adultes d'origine africaine surtout en situation de migration et d'intégration. Pour ces derniers, la langue d'origine reste la langue de référence. Presque tous nos enquêtés continuent de définir leur identité linguistique dans un contexte de migration par rapport à la langue ethnique. A cet effet, le maintien de la langue d'origine et des pratiques culturelles apparaissent comme des obligations pour certains. De ce fait, pour maintenir le contact avec leurs proches en Afrique, ils essaient d'éduquer leurs enfants dans les pratiques culturelles de leur communauté ethnique, pour les amener à s'identifier à leur groupe ethnique et connaître leurs origines.

Malgré le fait que leurs enfants soient nés en France, les parents refusent de croire que ces derniers puissent s'identifier qu'à la langue française. Pour eux, ils s'identifient par rapport à leur langue ethnique :

E : Vous ne pensez pas que le français soit aussi la langue maternelle des enfants ?

T : Ah non non non (rire)/

E : Ah bon...

T : Ah non (catégorique)

E : Mais ils parlent mieux français que soninké...

T : D'accord oui oui/

E : Donc c'est la langue qu'ils connaissent le mieux...

T : Pour eux pour eux non non ils considèrent pas ça/non non non parce qu'ils savent bien que ils sont pas français/

E : Mais ils sont nés en Français donc ils sont français...

T : Oui oui ils sont en France/mais euh...je sais bien ils sont nés en France/mais ils savent bien que ils sont pas euh...voilà quoi.../

E : Vous voulez dire qu'ils sont nés ici mais ils savent qu'ils sont originaires du Sénégal...

T : Exactement/c'est ça j'voulais dire/donc euh.../il sait donc du coup ils savent bien que c'est pas son langue maternelle/parce que à chaque fois ils vont partir

en vacance laba/donc euh...ils sont pas perdu xxx/voilà quoi c'est pas quelqu'un qui vraiment t'a pas de traces quoi/tu t'en fou derrière/tu tu euh...tu cherche pas où tu viens/non non eux ils sont pas comme ça/ils sont attachés quoi ils sont.../

(Annexe 6, corpus entretien 6 : 53 à 64).

Pour nos enquêtés, l'appartenance à un groupe ethnique suffit à justifier le choix de la langue maternelle. Dans les propos ci-dessus du témoin (T6), il apparaît la volonté de transmettre la langue et les pratiques culturelles de son groupe ethnique à ses enfants. Ainsi, il refuse de croire que ces derniers puissent se définir comme autre, c'est-à-dire appartenir à un autre groupe ethnique. Pour la plupart des enquêtés, refuser d'adhérer à son groupe ethnique est parfois perçu comme un signe de marginalisation.

Outre, le sentiment d'appartenance à une communauté ethnique, c'est aussi un sentiment de filiation à ce groupe. Pour nos enquêtés, si les enfants acceptent leur langue ethnique comme leur langue maternelle signifie que, l'éducation est réussie. Cependant, il est parfois très difficile pour certains parents de parvenir à embarquer totalement leurs enfants dans leurs pratiques ethniques et culturelles. Toutefois, quand l'enfant s'identifie à la langue de ses parents et à son groupe ethnique signifie que celui-ci a adhéré à sa communauté et que l'éducation est réussie, même s'il ne parle pas la langue, il devient un membre à part entière du groupe.

Malgré le fait qu'ils vivent sur le territoire français, depuis de nombreuses années, nos enquêtés expriment des sentiments profonds à leur langue ethnique. Le maintien de cette langue dans l'espace familial apparaît comme une mission et un devoir à transmettre aux plus jeunes. Pour eux, le fait de naître en France ne signifie pas que le français soit automatiquement la langue maternelle des enfants :

E : C'est votre langue/mais est-ce que c'est la langue des enfants...

T : Rire.../mais si.../parce que pourquoi/ici il est juste né ici/si je n'ai pas venu ici/ils vont né en Guinée non.../

E : Oui mais ils sont nés ici...

T : Oui...euh/non pour que...attend/ parce que/si il ne connaît pas notre langue la/ça c'est pas bien/parce que c'est notre langue/c'est langue pour moi/c'est langue pour mon mari aussi/il faut qu'il apprend.../il faut qu'il connaît notre langue

aussi/ça c'est bien/ça c'est important aussi.../ça c'est pas/parce que/les gens dit aussi/pourquoi tu n'a pas dit...prenait ton fils à l'école/à notre langue/ça c'est pas juste ça hein.../il faut que eux aussi/ils comprennent ton langue aussi/pour qu'il connait où tu viens/comme ça là.../voilà !/si il dit juste/français français français.../on sait/il ont français/parce que/ils ont nés ici/mais il faut qui.../si ils ont partait en Guinée/hein...ils vont dire quoi/ah bonjour ça va xxx/eux il comprend pas ça/ils vont ah.../les enfants de xxx/ils parlent pas diakanké/ils seulement français/ah...c'est pas bien/tu es comme ça.../tu es guinéenne/pourquoi tu n'apprends pas ton fils/ta langue guinéenne (rire)/

(Annexe 1, corpus entretien 1 : 178 à 181).

4.3.3 Les attitudes envers le français

Nos enquêtés expriment souvent des sentiments ambivalents envers le français. Nous avons cherché à comprendre s'ils évaluent leurs compétences en français ou non, puisque la majeure partie d'entre eux n'ont pas été scolarisés dans leurs pays d'origine. Sachant qu'ils sont dominants en langue d'origine (langue maternelle) pour la plupart, nous leur avons donc posé des questions suivantes pour comprendre leurs attitudes envers le français : Q2 « Pensez-vous que vous communiquez bien en français ? » Q3 « Avez-vous souvent honte de communiquer en français ? ».

Pensez-vous que vous communiquez bien en français ?		
8 interviewés		
Oui	Non	Indifférent
1	4	3

Parmi les différentes personnes interviewées, un (1) seul témoin déclare bien communiquer en français, quatre (4) témoins affirment qu'ils éprouvent parfois des difficultés à s'exprimer en français, alors que trois (3) déclarent être indifférents à la norme. Ces derniers pensent que cela n'a aucune importance, pour eux l'essentiel est de communiquer en français pour se faire comprendre par les autres, et que la norme

importe peu. Dans les réponses que nous avons relevées, nous constatons qu'il y a des sentiments différents vis-à-vis du français. La seule personne qui affirme s'exprimer bien en français, a été scolarisée dans son pays d'origine, ce qui explique son bon niveau dans cette langue. Contrairement aux quatre enquêtés qui ont déclaré avoir des difficultés en français et les trois qui affirment être indifférents à la norme, n'ont pas été scolarisés dans leurs pays d'origine. Toutefois, parmi ces derniers un seul a été à l'école, mais il a abandonné au niveau primaire, et un autre a été scolarisé à l'école coranique. Il faut noter que les trois personnes qui ont répondu être « indifférentes » à leur façon de parler français, sont essentiellement des hommes non scolarisés dans leur pays d'origine. Contrairement aux femmes non scolarisées, celles-ci ont répondu qu'elles ont des difficultés à s'exprimer en français dans certaines situations. On peut interpréter cela par le fait que la plupart des hommes migrants africains ne restent pas souvent à la maison, puisqu'ayant l'obligation de travailler pour aider la famille restée en Afrique, car c'est les plus sollicités.

Cependant, l'autoévaluation des compétences en français, chez certains migrants (es) semblent dépendre essentiellement de leur niveau dans cette langue, surtout au niveau de l'expression:

E : D'accord/est-ce que vous pensez que vous communiquez bien en français ?

T : Euh.../je pense hein/je pense le mot que je dis hein/moi si j'ai...euh/j'sais pas lire le mot/et dire le mot/je dis pas (rire)/

E : Pourquoi...

T : Parce que je ne sais pas/je laisse comme ça/je dis en mon langue

(Annexe 1 corpus entretien 1 : 140 à 143).

E : Il vous arrive de ne pas dire quelque chose que vous souhaiteriez dire parce que vous ne savez pas comment ça se dit en français ?

T : Oui ça m'arrive/parce que ça m'arrive de penser quelque chose/après pour sortir le mot/euh xxxx compliquer pour le prononcer quoi (rire)/

(Annexe 2 corpus entretien 2 : 79-80)

T : Je parle pas bien français beaucoup/

(Annexe 5 corpus entretien 5 : 54).

Les difficultés en français sont palpables chez certains de nos enquêtés, surtout chez les femmes non scolarisées dans leurs pays d'origine. La pratique du français, que ce soit dans la famille ou à l'extérieur semble être difficile chez les femmes. Les attitudes négatives de certains enquêtés révèlent parfois des sentiments d'insécurité linguistique, qui sont souvent traduits dans la peur et la honte de s'exprimer en français dans certaines situations.

4.3.4 Insécurité linguistique dans la pratique du français

Après avoir montré les attitudes de nos enquêtés envers la langue ethnique (langue maternelle) et envers le français, il nous semble important de revenir sur les attitudes linguistiques de ces derniers dans la pratique du français, qui sont parfois ambivalentes. Etant dominant en langue africaine, la plupart de nos interviewés entretiennent des rapports parfois ambigus avec le français, qui s'inscrivent dans un ordre plus général d'associations à la fois positives et négatives liées non seulement à la langue française, mais aussi à l'image qu'on leurs renvoie. Par ailleurs, la plupart de nos interviewés ce sont confronté à la pratique quotidienne du français depuis seulement leur arrivée sur le territoire français. Eprouvent-ils alors de véritables difficultés à s'exprimer en français, la langue qu'ils sont amenés à pratiquer quotidiennement en famille et dans la vie sociale, et se considèrent-ils comme des locuteurs non légitimes de cette langue, qu'ils estiment ne pas être la leur langue, mais celle des « autres » ?

Pour connaître les sentiments que nos interviewés ressentent dans leurs rapports quotidien au français, nous leurs avons posés cette question : Q3 « Avez-vous souvent honte de communiquer en français ? ». Nous commencerons d'abord par montrer les attitudes positives qu'ils associent à la pratique du français, avant de présenter des rapports parfois complexes voir négatifs à l'égard de cette langue.

En répondant à notre question sur ce qu'ils ressentent dans leur rapport au français, nos interviewés ont dévoilé leurs sentiments distingués. Dans le tableau ci-dessous, nous avons les résultats des réponses des différentes personnes interviewées :

Avez-vous souvent honte de communiquer en français ?		
8 personnes interviewées		
Oui	Non	Indifférent
1	4	3

Parmi les enquêtés, un seul enquêté déclarent se sentir en l'aise en communiquant en français, quatre enquêtés avouent ne pas se sentir en l'aise à communiquer en français, alors que trois enquêtés affirment se sentir fier de communiquer français. On peut constater que ce sont les mêmes personnes que dans la question précédente.

- **Les attitudes positives envers le français**

En obligeant nos enquêtés à exprimer leurs sentiments suite à la question (Q3) « Avez-vous souvent honte de communiquer en français ? », ces derniers ont révélé pour la plupart des sentiments positifs vis-à-vis du français :

E : Vous avez souvent honte de parlez français au point de vouloir changer votre façon de parler devant un natif...un français ?

T : Non je n'ai jamais eu ce problème là parce que/euh psychologique/dans ma tête je parle français xxx/ça c'est comme je suis né au Sénégal/je suis venu ici à l'âge de 25 ans/et donc je parle comme ça vient/je euh j'ai pas de complexe/parce que là on appelle ça le complexe/j'ai pas de complexe/et euh ça arrive que certains moment on me corrige/parce que je parle français/j'suis p'tit peu désolé de dire le mot mais je m'en fou complètement/parce que/euh pour moi j'suis fier de parler la langue française/euh ils ont pas compris ça/ça va à leur manière/euh ça ça me fait pas de soucis quoi/donc j'ai pas de complexe à ce coté là//Même les français eux font des fautes/donc moi euh si je parle.../non non ce coté... (Il insiste)/

(Annexe 4 corpus entretien 4 : 47-48).

E : Il arrive dés fois que vous soyez gêné de parler français ?

T : Ah non non non (catégorique)/je pas gênant ah non non non/je pas gêné pour parler français/ah non non non bah si je gêne comment je peux communiquer avec les gens c'est impossible/xxxx ici c'est ça c'est normal/au contraire ça m'a fait plaisir je comprend une autre langue/je veux bien aller plus loin encore/ça c'est la vie on sait jamais hein donc euh/xx c'est intéressant

(Annexe 7 corpus entretien 7 : 43-44).

Ces sentiments positifs de certains de nos interviewés traduisent le bonheur et le soulagement pour certains migrants de pouvoir parler français en France. Les locuteurs non natifs sont parfois habités par des sentiments d'imaginaires et d'insécurité linguistiques pouvant les démotivés dans la pratique de la langue dominante, mais pour certains de nos enquêtés, parler la langue française est une source d'enrichissement linguistique. Pour eux la langue française apparaît comme une langue d'ouverture vers l'autre, puisqu'étant la langue de communication par excellence en France. L'image d'altérité que la société d'accueil renvoie souvent à l'étranger, notamment aux migrants, ne semble pas poser de problèmes à certains de nos enquêtés, surtout pour le témoin (T4), qui affirme ne pas avoir de complexe à parler français devant les natifs, pour lui « *Même les français eux font des fautes* » (Corpus entretien 4 : 48). La honte et la peur de communiquer en français avec les natifs ou avec d'autres personnes ne semblent pas préoccupés certains de nos enquêtés.

E : Donc vous n'avez pas honte de parler français...

T : Non non moi parle français avec tout le monde/

(Annexe 5 corpus entretien5 : 75-76).

D'une part, certains de nos enquêtés sont très motivés à communiquer en français, et cela apparaît dans leurs attitudes envers cette langue. Parler français apparaît comme une délivrance et un soulagement, car d'une part c'est la seule langue qui peut aider à trouver du travail sur le territoire français. D'autre part, parler français apparaît

comme un impératif, étant donné qu'ils ont tous le projet de vivre définitivement en France.

- **Les attitudes négatives envers le français**

Pour répondre à notre question (Q3) « Avez-vous souvent honte de communiquer en français ? », certains de nos interviewés expriment clairement leur mal àaise à communiquer en français, surtout avec des natifs. Ce mal àaise est très souvent associé à la question de l'altérité :

E : Comment vous vous sentez quand vous parlez en français ?

T : Euh c'est difficile à dire hein/dés fois on se sent pas à notre place quoi (rire)/

E : Ah oui comment...

T : Bah un peu dans tous les sens hein/partout hein/

(Annexe 3 corpus entretien 3 : 45 à 48).

Ce témoin (T3) déclare ne pas se sentir en l'aise dans la pratique du français, même étant en sécurité linguistique. Pour lui c'est les opinions négatives des autres (des natifs) sur le « parler » des étrangers qui sont souvent gênant. Afin, comme d'autres dans le cas de ce témoin, la dévalorisation du « parler » des étrangers exprimée dans l'environnement social de la société d'accueil provoque très souvent des sentiments ambivalents et d'insécurité linguistique vis-à-vis de la langue dominante. Ceci provoque parfois des sentiments de complexe d'infériorité, donc la honte de parler français, comme c'est le cas de certains de nos témoins qui expriment clairement leur mal àaise à communiquer en français, surtout avec les natifs dans certaines situations:

E : Que ressentez-vous quand vous devez communiquer uniquement en français ? Avec votre mari ou votre belle famille ?

T : Ca me gêne un peu parce que/eux c'est leur langue quoi/moi c'est pas ma langue/parce que je pense peut-être y a une façon de parler/eux va pas le comprendre quoi je veux dire/ euh à quoi je peu parler/à la quelle manière que je peux dire cet mot là/donc peut-être/bah ça va faire une catastrophe (rire)/

(Annexe, corpus entretien 2 : 77-78).

E : ça ne vous gêne jamais de parler français ?

T2 : Moi un peu/quand je parle un peu il comprend pas/

E : Quand vous parlez avec quelqu'un et qu'il ne vous comprend pas vous êtes gêné parce que la personne ne vous comprend pas ?

T2 : Voilà là c'est dur un peu xxx (rire)/

(Annexe, corpus entretien 8 : 57-59 à 61).

Certains de nos témoins semblent intérioriser des sentiments de complexe d'infériorité linguistique dans la pratique de la langue française, puisqu'étant souvent considérés comme des gens qui ne maîtrisent pas bien cette langue. Les deux témoins (T2) et (T8) expriment non seulement des sentiments d'infériorité linguistique, mais aussi d'insécurité linguistique qui les empêchent de s'exprimer parfois en français devant les natifs dans certaines situations. Le blocage exprimé par nos témoins justifie un sentiment parfois partagé par les non-natifs dans la pratique de la langue cible. La plupart de nos témoins sont animés par le sentiment d'insécurité linguistique, surtout ceux qui n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine. Ce sentiment oblige souvent certains à garder le silence dans certaines situations, comme c'est le cas de ce témoin :

E : Il vous arrive de ne pas dire quelque chose que vous souhaiteriez dire parce que vous ne savez pas comment ça se dit en français ?

T : Oui ça m'arrive/parce que ça m'arrive de penser quelque chose/après pour sortir le mot/euh xxxx compliquer pour le prononcer quoi (rire)/

(Annexe, corpus entretien 2 : 79-80).

Le témoin (T2) exprime un sentiment d'insécurité linguistique, qu'il associe à la compétence en langue dominante. Ayant intériorisé les sentiments d'incompétences en français, il ne s'exprime que quand il connaît le mot ou quand il est sûr que le mot employé correspond exactement à ce qu'il voulait dire ou si le mot est bien employé dans son contexte, pour éviter qu'on le corrige à chaque fois qu'il commet une faute grammaticale, ou pour éviter qu'on se moque de sa langue ou encore pour éviter de heurter la sensibilité de certaines personnes. L'emploi public du français devient

difficile pour le témoin (T2), puisqu'étant en l'aise seulement quand il est avec ses proches :

E : Ca vous arrive aussi même quand vous êtes avec votre mari ?

T : Euh non/je peux parler tout en français/ben parce que ça fait longtemps qu'on est ensemble/donc du coup on est habitué quoi/même que je parle sans faire attention et tout/mais avec les autres il fallait que je fais attention/parce que voilà.../et on se connaît/sont pas habitué de parler tout le temps quoi/

(Annexe, corpus entretien 2 : 81-82).

Bref, l'insécurité linguistique chez nos enquêtés est très souvent associée à des sentiments épilinguistiques ambivalents, mais pour notre part nous avons retenu à travers les entretiens effectués que ce phénomène ne représente pas un obstacle pour certaines personnes migrantes dans la pratique quotidienne du français dans l'environnement social ou en famille. Par contre, d'autres l'associent à leurs compétences en langues et à la dévalorisation de leur « parler » en langue cible dans l'environnement social.

4.4 Les choix et les pratiques des langues

Dans cette partie de notre analyse, nous allons présenter des informations concernant les choix et les pratiques des langues de familles migrantes plurilingues en situation de migration et d'intégration, c'est-à-dire quelle(s) langue(s) est/sont utilisée(s) en famille avec qui et dans quelles situations ? Quels sont les facteurs qui déterminent les choix et les usages des langues chez nos enquêtés ?

Il s'agira pour nous de décrire et de discuter les choix et les pratiques des langues de nos interviewés en famille et éventuellement dans l'environnement social au quotidien. Pour cela, nous ferons de brèves descriptions de nos enquêtés pour faciliter la compréhension de l'histoire de leurs rapports au(x) langue(s) familiale(s) et au français. Nous prendrons aussi en compte les attitudes envers ces langues présentées dans la partie précédente, qui peuvent également conditionner des choix et des usages de langues dans l'espace familial.

Cependant, les informations concernant les choix et les usages des différentes langues dans le cercle familial ne proviennent pas de tous les membres de la famille, mais elles seront discutées dans le cadre général, c'est-à-dire incluant tous les membres de familles migrantes concernées dans cette étude, en fonction des usages déclarés par nos différents interviewés dans les communications familiales selon les langues en présence. N'ayant pas pu faire des entretiens collectifs avec tous les membres d'une même famille migrante suite aux raisons que nous avons expliquées dans la partie méthodologie, nous nous sommes entretenus qu'avec des mères et des pères de familles. Nous nous baserons donc uniquement sur des informations déclarées par ces derniers sur des choix et des usages des langues en famille pour faire nos analyses.

4.4.1 L'utilisation des langues en famille

Dans cette dernière partie de notre analyse, nous nous intéresserons aux pratiques des langues des membres de familles migrantes plurilingues résidant au Mans. La famille est le lieu où les langues se côtoient, se transmettent, et se pratiquent au quotidien par des membres. Elle « *fonctionne comme un espace de solidarité entre ses membres mais aussi comme un espace de référence symbolique qui régente, pour une part importante, la vie en société* » (Antoine et al., 1992 : 137, cité par Dreyfus et Juillard, 2005 : 10). La famille apparaît comme une instance où tout s'effectue, notamment les rapports autour des langues au quotidien.

Dans un contexte de minoration si la première langue des membres d'une famille n'est pas dominante dans la vie sociale, la famille peut tenter de conserver cette langue, puisqu'étant le seul lieu où les membres se servent de cette langue. Cependant, dans le contexte de la migration, où la langue du pays d'accueil est dominante, celle-ci rentre dans les familles migrantes, et les langues parlées en famille peuvent résulter d'une négociation entre les membres de la famille et de la société dont ils font partie. Dans ce cas, la famille « *apparaît comme le lieu d'un conflit linguistique qui fait écho aux conflits de la société* » (Calvet, 1999 : 105). L'usage des langues en famille, notamment dans de familles migrantes plurilingues, provoque parfois des choix linguistiques qui régissent les relations interpersonnelles des membres, puisqu'étant

confrontés à la cohabitation de deux ou plusieurs langues dans le foyer, avec surtout l'entrée de la langue dominante dans le cercle familial.

Nous allons voir dans cette partie comment la/les langue(s) africaine(s) et le français sont utilisées au quotidien dans différentes familles migrantes. Nous allons fonder nos analyses sur des réponses de personnes migrantes plurilingues enquêtées, suite aux différentes questions que nous leurs avons posé sur leurs expériences lors de nos entretiens : **Q1** « Combien de langues parlez-vous ? Votre époux/épouse ? » **Q2** « Quelle(s) langue(s) utilisez-vous fréquemment en famille ? » **Q3** « Quelle (s) langue(s) utilisez-vous pour parler à votre époux ? Épouse ? Votre/vos enfants ? À un inconnu ? » **Q4** « Dans quelles situations utilisez-vous votre première langue/langue maternelle ? Le français ? Les autres langues » **Q5** « Que ressentez-vous quand vous voyez vos enfants communiquer en français et non dans votre première langue ? » **Q6** « Les enfants choisissent-ils une langue pour vous parler ? Ou un de vous ? Dans quelles situations de communication ? » **Q7** « Comment utilisez-vous la/les familiale(s) et le français en famille ? Langues alternées/mêlées ? » **Q8** « Dans quelle(s) langue(s) vous vous adressez spontanément à vos enfants ? Votre mari/femme ? Aux inconnus ? » **Q9** « Vous donnez des ordres dans quelle(s) langue(s) ? Vous grondez et plaisantez dans quelle(s) langue(s) ? » **Q10** « Souhaitez-vous mieux parler le français ? ».

Les informations concernant les choix et les usages des différentes langues en famille seront présentées en fonction des communications familiales selon les langues fréquemment utilisées.

Les communications entre les membres d'une famille migrante paraissent dominées par la première langue des adultes. La majorité de nos interviewés déclarent utiliser habituellement leur première langue dans les communications familiales, comme on peut le voir sur ce tableau :

Langue(s) fréquemment utilisée(s) par les interviewés en famille			
Langues	première langue	français	les deux
Témoins (8)	3	1	4

Nous voyons sur le tableau ci-dessus que les communications familiales entre les membres d'une même famille migrante sont dominées par l'utilisation des deux

langues, et non dans la langue première des enquêtés. Sur les huit témoins (8) enquêtés, trois (3) déclarent utiliser habituellement leur première langue (langue ethnique/langue maternelle) dans les communications familiales, contre quatre (4) témoins qui déclarent utiliser habituellement les deux langues (langue première et français), alors qu'un seul témoin déclare utiliser essentiellement le français. Il est parfois très difficile de savoir si c'est le français ou la première langue qui est la langue la plus utilisée dans les communications familiales par nos enquêtés, étant donné qu'ils sont tous bi-plurilingues, mais essentiellement dominant en langue ethnique. Cependant, nous retiendrons que c'est le mélange des deux langues (première langue et français) qui semble fréquent dans les communications familiales comme l'affirment presque tous les enquêtés:

E : Combien de langues utilisez-vous dans votre famille ?

T : Bah c'est deux langues/Soussou/après peul/

E : Vous parlez que ces deux langues ?

T : Ouais

E : Votre mari parle que ces deux langues aussi ?

T : Ouais/il parle bien français aussi/

E : Ah oui donc vous parlez français aussi dans votre famille...

T : Bah ouais mais pas trop hein/

E : Pas trop...

T : Oui c'est un petit peu/

E : Donc vous parlez trois langues en famille...

T : Ouais mais plus soussou et peul/

(Annexe, corpus entretien 5 : 1 à 12).

E : Maintenant quelles sont les langues que vous utilisez le plus en famille ?

T : Bah écoute euh on utilise les deux/ouais on utilise les deux à la maison (langue maternelle des adultes et français)/on utilise les deux forcément/

E : Lesquelles ?

T : Soninké et français/

(Annexe, corpus entretien 7 : 13 à 16).

E : Combien de langue utilisez-vous dans vos communications familiales ?

Ta : Euh à peu près deux langues/en fait français bambara soninké trois/

(Annexe, corpus entretien 8 : 1-2).

Parlant tous deux ou plusieurs langues, nous constatons que les communications familiales sont dominées par l'utilisation simultanée des deux langues (première langue des adultes et français) dans de familles migrantes. Le mélange des deux langues est le mode de communication privilégié dans ces familles. On peut ajouter que le type de communication bilingue qu'adoptent les familles migrantes est le type de communication le plus fréquent dans la plupart de familles bi ou plurilingues, pour favoriser l'intercompréhension. En plus, le français est la langue dominante de l'environnement social. Mais, l'aspect le plus marquant est que certains de nos témoins sont catégoriques sur le fait qu'ils utilisent exclusivement que leur première langue (langue maternelle) dans les communications familiales, et non les deux langues :

E : D'accord/dans votre famille/quelle langue utilisez-vous/en famille ?

T : Notre langue/la langue diakanké

(Annexe, corpus entretien 1 : 3-4).

E : Donc c'est le diakanké qui est utilisé en famille ?

T : Oui on parle que diakanké/

(Annexe, corpus entretien 3 : 21-22).

E : Quelles sont les langues que vous utilisez, fréquemment en famille ?

T : Wolof.../

E : Uniquement... ?

T : Oui

(Annexe, corpus entretien 4 : 3 à 6).

Il faut noter que l'utilisation des deux langues dans de familles migrantes est plus fréquente. Cela peut s'expliquer par le fait que les parents sont en général dominants dans leur première langue (langue maternelle), alors que les enfants, eux, sont dominants en français, et parlent très rarement la première langue des parents, nous le verrons dans les pratiques déclarées par les enquêtés dans les communications familiales entre les membres d'une même famille migrante.

4.4.2 L'utilisation des langues entre les membres de familles migrantes

Nous venons de voir que les langues utilisées régulièrement dans les communications familiales sont la première langue (langue maternelle) des adultes et le français. Qu'en est-il de la/les langue(s) habituellement employée(s) dans les communications entre les *dyades*²⁹ ? Nous verrons dans le tableau ci-dessus les langues habituellement employées dans les communications (échanges) entre les membres de familles migrantes, en fonction des pratiques déclarées par nos enquêtés, qui sont également des mères et des pères de familles vivant l'expérience au quotidien.

Langues habituellement utilisées entre les membres d'une famille migrante				
Dyades	Témoins	première langue	français	les deux
époux - épouse	3	3	0	0
épouse - époux	5	4	1	1
mère – enfant (s)	5	5	0	5
père – enfant (s)	3	3	2	3

Nous pouvons voir dans ce tableau qu'il n'y a quasiment pas de communications en français entre les couples (époux-épouse/épouse-époux) dans de familles migrantes. Le

²⁹ Terme employé par F. Leconte, 1997

choix langagier entre les parents se fait uniquement en langue africaine, à l'exception d'un seul couple. Pour expliquer ce phénomène, presque tous nos enquêtés déclarent parler la même langue ethnique (langue maternelle) que leur conjoint(e), sauf un seul enquêté. Ce dernier est une femme d'origine sénégalaise mariée à un français natif, qui ne parle pas encore assez bien la première langue de son épouse. Toutefois, le couple utilise parfois les deux langues, c'est-à-dire le français et le wolof (première langue du témoin « T2 ») dans les communications familiales, même si c'est le français qui est majoritairement utilisé au sein de leur foyer. Par contre, pour les autres couples, le choix de l'utilisation de la première langue pour échanger avec le/la conjoint(e) est motivé par le fait que le couple partage la même langue ethnique (langue maternelle), comme l'affirment presque tous nos enquêtés :

E : Notre langue ?/votre mari parle aussi diakanké ?

T : Oui/il est diakanké aussi comme moi (rire)

(Annexe, corpus entretien 1 : 69-70).

E : D'accord/votre mari parle cette langue aussi ?

T : Oui mais il est diakanké aussi (rire)/il parle diakanké comme moi/

E : Donc c'est le diakanké qui est utilisé en famille ?

T : Oui on parle que diakanké/

(Annexe, corpus entretien 3 : 19 à 22).

E : Votre mari parle quelle langue ?

T : Bah mon langue/peul

(Annexe, corpus entretien 5 : 35-36).

La première langue de nos interviewés occupe les communications entre conjoint/conjointe dans la plupart de familles migrantes. Ce choix de langue se poursuit dans les communications entre les dyades mères/enfant(s) et père/enfant(s). On peut voir dans le tableau ci-dessus que les parents utilisent essentiellement leur première langue pour parler à leur(s) enfant(s) dans l'espace familial. Dans les échanges entre mère-enfants, le français est complètement absent des échanges. Les cinq (5) mères de

familles enquêtées déclarent toutes utiliser uniquement leur langue maternelle quand elles s'adressent à leur(s) enfant(s). Ceci peut être expliqué par le fait que la plupart des femmes que nous avons interviewées ont des compétences très faibles en français, mais aussi par le fait qu'elles ont à cœur de transmettre leur première langue à leur(s) enfant(s). Par contre, le français est bien présent dans les communications entre père-enfants, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus. Parmi les trois (3) pères de familles que nous interviewés, deux (2) pères de famille déclarent utiliser fréquemment le français avec leurs enfants, et un seul père de famille déclare utiliser essentiellement sa première langue pour parler à ses enfants. Néanmoins, ce dernier déclare parfois faire recours au français pour traduire certains mots quand les enfants ne comprennent pas en langue africaine. Les pères de famille semblent plus ouverts à l'utilisation de l'une ou de l'autre langue dans les communications familiales avec leurs enfants. Pour les témoins (T7 et T8), il est parfois très difficile de communiquer uniquement en langue ethnique avec les enfants. Ces derniers n'ayant pas assez de compétences en langue ethnique, il est donc nécessaire d'utiliser parfois le français pour mieux communiquer avec eux. En plus, comme les deux témoins (T7 et T8), la plupart de nos enquêtés affirment que le français vient parfois naturellement quand ils s'adressent à leurs enfants, et qu'ils oublient de temps en temps d'utiliser la langue ethnique pour échanger avec eux. Les pères de familles ont une pratique bilingue plus souple que les mères de famille dans la plupart du temps dans les familles de nos enquêtés.

Cependant, que ce soit les mères ou les pères de familles, l'utilisation des deux langues est parfois obligatoire dans les communications familiales avec les enfants. Nous pouvons voir dans le tableau ci-dessus que tous nos témoins déclarent utiliser les deux langues dans les communications familiales, surtout avec leur(s) enfant(s) :

E : Vous leurs parlez dans quelle langue quand vous leurs envoyer chercher quelque chose ?

T : Bah je le parle en soninké/oui comme je dis ça dépend quel truc qui vont aller chercher/si je lui parle il comprend pas après je lui parle en français voilà ça dépend/

E : Dans quelles situations vous parlez soninké et français en même temps ?

T : Euh ça dépend/comme je dis ça dépend/si c'est moi tout seul avec ma femme si on discute on parle soninké/oui on parle ça/si je parle avec les enfants comme je dis/ça dépend ça dépend quel sujet/si arrive pas à comprendre ça dépend ça dépend/voilà quoi quel sujet ça dépend/si arrive pas à comprendre voilà là je essayer de l'expliquer en français dans ma manière quoi/donc ils vont comprendre/

(Annexe, corpus entretien 7 : 33 à 36).

La dyssymétrie des compétences linguistiques en langue ethnique ou première langue et en français est très souvent à l'origine de l'utilisation simultanée des deux langues dans de familles migrantes. Dans ces familles, les parents sont souvent plus dominants en langue africaine, alors que les enfants, eux, sont dominants en français, qui est en plus la langue dominante dans l'environnement social français.

4.4.3 La transmission réciproque des langues en famille

Comme nous venons de le voir précédemment, certaines familles migrantes adoptent différentes stratégies dans les communications familiales pour l'intercompréhension des uns et des autres. Dans la plupart de ces familles coexistent deux ou plus de deux langues que les membres de la famille utilisent très souvent pour communiquer (échanger). Les communications familiales sont très souvent bilingues, avec l'utilisation de la première langue des adultes et le français, qui est la langue de l'environnement social, et dans la moindre mesure une autre langue africaine du répertoire des parents, souvent utilisée entre les parents, eux-mêmes, ou avec les adultes des autres groupes parlant cette langue. En plus, l'asymétrie des répertoires des membres de la famille, notamment les parents qui restent dominants en langue ethnique (langue maternelle), les enfants et certains parents (scolarisés dans leur pays d'origine) qui sont dominants en français. Cette asymétrie des répertoires langagiers entraîne très souvent des transmissions réciproques des langues (première langue des adultes et français) entre les membres, mais aussi entre les parents, eux-mêmes, avec surtout le besoin de certains parents non scolarisés dans leur pays d'origine d'améliorer leurs compétences en français.

La transmission réciproque des langues familiales (français y compris) se fait en général entre les parents et les enfants du fait de l'asymétrie des répertoires des uns et des autres en fonction de la langue à laquelle chacun est dominant. Pour mieux comprendre comment les langues sont transmises réciproquement entre les membres de familles migrantes, nous avons posé cette question à nos enquêtés : Comment avez-vous appris le français ? Outre sa fonction de langue officielle et dominante dans la société française, le français reste la langue cible de toute personne résidant en France, comme c'est le cas des personnes enquêtées. C'est pour cela nous avons cherché à comprendre comment nos enquêtés ont appris cette langue, étant donné que la plupart d'entre eux n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine, et ils ne parlaient pas forcément le français avant leur arrivée en France.

Pour répondre à la question, la majorité de nos enquêtés déclarent avoir appris à parler français depuis leur arrivée en France, même s'il est difficile de vérifier cela, puisque tous nos enquêtés sont originaires des pays francophones, où le français est également la langue officielle. Toutefois, certains enquêtés déclarent comprendre quand on leur parle en français avant leur arrivée en France, mais ils n'arrivaient pas à répondre. Cependant, le premier lieu d'apprentissage du français pour la plupart des personnes enquêtées est la famille, où les uns et les autres apprennent à parler cette langue avec l'aide de leur conjoint, comme l'affirme le témoin (T1) :

E : Quand vous êtes arrivée en France/comment avez-vous appris à parler français ?

T : (Rire)/C'est mon mari/qui m'aide...euh/à parler français/euh...aussi à la télé aussi/quand m'assois/je regarde la télé/je comprends aussi

E : quand vous regardez/les informations/les émissions/vous arrivez à comprendre ce qu'on dit ?

T : Oui oui/je comprends/les séries/tout ça là.../je comprends (rire)

E : Votre mari vous parle en français de temps en temps ?

T : Oui de temps en temps/pour que je comprends/ou bien/si je ne connais pas le mot là.../je le demande dans notre langue/il me dit/c'est ça et ça.../pour que je comprends bien...

(Annexe, corpus entretien 1 : 61 à 64 et 72-73).

E : Vous voulez dire vous apprenez à parler français sur votre mari et votre fille ?

T : Voilà c'est ça (rire)/

(Annexe, corpus entretien 5 : 41-42).

Le récit des témoins (T1) et (T5) est révélateur de la façon dont la langue française est parfois transmise dans certaines familles migrantes. Dans ces familles, lorsqu'un membre maîtrise mieux le français, il joue le rôle de « tuteur et ou de traducteur » pour aider l'autre à mieux comprendre et parler cette langue. Il faut préciser que dans de familles migrantes, le plus souvent c'est le mari qui parle mieux français, du fait de sa scolarisation dans son pays d'origine, ou du fait qu'il est le premier à arriver en France, puis les enfants, du fait qu'ils sont nés en France, et que c'est la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Au cours de nos entretiens, nous avons constaté que dans la plupart de familles migrantes les femmes ne maîtrisent quasiment pas la langue française. Cela s'explique par les raisons que nous venons de citer précédemment, mais il faut préciser que dans le contexte de l'immigration africaine, ce sont les hommes qui partent en premiers, et les femmes les rejoignent plus tard. Il semble aussi que les médias jouent un rôle essentiel dans l'apprentissage du français dans de familles migrantes. Le rôle des médias, en particuliers de la télévision a été invoqué par certains de nos enquêtés, comme l'affirme le témoin (T1), pour qui la télévision a joué un rôle important dans son apprentissage de la langue française.

Il faut ajouter que dans certaines familles migrantes, les enfants sont parfois détenteurs de la norme en langue française. Lorsque les parents ou l'un des parents n'est pas scolarisé en français, les enfants sont parfois amenés à l'aider à mieux parler cette langue. Pour cela, ils corrigent ce dernier quand il parle mal en français ou quand il commet une faute grammaticale. Mais cela se fait réciproquement, puisque les parents font également la même chose avec les enfants en langue africaine (langue ethnique/langue maternelle) :

E : Est-ce qu'il y a des moments où les enfants vous corrigent en français/papa on ne dit pas comme ça/on dit comme ça...

T : Ouais ouais (rire)/c'est normal ça on se comprend/ah oui ah oui beaucoup même/parce que c'est pas euh...le même méthode...euh c'est pas le même façon à parler tu vois/comme bon ils sont étudié/ils sont carrément dedans /c'est différent oui c'est différent/on se comprend/c'est normal c'est normal/c'est comme moi des fois si comme là là euh comme soninké je le dis/là par exemple ils vont me parler un mot en soninké/la façon il voulait dire/je le dis c'est pas comme ça/voilà je le corrige/mais je sais bien qu'est-ce qui voulait dire je comprend/je le dis c'est pas comme ça c'est comme ça/pareil c'est pareil

(Annexe, corpus entretien 7 : 37-38).

E : Les enfants vous corrigent parfois quand vous ne parlez pas bien français ?

T2 : Ouais (rire)/

E : Comment ?

T2 : Maman on dit pas comme ça/on dit comme ça (rire)/

E : Vous faites la même chose aussi quand ils parlent soninké ?

T2 : Ouais je corrige aussi (rire)/

(Annexe, corpus entretien 8 : 62 à 67).

L'apprentissage du français, de la première langue des parents ou de la langue ethnique se fait mutuellement entre les membres de familles migrantes. L'asymétrie des répertoires langagiers fait que les enfants se positionnent en détenteurs de la norme en français, alors que les parents, eux, restent détenteurs de la norme en langue africaine (première langue/langue maternelle). Toutefois, le rôle des uns et des autres reste déterminant dans l'acquisition du français et de la langue africaine. Cependant, dans les échanges des membres de la famille, il semble y avoir un désaccord sur le code à employer, puisque chacun emploie la langue dans laquelle il est dominant pour expliquer ou corriger l'autre. Le mélange des deux langues (français et première langue/langue maternelle) est souvent le moyen employé par les membres de la famille pour améliorer leur compétence et celle des autres dans la langue la moins dominée. Pour cela, l'emploi du code mixte est le moyen fréquemment utilisé pour passer d'une langue à l'autre :

E : Quand vous parlez à votre fils vous utilisez quelle(s) langue(s) spontanément ?

*T : Je parle beaucoup...euh je mélange les deux quoi/la journée parce que parfois j'oublis/que je dois lui parler en wolof/pour qu'il comprend un peu avec ses petits cousins/donc du coup/je...euh//comme par exemple si je lui dis donne moi ça en français/après je lui dis/hey « **johma lii** » en wolof (signifie en français : « **donne moi ça/ceci** » notre traduction)/voilà pour qu'il comprend que je parle en français et en wolof hein/*

(Annexe, corpus entretien 2 : 71-72).

Le mélange et l'emploi alterné des langues est le mode de communication privilégié des membres de familles migrantes. Le témoin (T2) préfère employer les deux langues (français et wolof) pour parler à son fils, afin que celui-ci puisse maîtriser les deux codes à l'avenir, et qu'il puisse parler à sa famille restée au Sénégal en wolof. Par contre, certains de nos interviewés s'adressent toujours à leurs enfants en langue ethnique (langue maternelle), même si ces derniers leurs répondent toujours en français :

E : D'accord/quand vous leurs parlez en diakanké/ils vous répondent dans cette langue ?

T : Oui dés fois/mais la plupart c'est en français (rire)/

(Annexe, corpus entretien 3 : 29-30)

E : Ils vous répondent dans quelle langue quand vous leurs parlez en wolof ?

T : En français/

(Annexe, corpus entretien 4 : 23-24).

E : Vous lui parlez dans quelle langue alors/vous avez dit tout à l'heure que vous ne parlez pas trop français en famille

T : Ouais moi je parle mon langue à la maison avec elle/mais elle a répondu en français

(Annexe, corpus entretien 5 : 19-20).

E : Quand vous leurs parlez en soninké ils vous répondent dans cette langue ?

T1 : Non il répond en français/mais il comprend mais il répond en français (T2 d'accord avec T1)/

(Annexe, corpus entretien 7 : 28-29).

Le parler bilingue et l'alternance de langues sont les modes de communications préférés des membres de la plupart de familles migrantes enquêtées. L'asymétrie des répertoires et la cohabitation des langues favorisent très souvent ces types de communications entre les membres d'une famille migrante. Cependant, certains parents auraient préféré que leur(s) enfant(s) leurs répondent en langue ethnique (langue maternelle), surtout quand ils leurs parlent en cette langue, même si leurs sentiments sont parfois mitigés :

E : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous leurs parlez en diakanké et qu'ils vous répondent en français ?

T : Moi je leur dis... enfin/euh dés fois...euh/ça me...euh/c'est que...euh/j'aurais bien voulu/qu'ils me répondent en diakanké directement hein/mais sauf que c'est bien difficile en étant à leur âge/mais...enfin une fois qu'ils dépasseront ce stade d'âge/je pense qu'ils le parleront/mais je le prends pas bien/

E : Vous le prenez pas bien ?

T : Ouais (rire)/je préfère qu'ils parlent ma langue/qu'ils apprennent ça aussi/parce que le français de toute façon/ils vont/ils vont pouvoir le parler/ils sont à l'école/ils sont partout c'est le français/donc on aimerait bien qu'ils parlent notre langue maternelle/pour un jour.../

E : Pour un jour...

T : Pour un jour au pays/bah qu'ils arrivent à se comprendre avec la famille/

E : Donc/c'est pour se faire comprendre avec la famille qui est restée au pays ?

T : Voilà (rire)/

(Annexe, corpus entretien 3 : 31 à 38).

On constate que le témoin (T3) préfère clairement que les enfants parlent dès fois sa langue maternelle, surtout quand il leur parle en cette langue. Pour lui, les enfants sont en contact permanent avec le français dans la vie de tous les jours, contrairement à la langue diakanké (langue maternelle du témoin) qui est employée seulement dans le cercle familial ou avec un membre du groupe. En plus, l'apprentissage de cette langue permettrait aux enfants de pouvoir communiquer avec la famille restée en Guinée (Conakry). Le sentiment exprimé par le témoin (T3) est partagé par l'ensemble des enquêtés. Ils veulent tous transmettre leur première langue/langue maternelle à leur(s) enfant(s), afin que ce/ces derniers puisse(nt) communiquer en cette langue avec leur famille restée en Afrique ou une fois sur place. Cependant, la plupart de nos interviewés ne s'opposent pas à ce que leur(s) enfant(s) leur répondent en français, même quand ils leur parlent en langue ethnique (première langue/langue maternelle). Certains trouvent normal que leur(s) enfant(s) leur répondent en français. Pour eux, ces derniers parlent mieux français que toute autre langue, et ils sont plus en l'aise dans cette langue, et que c'est leur langue de scolarisation :

E : Qu'est-ce que vous ressentez quand ils vous répondent en français ?

T : Ça me fait rien parce que euh /quelque part il est pour rien lui//Euh j'essaie comme là je te dis/même hier euh on chaque fois euh.../j'essaie de les faire comprendre/euh comme je dis j'aime bien l'esprit liberté/il ne peut rien/c'est un enfant/et euh j'essaie de le faire comprendre/comme je dis/je fais mon mieux/euh je l'impose rien du tout parce que ça sera vraiment ridicule/euh moi je le xx/je le répète il n'y aura pas le choix xx parler français//Donc euh...voilà/

(Annexe, corpus entretien 4 : 25-26).

E : D'accord/vous ressentez quoi quand vous parlez à votre fille dans votre langue et qu'elle vous répond en français ?

T : Euh rien/elle parle pas mon langue elle parle français/

E : Vous voulez dire ça ne vous dérange pas que votre fille vous réponde en français...

T : Non non ça dérange pas de moi (elle veut dire que ça ne lui dérange pas)/

(Annexe, corpus entretien 5 : 23 à 26).

E : Qu'est-ce que vous ressentez/quand il vous répond en français ?/ça ne vous dérange pas ?

T : Non non/euh...ça me pose pas problème/par ce que je comprends/ce qu'il dit en français

(Annexe, corpus entretien 1 : 100-101).

4.5 Remarques conclusives

Dans cette dernière partie de notre recherche, nous nous sommes d'abord intéressés aux attitudes des enquêtés aux langues qui les entourent, en particuliers envers la langue africaine (langue ethnique, première langue/langue maternelle), et le français. Puis, aux facteurs constitutifs des pratiques de celles-ci dans l'espace familial par les membres de familles migrantes.

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés aux attitudes envers la langue africaine. Nous avons montré que les attitudes envers la langue africaine sont généralement associées à l'identité personnelle et symbolique, alors que les attitudes envers le français sont toujours associées aux représentations, c'est-à-dire la langue des autres, la langue de l'intégration et de la réussite sociale. Les enquêtés se définissent tous par rapport à leur langue ethnique, même s'ils ne la parlent pas comme le témoigne le témoin (T2) « *Je suis diola/bien vrai que je ne parle pas ça/mais je me vois en tant que diola/même si on me dit tu es quoi/je dis je suis diola/hein* » (66). Bien que parlant deux ou plusieurs langues, et vivant dans un pays étranger essentiellement monolingue, tous les enquêtés choisissent de transmettre à leur(s) enfant(s) la langue qui les rattache à leur groupe ethnique et culturel, et non le français, qui est non seulement la langue de l'environnement social où ils vivent, mais aussi la langue de l'élite intellectuelle, de prestige, de la réussite sociale, et de l'ouverture aux autres.

Toutefois, les attitudes de nos interviewés envers le français sont ambivalentes. Certains entretiennent de bons rapports avec le français, qu'ils considèrent comme la langue de la réussite sociale et de prestige. En plus, pour certains enquêtés, parler français est un soulagement, et pour d'autres c'est une fierté. Cependant, qu'ils

soient scolarisés dans leurs pays d'origine ou non scolarisés, la plupart des personnes enquêtées ont des imaginaires linguistiques qu'ils ont intériorisés, et qu'ils associent à la pratique du français. La dévalorisation du parler des migrants en français entraîne parfois des rapports ambivalents envers cette langue et suscite le besoin et l'envie de promouvoir, de maintenir, et de transmettre la langue d'origine dans l'espace familial. La plupart des enquêtés déclarent ne pas se sentir en l'aise dans la pratique du français, ce qui conduit à une insécurité linguistique, par contre d'autres déclarent ne pas se sentir en l'aise en français parce que ce n'est pas leur langue maternelle, et qu'ils ne se sentent pas à leur place (T3).

Dans un second temps, nous nous sommes intéressés aux choix et pratiques des langues dans l'espace familial. Les choix et les pratiques de langues déclarées par nos enquêtés, pendant nos entretiens, sont divergentes. La plupart des enquêtés déclarent utiliser essentiellement leur langue ethnique (première langue/langue maternelle) dans les communications familiales, contrairement au français, qui est utilisé qu'en dehors de la famille. Cependant, la quasi-totalité des enquêtés déclarent adopter une stratégie de communication bilingue pour échanger en famille, avec l'utilisation simultanée de la première langue, de la langue ethnique et du français. La langue française est bien adoptée dans certaines familles migrantes, c'est la langue qui est habituellement utilisée pour traduire quand les enfants ne comprennent pas quelque chose en langue africaine. Quant aux enfants, ils ne parlent quasiment pas la langue ethnique des parents en famille, ils utilisent essentiellement le français pour parler à leurs parents, même quand ces derniers leurs parlent en langue ethnique. La majorité des enquêtés trouve normal que leurs enfants parlent plus en français qu'en leur langue ethnique en famille, et que ça ne les dérange aucunement que les enfants répondent en français quand ils leurs parlent en langue africaine (langue ethnique, première langue/langue maternelle). Nos interviewés considèrent que le mélange des langues (langue africaine et français) dans l'espace familial est normal, étant donné qu'ils vivent sur le territoire français, donc parler français, pour eux, apparaît comme un devoir.

Conclusion

Cette étude a ambitionné d'examiner la réalité sociolinguistique de familles africaines en situation de migration et d'intégration, à savoir les attitudes des membres envers les langues qui les entourent, et des choix et des pratiques de celles-ci dans l'espace familial, avec surtout le passage d'une culture de la pluralité linguistique à une culture essentiellement monolingue et assimilationniste. En focalisant notre étude sur de familles migrantes, nous nous sommes intéressés à l'histoire des rapports aux langues et le rôle de celles-ci dans les processus de construction identitaire en situation de migration et d'intégration. Les personnes migrantes se distinguent du reste de la population par le fait qu'elles parlent d'autres langues différentes de la langue dominante, alors que cette dernière est la seule langue de l'environnement social, ce qui entraîne parfois les choix de langues dans l'espace familial.

En nous engageant dans cette étude, nous nous sommes posé plusieurs questions, mais la principale a été de savoir si les langues africaines résistent à l'influence du français dans les familles migrantes. Pour trouver des réponses à nos questionnements, nous nous sommes interrogés en formulant cette problématique : *Qu'est-ce qui détermine les rapports aux langues, langue(s) familiale(s) et français, de familles africaines plurilingues en situation de migration et d'intégration ? En quoi les trajectoires linguistiques de ces familles influencent leurs rapports aux langues en contexte migratoire ? Quels effets sur les attitudes aux langues et les choix et les pratiques de celles-ci dans l'espace familial ?*

Pour préciser notre problématique, nous avons formulé une hypothèse générale selon laquelle, *les trajectoires linguistiques influencent les attitudes aux langues (langue d'origine et français) et les choix et les pratiques de celles-ci dans l'espace familial*. À partir de cette hypothèse générale, nous avons formulé trois sous-hypothèses en rapport tout d'abord avec la coexistence des langues dans les familles migrantes : *la cohabitation des deux langues (première langue des adultes/langue ethnique et français) est une pratique privilégiée des familles migrantes*. Ensuite, nous avons formulé une autre sous-hypothèse concernant le rôle du français dans les communications familiales : *le français est considéré comme une langue véhiculaire dans les familles migrantes*. En fin, notre dernière sous-hypothèse concerne les

communications familiales des membres : *les membres de familles migrantes privilégient des communications bilingues entre eux.*

Pour exploiter au mieux les données recueillies au cours de cette étude, nous avons emprunté la méthode qualitative, qui nous a permis de faire des analyses riches et variées des entretiens que nous avons effectué auprès de nos enquêtés, à l'aide de la méthode d'entretien semi-directif. Nos enquêtés sont constitués essentiellement des mères et des pères de familles suivant une formation FLI (Français Langue d'Intégration) au centre de formation associatif AGAFI au Mans.

En fonction des attitudes aux langues, et les choix et des pratiques déclarées par nos enquêtés, nous avons pu valider toutes les hypothèses émises dans cette étude. Cependant, il est difficile de faire une généralité de ce phénomène à l'ensemble des familles africaines migrantes, étant donné que notre étude ne s'est intéressée qu'à quelques familles originaires de Guinée, du Mali, et du Sénégal résidant au Mans. Par contre, l'analyse des données recueillies dans cette étude, montre que les familles migrantes opèrent des choix de langues réfléchis dans les communications familiales. En effet, la pénétration du français dans les familles migrantes s'accompagne très souvent du maintien ferme de la langue d'origine, avec la transmission de celle-ci dans l'espace familial par les adultes. La langue africaine représente une composante essentielle de l'identité personnelle et symbolique dans de familles migrantes. Le caractère symbolique de la langue africaine fait que les familles africaines migrantes privilégient cette langue au français dans les communications familiales. Quant au français, il est considéré comme la langue des autres, la langue de la réussite sociale. Le français n'est pas transmis dans les familles migrantes, celles-ci laissent le soin aux institutions scolaires. Dans ces familles, même si le français est considéré comme une langue familiale à part entière, il apparaît comme une langue véhiculaire. Il est consciemment utilisé par les membres de la famille pour traduire en langue africaine dans les communications familiales. Cependant, c'est la langue la plus utilisée par les enfants dans les communications familiales. Ceux-ci ne parlent quasiment pas la langue africaine quand ils s'adressent à leurs parents. L'asymétrie des répertoires langagiers des membres de familles migrantes impose la communication bilingue entre eux. Ces familles adoptent une communication bilingue pour échanger, ceci se vérifie dans les choix et les pratiques déclarées par des personnes migrantes enquêtées.

Enfin, l'étude des rapports aux langues en contexte de migration permet de déterminer les attitudes des personnes migrantes envers langues qui les entourent, mais

aussi d'exploiter les stratégies mises en œuvre dans les choix et les pratiques de celles-ci dans l'espace familial

Bibliographie et Sitographie

ARCHIBALD James et CHISS Jean-Louis, (dir.), 2007, *Langue et l'intégration des immigrants : Sociolinguistiques, politiques linguistiques, didactique*, L'Harmattan.

ARCHIBALD James et GALLIGANI Stéphanie, (dir.), 2009, *Langue(s) et immigration(s) : société, école, travail*, L'Harmattan.

BAYLON Christian (dir), 2002, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Nathan VUEF.

BILLIEZ Jacqueline, (dir.), 2003, *Contacts de langues, Modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan, Paris.

BLANCHET Alain ET GOTMAN Anne, 2000, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris.

BOYER H, 1997, *Plurilinguisme : contact ou conflit de langue ?* Paris, L'Harmattan.

BRETEGNIER Aude, « *Histoires de langues en formation* », 2009, in MOLINIE & E. Huver (coord.), *Praticiens – chercheurs à l'écoute du sujet plurilingue*. CAS n°4, LESCLaP, Université Picardie Jules Vernes.

BRETEGNIER Aude, 2007 : « *A partir de quelques histoires de langues. Rapports construits aux langues et appropriation linguistique* », in *Traverses* n°9 : « *Plurilinguismes et subjectivités* », LACIS, Montpellier 3 : 245-278.

BRETEGNIER Aude, 2012 : « *Rapports aux langues, relations aux langues : une histoire interactionnelle* », in : M.Dreyfus et J.-M. Prieur (Dirs.) : *Hétérogénéité et variation. Perspectives sociolinguistiques, didactiques et anthropologiques*, Paris, Michel Houdiard Editeur, Ch. 5, pp. 196-206.

BRETEGNIER Aude, 2014 : « *Formation linguistique en contextes d'insertion : Les approches plurielles pour déconstruire l'insécurité linguistique ?* » C. TRONCY, (coord.), *Didactique du plurilinguisme. Les approches plurielles des langues et des cultures*, Autour de Michel Candelier, Rennes, PUR, pp.159-165.

CALVET Jean-Louis, 2010, *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété ?*, Paris, Ecriture.

- CALVET Jean-Louis, 1974, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CALVET Louis-Jean, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.
- CALVET Louis-Jean, 2010, *Histoire du français en Afrique : une langue en copropriété ?*, Paris, Ecriture.
- CASTELLOTTI V. et MOORE D, 2002, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- DEBENE Louise (dir), 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues. Les situations plurilingues*, Paris, Hachette FLE.
- DABENE, L. et BILLEZ, J., 1984, La situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration, Rapports Ronéoté, Centre de Didactiques des Langues
- DEPREZ Christine, 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Crédif ENS de Fontenay/Saint Cloud, Didier.
- DEPREZ C., « *Histoires de langues, histoires de vies* », in Leray et Bouchard (éds.), 2000, *Histoires de vie et dynamiques langagières*, Cahiers de sociolinguistique, 5 : 167-174.
- DREYFUS Martine et JUILLARD Caroline, 2004, *Le plurilinguisme au Sénégal. Langue et identité en devenir*, Paris, Ed. Karthala.
- FRANCARD Michel, (éd.), 1993 et 1994, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain-la-Neuve, Vol.1 (1993) et Vol.2 (1994).
- GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin, 1991, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique*, Paris, Armand Colin
- HELOT Christine, 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, L'Harmattan
- HOUDEBINE Anne-Marie (dir.), 2002, *L'imaginaire linguistique*, l'Harmattan
- HOUDEBINE Anne-Marie (dir.), 1997, *L'imaginaire linguistique*, l'Harmattan

- LAACHER Smain, 2012, *Ce qu'immigrer veut dire : idées reçues sur l'immigration*, Paris, Ed. Le Cavalier Bleu
- LECONTE Fabienne, 1997, *La famille et les langues*, L'Harmattan.
- LE PAGE R., Et TABOURET-KELLER A., 1985, *Acts of identity: creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press
- MANNONI P., 1998, *Les représentations sociales, Que sais-je*, PUF, Paris.
- MARTIN Olivier, (dir.) 2005, *L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*, Armand Colin.
- MOORE D, (coord.), 2001, *Les représentations des langues et de leur apprentissage, Références, données, modèles et méthodes*, Didier, Crédif.
- MOREAU M.-L, (éd.), 1997, *Sociolinguistique, Concepts de base*, Liège, Mardaga.
- MOSCOVICI Serge, (Ed.), 1984, *Psychologie sociale*, PUF, 357-378.
- OBIN Jean-Pierre et Obin-Coulon Annette, (Ed.), 2000, *Immigration et intégration*, Hachette.
- SABATIER Cécile., 2008, « *Compétence plurilingue et dynamique d'appropriation langagière* », in D. Moore et V. Castellotti, (dir.), *La compétence plurilingue : regards francophones*, Peter Lang : 125.
- SAUVAYRE Romy, 2013, *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, DUNOD/Nouvelle Imprimerie Laballery.
- SCHNAPPER Dominique, 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Gallimard.
- SIMONIN Jacky et WHARTON Sylvie, (dir.), *Sociolinguistiques du contact, Dictionnaire des termes et concepts*, 2013, ENS Editions, Lyon.

Articles consultés

<http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique54>

http://fl.univ-biskra.dz/images/pdf_revue/pdf_revue_06/bedjaoui%20nabila.pdf

<http://wikilf.culture.fr/barometre2012/>

<http://louis-jean.calvet.pagesperso-orange.fr/accueil.htm>

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=18110

<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas->

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LS_147_003500611617/document

<http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-3.htm>

<http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-247.htm>

http://www.acalan.org/fr/confeven/rencontre_consultative/Le_rapport_entre_le_fran_ais_et_les_langues_africaines.pdf

<http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2005-2-page-23.htm>

http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_5/gpl501_presentation.pdf

<http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/castellottimoorefr.pdf>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_2004_num_38_154_945

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LS_147_0097

http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_5/gpl501_presentation.pdf

<http://www.projetpluri-l.org/publis/Bretegnier%20%28version%20provisoire%29.pdf>

Annexe

Annexe 1 : Guide d'entretien.....

Annexe 2 : Convention de transcription.....

Annexe 3 : Corpus d'entretiens.....

Corpus entretien 1.....

Corpus entretien 2.....

Corpus entretien 3.....

Corpus entretien 4.....

Corpus entretien 5.....

Corpus entretien 6.....

Corpus entretien 7.....

Annexe 1 : Guide d'entretien

1- Fichier personnel

Origine :

Sexe :

Situation familiale :

Scolarisation :

Langue(s) parlée(s) :

1- Attitudes envers les langues, langue(s) familiale(s) et français

Q1 Vous parlez combien de langues ?

Q2 Comment avez-vous appris votre première langue ?

Q3 Comment avez-vous appris le français ?

Q4 Pensez-vous que vous parlez bien français ?

Q5 Avez-vous souvent honte de communiquer en français ? Vous trouvez-vous en l'aise en parlant français ou le contraire ?

Q6 Que ressentez-vous quand vous communiquez en français ?

Q7 Que représente le français pour vous ?

Q8 Souhaitez-vous améliorer vos compétences en français ?

Q9 Considérez-vous le français comme votre langue familiale ?

Q10 Trouvez-vous que vous parlez bien votre première langue depuis que vous vivez en France ?

2- Choix et pratiques des langues en famille

- Q1 Quelle(s) langue(s) utilisez-vous fréquemment en famille ?
- Q2 Quelle (s) langue(s) utilisez-vous pour parler à votre époux ? Épouse ? Votre/vos enfants ? À un inconnu ?
- Q3 Dans quelles situations utilisez-vous votre langue première ? Le français ? Les autres langues ?
- Q4 Que ressentez-vous quand vous voyez vos enfants communiquer en français et non dans votre première langue ?
- Q5 Les enfants choisissent-ils une langue pour vous parler ? Ou un de vous ? Dans quelles situations de communication ?
- Q6 Comment utilisez-vous votre langue et le français en famille ? Les langues sont-elles alternées ou mêlées ?
- Q7 Dans quelle(s) langue(s) vous vous adressez spontanément à vos enfants ? Votre mari/femme ? A un inconnu ?
- Q7 Vous donnez des ordres dans quelle(s) langue(s) ? Vous grondez et plaisantez dans quelle(s) langue(s) ?

Annexe 2 : Convention de transcription

/ Pause brève

// Pause moyenne

(...) Coupure dans la transcription

xxx Suite de syllabes incompréhensibles

(Rire) Manifestation extralinguistique

« *Italiques* » Segments en langue africaine

E : enquêteur

T : témoin

T1 : témoin 1

T2 : témoin 2

T3 : témoin 3

T4 : témoin 4

T5 : témoin 5

T6 : témoin 6

T7 : témoin 7

Annexe 3 : Corpus d'entretiens

Corpus entretien 1

Origine	Sexe	Situation familiale	Scolarisation	Langue(s) parlée(s)
Guinée Conakry	Femme	Mariée	Non scolarisée	5

1. E : Ben/combien de langue(s) parlez-vous ?
2. T : Je parle la langue française/langue malinké/soussou/diakanké/et euh peul/c'est tout
3. E : D'accord/dans votre famille/quelle langue utilisez-vous/en famille ?
4. T : Notre langue/la langue diakanké
5. E : Ah la langue diakanké ! Donc votre langue maternelle c'est diakanké ?
6. T : Oui
7. E : Vos deux parents sont tous les deux diakanké alors...
8. T : Non/ma grand-mère est peul/ma mère/elle est malinké/c'est mon père qui est diakanké
9. E : Vous parlez ces trois langues en famille ?
10. T : Oui
11. E : Vous avez des frères et sœurs ?
12. T : Oui
13. E : Ils parlent aussi toutes ces langues ?
14. T : Oui/ils parlent ça un peu/mais ils parlent/notre langue/diakanké
15. E : Quand vous êtes ensemble/vous communiquez dans quelle langue ?
16. T : On parle en diakanké/notre langue
17. E : D'accord/comment vous avez appris ces langues/en famille ?/dans la rue ?
18. T : Non/j'ai appris le malinké/euh.../dans.../ chez ma mère
19. E : Chez votre mère ?/
20. T : Oui/par ce que j'ai vécu/avec ma grand-mère/euh j'ai fais avec elle deux ans/comme ça (elle est restée deux ans avec sa grand-mère)
21. E : Donc/c'est chez votre grand-mère où/vous avez appris le peul et le malinké ?
22. T : Oui

23. E : Quand vous vivez avec votre grand-mère/est-ce que vous communiquez en diakanké ?
24. T : Non
25. E : Votre grand-mère/ne comprend pas le diakanké ?
26. T : Elle comprend/mais elle ne parle pas ça/elle préfère parler peul
27. E : Elle préfère parler le peul avec vous/alors que vous êtes diakanké ?
28. T : Elle est comme ça/hein.../avec tout le monde
29. E : Ah bon ?
30. T : Oui/elle parle son langue (sa langue)/et moi aussi je peux parler mon langue (ma langue)/c'est ça qu'elle dit
31. E : D'accord/comment vous vous comprenez/quand chacun parle sa langue maternelle ?
32. T : Oui/elle comprend/par ce que/elle comprend diakanké/et moi aussi/je comprends peul
33. E : Donc/ça veut dire/quand vous lui parlez en diakanké/elle vous répond en peul ?
34. T : Voilà/elle est comme ça/hein...
35. E : D'accord/euh...Par exemple/quand elle vous parle en peul/vous lui répondez dans quelle langue ?
36. T : Dés fois en peul/dés fois en diakanké
37. E : Entre les différentes langues/que vous parlez/diakanké/malinké/peul/soussou/dans quelle langue/vous vous sentez identifiée ?
38. T : Diakanké (rire)/oui c'est ma langue maternelle/je suis diakanké
39. E : D'accord/vous êtes diakanké/donc vous confirmez que c'est votre langue maternelle...
40. T : Oui
41. E : Bien/est-ce qu'en dehors de ces langues/que vous venez de citer/que vous parlez dans votre famille/y'a-t-il d'autres langues encore/que vous utilisez en famille/dans vos communications familiales?
42. T : Oui/on parle français aussi
43. E : Français ?
44. T : Oui

45. E : D'accord/et où est-ce que vous avez appris le français ?/à l'école ?/ ou dans la rue ?
46. T : Euh.../par ce que je n'ai pas allé à l'école (je ne suis pas allé à l'école) en Afrique
47. E : Ah oui/en Guinée/vous n'êtes pas allé à l'école ?
48. T : Oui
49. E : Et comment vous avez appris à parler français alors ?
50. T : (Rire)/ici
51. E : En France ?
52. T : Oui/ (rire)
53. E : Donc/ça veut dire en Guinée/vous ne parliez pas un mot français ?
54. T : Oui (rire)/
55. E : Et vous ne comprenez pas non plus/quand quelqu'un vous parle en français ?
56. T : Si/je comprends/mais/je ne peux pas parler/mais/je comprends un peu/un peu
57. E : Ah oui ?
58. T : Oui/je ne peux pas parler/mais/c'est ici je parle bien en français/un peu/pas bien/par ce que/je ne sais pas lire/et tout... (Rire)
59. E : D'accord/donc vous avez commencé à parler français/depuis que vous êtes arrivée en France ?
60. T : Voilà/c'est ça...
61. E : Quand vous êtes arrivée en France/comment avez-vous appris à parler français ?
62. T : (Rire)/C'est mon mari/qui m'aide...euh/à parler français/euh...aussi à la télé aussi/quand m'assois/je regarde la télé/je comprends aussi
63. E : quand vous regardez/les informations/les émissions/vous arrivez à comprendre/ce qu'on dit ?
64. T : Oui oui/je comprends/les séries/tout ça là.../je comprends (rire)
65. E : D'accord/vous avez des enfants ?
66. T : Oui/deux enfants
67. E : Bien !/avant l'arrivée du premier enfant/vous communiquez dans quelle langue tout le temps ?
68. T : C'est juste notre langue
69. E : Notre langue ?/votre mari parle aussi diakanké ?
70. T : Oui/il est diakanké aussi comme moi (rire)

71. T : Mais dés fois/il me parle français/mais c'est un peu/un peu/pas beaucoup
72. E : Votre mari vous parle en français de temps en temps ?
73. T : Oui de temps en temps/pour que je comprends/ou bien/si je ne connais pas le mot là.../je le demande dans notre langue/il me dit/c'est ça et ça.../pour que je comprends bien...
74. E : Est-ce que/vous lui demandez dés fois/de communiquer avec vous uniquement en français ?
75. T : Euh...non/ (rire)
76. E : Est-ce qu'il ya des situations/où vous utilisez le français/pour communiquez/vous et votre mari ?
77. T : Euh...non/ (rire)/mais pourquoi/il me parle pas beaucoup en français/il sait/je comprends/mais pour parler/c'est difficile pour moi/c'est pour ça il ne parle pas beaucoup en français xxx/c'est pour ça/on préfère utiliser notre langue
78. E : Et vous/est-ce que vous aimez parlez en français/à la maison/quand vous êtes ensemble en famille avec votre mari et les enfants ?
79. T : Euh... (Rire)/ah oui/ un peu oui
80. E : D'accord/mais vous suivez une formation linguistique en même temps/qu'est-ce qui vous a motivé alors à suivre cette formation linguistique?
81. T : C'est ça.../pour communiquer bien/et aussi lire et écrire
82. E : Bien/parlons de vos enfants/ils vont à l'école ou en crèche ?
83. T : Oui/le premier enfant/il est à l'école/et l'autre à la crèche
84. E : D'accord/ils parlent tous les deux votre langue maternelle ?
85. T : Non/le premier enfant parle que le français/l'autre il est encore enfant (jeune)/mais il parle aussi français/ (rire)
86. E : Dans quelle langue/vous leurs parlez ?
87. T : Je parle avec mon langue (ma langue)/pour il comprend (l'ainé)
88. E : Il comprend ça ?
89. T : Oui/il comprend ça/mais quand lui parle/il parle en français
90. E : Il vous répond en français/quand vous lui parlez dans votre langue ?
91. T : Oui c'est ça
92. E : Quel est votre sentiment/quand il vous répond dans une autre langue ?
93. T : Euh...non/je veux que...euh/pour que/il parle mon langue/il connaît bien...
94. E : Vous voulez qu'il comprenne bien votre langue ?
95. T : Voilà/il comprend bien ça...

96. E : Mais/il ne la parle pas...
97. T : Il parle un peu le mot/mais pas beaucoup...
98. E : Donc/quand vous lui parlez dans votre langue/il vous répond directement en français
99. T : Oui directement en français/ (rire)
100. E : Qu'est-ce que vous ressentez/quand il vous répond en français ?/ça ne vous dérange pas ?
101. T : Non non/euh...ça me pose pas problème/par ce que je comprends/ce qu'il dit en français
102. E : D'accord/vous utilisez votre langue pour leurs parler/mais ils utilisent le français pour vous répondre/qu'est-ce qui fait que vous continuez à leurs parler dans votre langue, alors qu'ils ne la parlent pas ?
103. T : Oui/je veux il parle ça aussi.../pour qu'il connait ça
104. E : Parce que... ?
105. T : Euh...par ce que/ il est guinéen
106. E : Il est guinéen/mais né en France... (Rire)
107. T : Oui/par ce que/si on part/en Guinée/les gens laba/ils comprennent pas français
108. E : Vous allez souvent en vacances en Guinée ?
109. T : Oui/les gens laba comprennent pas français/si le grand-mère/dit notre langue/il comprend pas/comment moi je vais faire/c'est pour cela/nous tous/diakanké/on parle avec notre enfant/avec notre langue/pour qu'il comprend/par ce que si tu aller laba/sinon le grand-mère vient ici là/il comprend pas français/comment ils vont compris
110. E : ...se comprendre/communiquer ?
111. T : Communiquer voilà/c'est pour cela que...euh/on dit...euh/si ils ont parlé/la langue français/c'est pas grave/par ce que c'est ici ils ont né/c'est comme ça à l'école/il faut ils parlent la langue français/laba tout tout/avec les amis tout ça là.../mais à la maison ils parlent/un peu notre langue/pour qu'il comprend/c'est pour cela
112. E : D'accord/est-ce que/eux ils vous parlent dés fois en diakanké sans que vous ne leurs parlez dans cette langue?
113. T : Oui/dés fois/ils parlent en diakanké...hein/mais le grand/pas le petit
114. E : Le petit/il parle en quoi ?

115. T : Il est encore petit/il parle pas encore...
116. E : Est-ce qu'il communique beaucoup plus en français avec vous ou en diakanké ?
117. T : Il parle beaucoup en français/
118. E : Avec leur papa ils communiquent uniquement en français?
119. T : Euh.../avec lui ils ne communiquent pas seulement en français/dés fois lui aussi il parle en diakanké aussi (rire)
120. E : D'accord/et quand les enfants font des bêtises/vous leurs parlez dans quelle langue ?
121. T : ...(Rire)/Moi...euh non/moi je ne communique pas avec le français hein/
122. E : Ah oui ? Vous leurs parlez en diakanké ?
123. T : Oui oui
124. E : Ils vous comprennent/quand vous leurs parlez dans votre langue ?
125. T : Oui/il comprend (rire)/C'est pour cela c'est pas bien comme ça
126. E : Pourquoi ce n'est pas bon ?
127. T : Quand ils parlent/ils parlent la langue français/mais quand tu dis quelque chose/un mot là comme ça/en langue de chez nous/il comprend
128. E : D'accord/comment ils ont appris votre langue/le diakanké ?
129. T : Ils ont appris à la maison/
130. E : Ah bon/Comment ?
131. T : Oui oui/depuis leur enfant (leur enfance)/je dis en langue diakanké/eux il comprend (ils comprennent)/même le petit là/moi je lui dis en langue diakanké/pour qu'il comprend/si je lui dis en français/après quand il va grandir/il comprend pas bien/ça va dur/ça va être dur/pour qu'il comprend le diakanké/Mais si tu as commencé/leur petit là
132. E : Leur plus jeune âge...
133. T : Voilà.../après comme ça.../et si tu lui dis/euh...comme ça/ça c'est ça/après il va comprendre.../il dit pas mais il comprend/ça c'est ça/c'est ça...
134. E : D'accord/par exemple/vous lui dites apporte moi la cuillère en diakanké/est-ce qu'il comprend ?
135. T : Oui/il comprend que c'est la cuillère/il va chercher/(rire)
136. E : Et quand il ne comprend pas/Quand vous lui envoyez d'aller chercher quelque chose en diakanké/et qu'il ne comprend pas/comment vous faites ?

137. T : Il dit rien hein... (Rire)/il s'assoit comme ça/il dit rien/mais après je lui dis/vas chercher ça (elle insiste...)
138. E : En diakanké ?/ (rire)
139. T : Oui/après il va chercher... (Rire)
140. E : Comment vous vous sentez/quand vous parlez/communiquez/ en français ?/Est-ce que vous vous sentez en l'aise en français ?
141. T : Euh...un peu/pasque/c'est pas beaucoup/je sais pas/parler beaucoup/
142. E : Vous ne parlez pas bien français...
143. T : Voilà/c'est pour cela/je...euh/je ne sais pas.../
144. E : Est-ce que vous parlez parfois à vos enfants en français ?
145. T : Oui/parfois je leur dis en français/
146. E : Est-ce qu'ils vous comprennent bien ?
147. T : Oui/il comprend
148. E : Ils ne rigolent pas/quand tu prononce mal un mot en français ?
149. T : Non/Peut-être pasqu'il n'est pas/beaucoup âgé là (jeune)/mais peut-être c'est ça/mais quand ils vont être âgés là.../Oui j'ai vu beaucoup d'enfants ici/qui sa mère/elle dit en français/ils rigolent beaucoup (rire)/non maman dit pas comme ça/c'est comme ça.../
150. E : D'accord/et vous/comment vous pensez de vous/est-ce que vous pensez que vous communiquez bien en français ?
151. T : Euh.../je pense hein/je pense le mot que je dis hein/moi si j'ai...euh/j'sais pas lire le mot/et dire le mot/je dis pas (rire)/
152. E : Pourquoi...
153. T : Parce que je ne sais pas/je laisse comme ça/je dis en mon langue
154. E : Dans votre langue ?/Et si vous discutez avec quelqu'un comme moi/qui ne comprend pas votre langue/comment allez-vous me faire comprendre/ce que voulez dire ?
155. T : Je vais essayer/essayer/essayer/si tu...euh/si tu comprends pas/je laisse comme ça hein... (Rire)
156. E : Vous pouvez me donner des exemples de situations où vous n'arrivez pas à expliquer quelque chose en français ?
157. T : Euh...beaucoup/beaucoup...
158. E : Et si c'est quelque chose d'important/vous faites comment ?

159. T : Euh...je vais essayer/je essaie/essais/si tu ne comprends pas/je laisse comme ça/après mon mari va te dire
160. E : Si votre mari n'est pas là... (Rire)/s'il est parti au travail ?
161. T : Après il va écrire/moi je suis comme ça hein/je dis écrire/après/si mon mari vient/il va lire/il comprend/c'est ça que je fais hein/
162. E : Bien
163. T : Même si je suis allé à un rendez-vous là/si ils m'ont dit quelque chose/je comprends pas/je dis écrit ça/après il va écrire tout/après quand je suis.../je suis rentré à la maison/je lui montre après il va m'expliquer en notre langue/après c'est bon (rire)/
- Sinon si quelqu'un appelle là au téléphone/il dit ça ça/je dis attend mon mari va rentrer/après tu va appeler/pour bien l'expliquer/par ce que moi/je comprends pas ce que tu dis là/Il dit d'accord après je vais appeler/après il va appeler/après il va parler avec mon mari/après c'est bon...
164. E : D'accord/Votre mari/il parle votre langue ?
165. T : Oui/mais il parle d'autres langues aussi/mais pas avec moi/avec moi on parle diakanké/et français aussi
166. E : D'accord/et vos enfants quand ils sont ensemble/ils communiquent dans quelle langue ?
167. T : Français (rire)/le grand c'est lui qui dit le français/parce que le bébé/il parle pas.../oui il parle français un peu/parce que le mot qu'il utilise/c'est juste le français/parce qu'il va à la crèche...euh/et lui il dit pas la langue diakanké hein/c'est juste il dit maman en diakanké/ « *nnaa* » (Signifie « **viens** » en français : notre traduction)/euh...dés fois il dit « *attou* » (signifie « **laisse** » en français : notre traduction)/oui dés fois il dit c'est ça
168. E : D'accord/que pensez-vous de ça.../vous parlez moins bien français/votre mari et vos enfants parlent bien français.../vous et votre mari parlez bien votre langue.../vos enfants parlent pas votre langue... ?
169. T : Euh...non non/je veux les deux langues en bien/parce que c'est ça qui est bien/si les enfants sait parler diakanké/ça c'est bien/et moi aussi/si je parle bien en français/c'est bien parce que/je vis ici/Euh.../il faut que j'apprends bien le français/Mais les enfants aussi/pour que quand on va en Guinée/Euh.../et...et

- si les gens parlent diakanké/pour qu'ils comprennent aussi/c'est ça qui est bien (rire)
170. E : Donc il faut que les enfants apprennent diakanké/ pour pouvoir communiquer avec vos parents en Guinée ?
171. T : Oui voilà/grand-mère/grand père/cousines/cousins...comme ça là/parce qu'ils parlent avec leur grand-père au téléphone/mais il dit en langue français/le grand-père/il ne parle pas français/
172. E : Ah oui...
173. T : Oui/et ça c'est honteux/oui ils vont dire/toi tu parle pas ton langue/à tes enfants/ça c'est pas bien/tout ça là/alors que c'est vrai...
174. E : Ça vous fait peur/que les gens ou vos parents pensent/que vous ne parlez pas votre langue/à vos enfants ?
175. T : Oui bien sûr
176. E : Vous pensez... ?
177. T : Bah oui/normalement c'est notre langue ça/il faut qu'ils parlent bien ça
178. E : C'est votre langue/mais est-ce que c'est la langue des enfants...
179. T : Rire.../mais si.../parce que pourquoi/ici il est juste né ici/si je n'ai pas venu ici/ils vont né en Guinée non.../
180. E : Oui mais ils sont nés ici...
181. T : Oui...euh/non pour que...attend/ parce que/si il ne connaît pas notre langue là/ça c'est pas bien/parce que c'est notre langue/c'est langue pour moi/c'est langue pour mon mari aussi/il faut qu'il apprend.../il faut qu'il connaît notre langue aussi/ça c'est bien/ça c'est important aussi.../ça c'est pas/parce que/les gens dit aussi/pourquoi tu n'a pas dit...prenait ton fils à l'école/à notre langue/ça c'est pas juste ça hein.../il faut que eux aussi/ils comprennent ton langue aussi/pour qu'il connaît où tu viens/comme ça là.../voilà !/si il dit juste/français français français.../on sait/il ont français/parce que/ils ont nés ici/mais il faut qui.../si ils ont partait en Guinée/hein...ils vont dire quoi/ah bonjour ça va xxx/eux il comprend pas ça/ils vont ah.../les enfants de xxx/ils parlent pas diakanké/ils seulement français/ah..c'est pas bien/tu es comme ça.../tu es guinéenne/pourquoi tu n'apprends pas ton fils/ta langue guinéenne (rire)/

182. E : D'accord/mais est-ce que vous pensez que/si votre fils arrive en Guinée/il va parler et répondre dans votre langue ?
183. T : (Rire)/Mais quand même il comprend/même il répond en français/mais quand même il comprend ce que hein... lui là/il dit...
184. E : D'accord/on va s'arrêter là/je vous remercie d'avoir répondu à mes questions/

Corpus entretien 2

Origine	Sexe	Situation familiale	Scolarisation	Langue(s) parlée(s)
Sénégal	Femme	Mariée	Scolarisée (niveau primaire)	2

- 1- E : Vous parlez combien de langue(s) ?
- 2- T : Ben je parle que wolof et français !
- 3- E : Deux langues seulement... ?
- 4- T : Ouais
- 5- E : Donc vous utilisez que deux langues dans votre famille ?
- 6- T : Euh ! Moi je suis éduquée par ma tante/mais ma tante coté de mon père/donc eux c'est pas des diolas/mais ma mère elle parle diola/toute ma euh/coté de ma mère quoi/donc je allé/j'ai vécu que deux ans chez ma mère et ma grand-mère/donc eux parlent diola/donc je n'ai pas comprend/je communique pas avec leur langue (diola)/donc je parle que wolof avec eux/voilà...
- 7- E : D'accord/votre père parle diola ?
- 8- T : Non mon père/il est mauritanien/
- 9- E : Il est mauritanien !/il parle d'autres langues alors ?
- 10- T : Non non/lui ne parle pas son langue lui-même (langue maternelle)/il parle wolof
- 11- E : Quelle est sa langue ?
- 12- T : Diola
- 13- E : Vous avez des frères/et sœurs ?
- 14- T : Oui j'ai mes frères/et sœurs

- 15- E : Vous parlez quelle(s) langue(s) en famille alors ? Le Wolof ? Ou d'autres langues ?
- 16- T : Non/ma grand-mère/elle parle diola/elle parle wolof/mais pas beaucoup/donc et aussi elle parle créole/elle parle bambara/et elle parle aussi euh/toucouleur/
- 17- E : Mais vous vous comprenez/ et parlez que wolof ?
- 18- T : Ouais/je comprends/ que wolof/et français/ (rire...)
- 19- E : D'accord/et votre grand-mère ne vous parle pas en diola ?
- 20- T : Bah si/elle me dit tout le temps/tu comprends rien sur les choses qu'on dit/c'est la honte quoi/donc elle m'insulte sur ça/Mais mes sœurs même père/même mère comprend diola/mais moi/lorsque j'étais petit/mon père m'a donné ma tante/parce que ma tante/elle n'avait pas d'enfant/donc moi j'habitais même pas dans le même quartier/donc je parle que wolof/voilà.../
- 21- E : Rire/comment vous vous sentez/quand les membres de votre famille parlent diola ?
- 22- T : Je fais comme/ si je n'ai pas laba quoi/
- 23- E : (Rire)/Vous vous sentez comme une étrangère alors ?
- 24- T : Voilà c'est ça/et pourtant parfois j'allais des weekends/euh...tout/c'est comme si j'ai pas laba quoi hein/
- 25- E : D'accord/vous parlez wolof et français/vous avez appris à parler français où ?
- 26- T : Ben je l'ai appris à moitié à l'école/moitié je regardais beaucoup de français/dessins animés tout ça/
- 27- E : Vous avez appris le français à l'école jusqu'à quel âge ?
- 28- T : Ben j'ai appris le français/euh jusqu'à 12 - 13 ans/
- 29- E : Ah bon ?
- 30- T : Oui parce que j'avais ma tête/de dire que je peux être une coiffeuse/
- 31- E : Vous aviez comme ambition de devenir coiffeuse ?
- 32- T : Voilà (rire)/
- 33- E : Donc vous avez arrêté les études pour faire la coiffure ?
- 34- T : Ouais/ c'est un rêve pour moi/
- 35- E : D'accord/mais comme vous avez arrêté les études très tôt/est-ce que vous vous sentez en l'aise quand vous communiquez en français ?
- 36- T : Oui oui je me sens en l'aise/et aussi à la force de beaucoup parlez en français/donc j'ai même/parfois/me tromper/de oublier certains mots de wolof quoi/ (Rire)/

- 37- E : Vous êtes arrivée en France quand ?
- 38- T : Depuis 2012/
- 39- E : Mai vous communiquez plus en wolof au Sénégal/qu'ici en France ?
- 40- T : Non/j'ai habité seule/avec mon mari/
- 41- E : Ah/votre mari vivait au Sénégal aussi ?
- 42- T : Oui/il habitait au Sénégal/on s'est rencontré laba/parce que il travaillait dans une société/donc après on se connaît laba/et après on est marié laba/on habitait ensemble/et après bon/tout le temps on parle français/parce qu'il comprenait pas trop wolof/mais maintenant ça va/ il parle wolof/
- 43- E : Ah bon/il parle bien wolof ?
- 44- T : Oui maintenant il parle wolof (Rire)/
- 45- E : D'accord/Vous aviez un enfant quand vous vivez au Sénégal?
- 46- T : Non non/
- 47- E : Maintenant ?
- 48- T : Oui on a un enfant/il a quatorze mois/
- 49- E : Bien il sait parler ?
- 50- T : Non il dit seulement papa/maman/et chat/(Rire)/
- 51- E : Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous qu'il parle ?
- 52- T : Français je sais qu'il va comprendre/parce que non seulement il habite ici/et aussi euh/bon moi je le parle peu de wolof/mais aussi je préfère/qu'il comprend diola/qu'il comprend wolof quoi/ (elle veut dire qu'elle préférerait que son fils comprendre et parler diola que le wolof)/
- 53- E : Ah bon/Vous ne comprenez pas diola n'est-ce pas ?
- 54- T : (Rire) Bah oui/euh moi je suis allée en Casamance (région d'origine de l'ethnie diola) et tout/donc non seulement moi lorsque je suis allé en Casamance/j'arrivais pas à communiquer avec mes cousins cousines mes tantes/Bon y a certaines tantes qui parlent wolof/mais comme mes xxx y a certains qui parlent pas dit tout wolof/donc du coup j'avais un problème/et mon grand-père j'arrive pas à parler avec lui/y a quelqu'un qui vient traduire/les choses qui je dis/Donc ça m'a faisait tellement mal/donc du coup j'aime bien/même si mon fils ne comprend pas wolof/c'est pas grave quoi/mais comprend diola voilà/
- 55- E : Pour qu'il puisse sauver l'honneur de sa maman (Rire).../
- 56- T : Voilà c'est ça (Rire).../

- 57- E : Et votre mari il apprendre aussi à parler diola ?
- 58- T : Non il parle pas le diola/mais il aime bien la langue/parce qu'il aime aller en Casamance/et tout donc.../
- 59- E : D'accord/maintenant comment votre fils va-il pouvoir apprendre et parler le diola si vous et votre mari ne comprennent pas diola ?
- 60- T : (Rire) bah je parle avec ma mère skype et ma tante/
- 61- E : Vous pensez qu'il va pouvoir parler diola à travers skype ?
- 62- T : Ben oui je pense (rire)/parce que moi/ma mère elle ne parle que diola par skype/là il rigole rigole/mais s'il commence à parler il va répéter des mots bientôt/
- 63- E : D'accord/comment vous faites/quand votre maman parle diola sur skype/alors que vous ne parlez pas diola/et votre mari non plus...
- 64- T : Je débrouille/je répond en wolof quand je comprends/quand je comprends pas je lui dis de dire en wolof/ (rire)
- 65- E : Votre maman est diola/votre papa est mauritanien qui ne parle pas diola/et vous alors vous vous identifiez dans quelle langue ?
- 66- T : Je suis diola/bien vrai que je ne parle pas ça/mais je me vois en tant que diola/même si on me dit tu es quoi/je dis je suis diola/hein
- 67- E : Ah oui.../
- 68- T : Oui c'est pour mes origines/donc je suis diola (rire)/
- 69- E : D'accord/quelle(s) langue(s) utilisez-vous en famille avec votre mari ?
- 70- T : Ben on communique plus en français/on parle wolof mais un peu/
- 71- E : Quand vous parlez à votre fils vous utilisez quelle(s) langue(s) spontanément ?
- 72- T : Je parle beaucoup...euh je mélange les deux quoi/la journée parce que parfois j'oublis/que je dois lui parler en wolof/pour qu'il comprend un peu avec ses petits cousins/donc du coup/je...euh//comme par exemple si je lui dis donne moi ça en français/après je lui dis/hey « *johma lü* » en wolof (signifie « **donne moi ça/ceci** » en français : notre traduction)/voilà pour qu'il comprend que je parle en français et en wolof hein/
- 73- E : Quand vous lui dites en wolof « *johma lü* » il vous comprend ?
- 74- T : Ouais il comprend/il allé le chercher (rire)/
- 75- E : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour lui parlez quand il fait une bêtise ?

- 76- T : Ben je lui dis « *bayil* » (signifie « *laisse* » en français : notre traduction)/je parle wolof quoi/après il me regarde/et après je lui dis hey tu laisses ça/donc après il va arrêter/
- 77- E : Que ressentez-vous quand vous devez uniquement communiquer en français ? Avec votre mari ou votre belle famille ?
- 78- T : Ca me gêne un peu parce que/eux c'est leur langue quoi/moi c'est pas ma langue/parce que je pense peut-être y a une façon de parler/eux va pas le comprendre quoi je veux dire/ euh à quoi je peu parler/à la quelle manière que je peux dire cet mot là/donc peut-être/bah ça va faire une catastrophe (rire)/
- 79- E : Il vous arrive de ne pas dire quelque chose que vous souhaiteriez dire parce que vous ne savez pas comment ça se dit en français ?
- 80- T : Oui ça m'arrive/parce que ça m'arrive de penser quelque chose/après pour sortir le mot/euh xxxx compliquer pour le prononcer quoi (rire)/
- 81- E : Ca vous arrive aussi même quand vous êtes avec votre mari ?
- 82- T : Euh non/je peux parler tout en français/ben parce que ça fait longtemps qu'on est ensemble/donc du coup on est habitué quoi/même que je parle sans faire attention et tout/mais avec les autres il fallait que je fais attention/parce que voilà.../et on se connaît/sont pas habitué de parler tout le temps quoi/
- 83- E : D'accord/comment ça se passe avec votre belle famille...
- 84- T : Avec ma belle famille ça va je parle comme je veux quoi/parce que eux parfois/si je parle un mot qui n'est pas comme ça/eux me dire/euh ma belle-mère me dit c'est pas comme ça/on le dit comme ça/
- 85- E : Ca vous gêne pas qu'on vous corrige alors ?
- 86- T : Non ça me permet de mieux parler la langue/parce que eux aussi/il comprend que c'est pas ma langue/donc xxx méchamment quoi/il me explique pour que je parle bien/comme c'est pas ma langue voilà.../
- 87- E : Vous aimez bien communiquer en français ?
- 88- T : Euh j'aime bien communiquer en wolof/qu'en français (rire)
- 89- E : Bien on va s'arrêter là/merci beaucoup de votre disponibilité

Corpus entretien 3

Origine	Sexe	Situation familiale	Scolarisation	Langue(s) parlée(s)
Guinée Conakry	Femme	Mariée	Scolarisée (collège)	5

1. E : Euh/Ben vous parlez combien de langues ?
2. T : Je parle.../euh cinq langues/...euh quatre langues/
3. E : Lesquelles ?
4. T : Bah le soussou le malinké le bambara du mali/et ...euh le français/et puis...euh ma langue le diakanké/
5. E : Ah vous dites ma langues le diakanké/pouvez-vous expliquer ?
6. T : C'est ma langue maternelle/
7. E : C'est la langue qui est parlée dans votre famille ?
8. T : Oui c'est notre langue maternelle/
9. E : Quand vous dites notre langue maternelle/que voulez-vous dire par là ?
10. T : C'est la langue que mes sœurs et moi/on nous a appris/euh...nos parents nous ont éduqué avec cette langue/le diakanké/
11. E : D'accord/donc c'est la première langue que vous avez apprise ?
12. T : Oui c'est ma première langue depuis que je suis petite/
13. E : D'accord/et les autres langues comment vous les avez apprises
14. T : Euh...le soussou est couramment parlé en Guinée/comme le wolof au Sénégal (langue véhiculaire du Sénégal)/et comme le bambara au Mali (langue véhiculaire du Mali)/donc euh à part le français/bah c'est la langue qui est utilisée/le soussou (langue véhiculaire en Guinée)/
15. E : Tout le monde parle soussou dans votre famille en Guinée ?
16. T : Oui hein/tout le monde comprend le soussou/et pas que ma famille presque tous les guinéens parlent cette langue/
17. E : Donc vous utilisée fréquemment cette langue dans votre famille en Guinée ?
18. T : Non on parle diakanké en famille/euh...en fait le soussou c'est la langue/que beaucoup de personnes comprend en Guinée/donc...euh c'est la langue la plus parlée/
19. E : D'accord/votre mari parle cette langue aussi ?

20. T : Oui mais il est diakanké aussi (rire)/il parle diakanké comme moi/
21. E : Donc c'est le diakanké qui est utilisé en famille ?
22. T : Oui on parle que diakanké/
23. E : vous avez des enfants ?
24. T : Oui trois enfants/
25. E : Ils comprennent le diakanké aussi ?
26. T : Euh pour l'instant c'est difficile/ils comprennent mais ils ont du mal à le dire/euh mais ils se débrouillent pas mal (rire)/
27. E : Comment ils ont appris le diakanké ?
28. T : On leurs apprend/parce que autrement ils le parlent pas/
29. E : D'accord/quand vous leurs parlez en diakanké/ils vous répondent dans cette langue ?
30. T : Oui dés fois/mais la plupart c'est en français (rire)/
31. E : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous leurs parlez en diakanké et qu'ils vous répondent en français ?
32. T : Moi je leur dis... enfin/euh dés fois...euh/ça me...euh/c'est que...euh/j'aurais bien voulu/qu'ils me répondent en diakanké directement hein/mais sauf que c'est bien difficile en étant à leur âge/mais...enfin une fois qu'ils dépasseront ce stade d'âge/je pense qu'ils le parleront/mais je le prends pas bien/
33. E : Vous le prenez pas bien ?
34. T : Ouais (rire)/je préfère qu'ils parlent ma langue/qu'ils apprennent ça aussi/parce que le français de toute façon/ils vont/ils vont pouvoir le parler/ils sont à l'école/ils sont partout c'est le français/donc on aimerait bien qu'ils parlent notre langue maternelle/pour un jour.../
35. E : Que voulez-vous dire par « *pour un jour* »...
36. T : Pour un jour au pays/bah qu'ils arrivent à se comprendre avec la famille/
37. E : Donc/c'est pour se faire comprendre avec la famille qui est restée au pays ?
38. T : Voilà (rire)/
39. E : D'accord/ quand vous êtes en famille vous communiquez dans quelle langue ?
40. T : Uniquement en notre langue le diakanké/C'est quand c'est difficile/quand c'est difficile et qu'ils arrivent pas à comprendre en diakanké/on leur prend/on

- leur explique certains mots/qu'ils arrivent pas à comprendre en diakanké/mais ils comprennent ils ne répondent pas/mais on parle que en diakanké/en famille
41. E : D'accord/vous utilisez le français dans quels contextes ?
42. T : Euh déjà on parle français toute la journée dehors/à l'école au boulot quand on fait des courses.../donc quand on rentre chez nous on parle uniquement dans notre langue/
43. E : Quand vous rencontrez une personne de même communauté dans la rue vous vous adressez à lui dans quelle langue en premier ?
44. T : Euh déjà enfin.../euh c'est différent/ya certain différent des cas/il en a que j'aborde directement en euh ma langue maternelle/euh en soussou/qui est parlé couramment en Guinée/si je l'ai déjà entendu parler/euh je m'approche je dis ah tu parle telle langue.../et puis euh.../dés fois je commence par le français/et puis il me dit de quelle langue vous parlez.../et puis on continue sur la langue.../
45. E : Comment vous vous sentez quand vous parlez en français ?
46. T : Euh c'est difficile à dire hein/dés fois on se sent pas à notre place quoi (rire)/
47. E : Ah oui comment...
48. T : Bah un peu dans tous les sens hein/partout hein/
49. E : Vous voulez dire quand vous parlez français vous ne vous sentez pas en l'aise ?
50. T : Non pas mal en l'aise/enfin euh.../face à certaines situations/oui parce que je perds mes mots/c'est difficile/quand même ce n'est pas ma langue/mais pas tout le temps hein//Enfin je suis en l'aise parce que je sais que je parle bien/je me fais bien comprendre/et que je m'exprime bien hein/
51. E : Il vous arrive dés fois de changer votre façon de parler quand vous êtes en face d'un natif ?
52. T : Non j'adopte le même comportement/à moins que ça soit.../enfin quelqu'un qui ne comprend pas vraiment bien le français/et que j'essaie de me mettre à son niveau/mais sinon.../euh je sais pas/
53. E : Vous ne faites pas attention...
54. T : Voilà (rire)/
55. E : Il arrive que vos enfants essaient de vous corriger en français ?
56. T : Non pour l'instant c'est pas arrivé (rire)/plutôt moi qui les rectifie/
57. E : Donc vous vous exprimez mieux en français qu'eux...
58. T : Voilà (rire)/

59. E : Dans quelles situations il vous arrive d'utiliser le français avec vos enfants?
60. T : L'énervement parce que dés fois on perd forcément/notre...euh/on n'a plus.../on parle plus euh autant notre langue/euh toute la journée que le français//parce qu'il faut signaler que toute la journée on croise que euh/enfin on croise toute sorte de culture différente/vous parlez pas tous les mêmes langues/donc on utilise couramment que le français/en énervement ou dans des situations où on est hors de nous qu'on exprime/que je suis vraiment le français/(rire)
61. E : Vous vous exprimez spontanément en français alors/par exemple quand vous donnez des ordres ou grondez vos enfants...
62. T : Les deux hein//je commence par le diakanké/et pour me faire bien comprendre je termine par le français/puis je recommence en diakanké (rire)/
63. E : D'accord/pour vous parler les enfants utilisent quelle langue fréquemment ?
64. T : Euh les deux/parce qu'ils arrivent pas complétement à parler encore notre langue/donc pour l'instant ils utilisent les deux/
65. E : Comment avez-vous appris le français ?
66. T : En étant euh/enfin j'ai été scolarisée dans mon pays hein/vu que c'est un pays qui parle français/donc automatiquement.../la langue officielle/
67. E : Est-ce que votre niveau en français a changé depuis que vous vivez en France ?
68. T : Oui ça amélioré/ça beaucoup amélioré/ce n'est pas le même français/mais vu que le temps évolue maintenant on voit pas beaucoup de différence par rapport à l'Afrique/mais il avait beaucoup de différence/c'est ici ça amélioré/ici je communique beaucoup plus en français/que dans ma langue maternelle/
69. E : D'accord/quand vous vous adressez spontanément aux gens/ça vous vient dans quelle langue ?
70. T : C'est en français que ça me vient (rire)/parce que en ma langue euh/enfin non.../en français/
71. E : Si je comprends bien le français domine maintenant votre langue maternelle...
72. T : Oui
73. E : Comment jugez-vous votre niveau dans votre première langue maintenant ?
74. T : Ça beaucoup dégradé (rire)/il faut le dire//c'est ce que je disais tout à l'heure/on parle que le français/français toute la journée/donc du coup ça

dégrade/euh on oublie certains mots en notre langue/on est obligé de le finir en français/

75. E : Si on vous demande maintenant de classer les langues que vous parlez/vous les classerez comment ?

76. T : J'aurais bien voulu mettre ma langue maternelle hein/mais il faut dire que c'est difficile/donc je mettrais le français en premier/ensuite ma langue maternelle/les autres langues après (rire)/

77. E : D'accord je vous remercie on a fini

78. T : Non merci à toi (rire)

Corpus entretien 4

Origine	Sexe	Situation familiale	Scolarisation	Langue(s) parlée(s)
Sénégal	Homme	Marié	Non scolarisé	4

1. E : Voilà pour commencer/combien de langues parlez-vous ?

2. T : Euh bien c'est deux langues/euh un petit peu deux autres//je parle un peu anglais je parle un peu peul et wolof et français/

3. E : Quelles sont les langues que vous utilisez fréquemment en famille ?

4. T : Wolof.../

5. E : Uniquement... ?

6. T : Oui

7. E : Vous avez des enfants ?

8. T : Oui oui j'ai deux enfants/

9. E : Ils vivent avec vous ici ?

10. T : Oui ils sont ici avec moi

11. E : Ils sont nés en France ?

12. T : Non non ils sont nés au Sénégal/je les amenés avec moi en 2012//le plus petit il a trois ans/donc l'autre il a neuf ans/

13. E : Ils sont scolarisés ?

14. T : Ouais/

15. E : Ils parlent wolof aussi comme vous ?

16. T : Ouais le grand il parle wolof//le petit il comprend mais il a du mal xxxx/il apprit parler ici/donc il comprend tout ce qu'on lui dit/mais il préfère parler français/xxxx
17. E : Donc il parle français quand il s'adresse à vous...
18. T : Ouais
19. E : Et vous...
20. T : Je le parle wolof parce que euh/pour moi dans ma euh...psychologiquement/comme je le répète/j'essais parce que en wolof/euh c'est une chose qui peut euh...qui est difficile pour l'instant pour parler/mais français c'est automatique parce que tant qu'il est là il va parler français/ça c'est une euh...je n'ai pas besoin de le prendre/le seul chose je besoin de le prendre c'est wolof/parce que c'est notre langue natal/et même si il va au Sénégal/ça xxx/je force rien/moi j'aime bien la liberté/mais j'essais de leur prendre la valeur que je sais en tant que sénégalais/c'est mon mieux/après bon euh xxx.../
21. E : C'est lui qui va décider...
22. T : Voilà qui va décider quoi/mais je fais de mon mieux/pour qui puisse parler wolof/voilà...
23. E : Ils vous répondent dans quelle langue quand vous leurs parlez en wolof ?
24. T : En français/
25. E : Qu'est-ce que vous ressentez quand ils vous répondent en français ?
26. T : Ça me fait rien parce que euh /quelque part il est pour rien lui//Euh j'essais comme là je te dis/même hier euh on chaque fois euh.../j'essais de les faire comprendre/euh comme je dis j'aime bien l'esprit liberté/il ne peut rien/c'est un enfant/et euh j'essais de le faire comprendre/comme je dis/je fais mon mieux/euh je l'impose rien du tout parce que ça sera vraiment ridicule/euh moi je le xx/je le répète il n'y aura pas le choix xx parler français//Donc euh...voilà/
27. E : Vous utilisez quelle langue quand vous parlez spontanément à vos enfants ?
28. T : Wolof ah oui oui/ça c'est quelque chose que moi je euh...psychologiquement/je euh j'aime ça/comme je dis/si ça m'échappe pas moi/vraiment ça je suis très très euh strict/Je sais que français/moi j'suis pas aller à l'école/la preuve je parle français/donc eux qui sont grandi ici/ça c'est automatique/j'ai pas peur il parle pas français/euh je m'inquiète même pas pour ça/donc quand même wolof ça me ça me euh/pose plus question xxx
29. E : Ca vous fait peur que vos enfants ne puissent pas parler wolof ?

30. T : Ah oui oui/ici c'est c'est français chaque jour/
31. E : Et votre femme dans tout ça...
32. T : Elle a du mal aussi en français/mais c'est ça mon difficulté/elle aimerait aussi parler plus français/bon je veux bien/parce que euh on est en France/c'est ça mon petit souci/parce que elle prend le français par les petits/Je le parle un p'tit peu/mais je préfère/euh on parle seulement wolof à la maison/euh on a cet problème là/parce que elle veut bien que les enfants parle français pour qu'elle comprend français/moi je veux que les enfants parle wolof pour qui comprend wolof (rire)/
33. E : Donc ça pose problème alors...
34. T : Oui oui c'est difficile pour moi/
35. E : Comment vous faites pour gérer cette situation en famille/vous utilisez les deux langues alors...
36. T : Ouais/je n'ai pas le choix/
37. E : Ah oui vous n'avez pas le choix/que vous voulez-vous dire par là...
38. T : Je veux on parle uniquement wolof en famille/mais ma femme veut aussi parler français/pour bien comprendre/donc c'est difficile pour moi/
39. E : Donc vous pensez que vous parlez bien français...
40. T : Ouais je parle bien/je me fais comprendre (rire)/
41. E : Comment vous avez appris le français ?
42. T : Malheureusement je suis né dans une famille/euh je suis l'ainé de la famille/donc j'aimerais quand j'étais jeune j'aimerais aller à l'école française/mais on m'a mis l'école coranique/donc quand je sortais un peu p'tit peu/euh j'aimais pas trop/après je me suis sorti de laba/et je commence à prendre mon p'tit commerce/et je pris beaucoup de retard pour prendre le français/et tout le temps j'me je le fais (il répète trois fois)/mais maintenant là xxx/maintenant on peut rien faire/si on sait pas lire et écrire/là le monde développe tout xxxx/donc je pense j'ai perdu beaucoup de temps/je regrette pas/le fait est fait (veut dire ce qui est fait est fait)/mais j'essais de faire mon mieux pour me rattraper/
43. E : C'est pour cela vous suivez des cours de français ?
44. T : Voilà/
45. E : Vous voulez améliorer quoi en français ?
46. T : Lire et écrire/oral je pense que ça va/

47. E : Vous voulez dire vous vous faites bien comprendre à l'oral...
48. T : Voilà c'est ça/
49. E : Est-ce que ça vous arrive de vouloir changer votre façon de parler en français quand vous êtes en face d'un natif...un français...
50. T : Non je n'ai jamais eu ce problème là parce que/euh psychologique/dans ma tête je parle français xxx/ça c'est comme je suis né au Sénégal/je suis venu ici à l'âge de 25 ans/et donc je parle comme ça vient/je euh j'ai pas de complexe/parce que là on appelle ça le complexe/j'ai pas de complexe/et euh ça arrive que certains moment on me corrige/parce que je parle français/j'suis p'tit peu désolé de dire le mot mais je m'en fou complètement/parce que/euh pour moi j'suis fier de parler la langue française/euh ils ont pas compris ça/ça va à leur manière/euh ça ça me fait pas de soucis quoi/donc j'ai pas de complexe à ce coté là//Même les français eux font des fautes/donc moi euh si je parle.../non non ce coté... (Il insiste)/
51. E : D'accord/revenons sur vos communications familiales/comment vous gérer le fait que vous utilisez le wolof et le français en même temps dans votre famille ?
52. T : Bon euh comme je le dis/les enfants on peut rien/je leur parle wolof/ils me répond en français/mais ça me dérange pas//Y a un proverbe wolof qui dit « vaut mieux prendre plus » (rire)/donc quand il parle wolof ça fait plus/et si il comprend pas wolof ça fait moins/donc ça c'est moi/j'suis un adulte je comprend/mais lui dans sa tête/est-ce qui comprend ça/ça c'est autre chose/
53. E : Entre vous et votre femme il arrive que vous parliez en français ?
54. T : Ma femme non (catégorique)/ma femme elle parle bien wolof/donc on parle que wolof/mais quant à l'enfant je le parle en wolof/s'il a compris j'suis content/s'il n'a pas compris j'suis obligé de le parler en français/euh le but du jeu/il comprend ce que je veux lui dire/je l'oblige pas mais pour le moment ça va/il comprend ce que je lui dis.
55. E : Pouvez-vous donner quelques exemples des phrases que vous leurs dites et ils vous comprennent ?
56. T : Comme éteindre la lumière/je le parle en wolof/il comprend/quand je dis va me chercher quelque chose dans la cuisine/je le parle en wolof il va/euh beaucoup de choses/mais y a des choses qui les échappe/je le parle en français/je le répète en wolof//Euh j'essais en tout cas de leur renseigner en wolof.../

57. E : D'accord/donc vous employez le wolof et le français en même temps pour leur parler ?
58. T : Oui mais moi j'aimerais que mes enfants ils parlent le maximum de langues/qui ils veulent parler/parce que le monde a tellement développé/il ya pas tabou/partout on est proche/ça suffit de parler la langue ça y est on est intégré/
59. E : Vous arrivez à bien comprendre vos enfants quand ils vous parlent en français ?
60. T : Moi oui/mais leur maman elle demande le mot là qui dit (rire)/
61. E : Est-ce que vos enfants vous corrigent dès fois quand vous parlez français ?
62. T : Le grand il essaye de me corriger dès fois/mais ils savent quand même que je parle bien français/je vis en France depuis 25 ans/donc l'oral ne me dérange pas//Il corrige mieux sa mère que moi/elle comprend pas encore bien français/parce qu'elle est arrivée ensemble avec les enfants en 2012/
63. E : D'accord/je vous remercie.

Corpus entretien 5

Origine	Sexe	Situation familiale	Scolarisation	Langue(s) parlée(s)
Guinée Conakry	Femme	Mariée	Non scolarisée	3

1. E : Combien de langues utilisez-vous dans votre famille ?
2. T : Bah c'est deux langues/Soussou/après peu/
3. E : Vous parlez que ces deux langues ?
4. T : Ouais
5. E : Votre mari parle que ces deux langues aussi ?
6. T : Ouais/il parle bien français aussi/
7. E : Ah oui donc vous parlez français aussi dans votre famille...
8. T : Bah ouais mais pas trop hein/
9. E : Pas trop...
10. T : Oui c'est un petit peu/
11. E : Donc vous parlez trois langues en famille...

12. T : Ouais mais plus soussou et peul/
13. E : Vous avez des enfants ?
14. T : Oui oui un enfant une petite fille/
15. E : Ah bien vous avez une petite fille...
16. T : Oui elle a quatre ans/
17. E : D'accord/elle parle aussi soussou et peul ?
18. T : Non elle parle français/elle parle pas mon langue hein (rire)/
19. E : Vous lui parlez dans quelle langue alors/vous avez dit tout à l'heure que vous ne parlez pas trop français en famille
20. T : Ouais moi je parle mon langue à la maison avec elle/mais elle a répondu en français
21. E : Vous comprenez quand elle vous répond en français ?
22. T : Oui oui moi je comprends français/mais pour parler c'est dur pour moi/
23. E : D'accord/vous ressentez quoi quand vous parlez à votre fille dans votre langue et qu'elle vous répond en français ?
24. T : Euh rien/elle parle pas mon langue elle parle français/
25. E : Vous voulez dire ça ne vous dérange pas que votre fille vous réponde en français...
26. T : Non non ça dérange pas de moi (elle veut dire que ça ne lui dérange pas)/
27. E : D'accord/mais vous dites souvent « *mon langue* » après vous dites soussou et peul /quelle est votre langue exactement ?
28. T : Peul/
29. E : C'est votre première langue ?
30. T : Bah oui oui/c'est mon langue depuis enfant/
31. E : C'est la langue que vos parents parlent aussi ?
32. T : Oui oui c'est notre langue hein/tout le monde parle peul/
33. E : Et soussou ?
34. T : Soussou c'est pas ma langue/mais je parle ça bien aussi/en Guinée moi je habite avec les soussou/en quartier soussou/donc je parle soussou très bien/comme mon langue/
35. E : Votre mari parle quelle langue ?
36. T : Bah mon langue/peul

37. E : Vous parlez la même langue avec votre mari/lui et votre fille parlent bien français/mais vous vous ne parlez pas bien français/comment ça se passe dans la famille ?
38. T : Oui oui moi je copie avec mon fille/mon mari/
39. E : Votre mari parle seulement français à votre ?
40. T : Ouais/moi je copie sur mon fille/mon mari
41. E : Vous voulez dire vous apprenez à parler français sur votre mari et votre fille ?
42. T : Voilà c'est ça (rire)/
43. E : Est-ce que vous voulez que votre fille parle aussi votre langue...
44. T : Bah j'sais pas (rire)/euh parce que toujours il parle français/il parle pas mon langue/il comprend mais il parle pas/donc je ne sais pas (rire)/
45. E : Maintenant quelle est la langue que vous parlez plus dans la famille ?
46. T : Français/
47. E : Vous parlez plus français...
48. T : Oui mon mari/
49. E : Vous voulez dire que c'est votre mari qui parle français à la maison...
50. T : Oui mon mari mon fille/
51. E : Dans quelles situations vous parlez français à la maison ?
52. T : Il parle moi français à la maison peut aussi/mais avec mon fille français/
53. E : Et vous...
54. T : Je parle pas bien français beaucoup/
55. E : Vous avez honte de parler français ?
56. T : Oui oui parce que ici c'est pays de euh français/donc moi je dois parler français/c'est... euh bon pour moi parce que chaque fois euh/moi je aller à mon rendez-vous/dés fois moi je rencontre à quelqu'un/il parle français bien/mais je parle pas français bien/donc euh.../
57. E : Ça vous gêne...
58. T : Très bien (elle insiste)/
59. E : Vous aimeriez mieux parler français alors ?
60. T : Oui oui moi je besoin de ça bien/très bien hein/
61. E : C'est pour ça vous suivez des cours de français pour améliorer votre niveau en français ?
62. T : Ouais c'est ça.../

63. E : Depuis combien de temps suivez-vous des cours ?
64. T : Bah ça fait euh une semaine/peut-être euh.../déjà je oublié/mais c'est une semaine/c'est deuxième semaine qu'à commencé/
65. E : C'est la première fois que vous suivez des cours de français ici...
66. T : Non moi je commencé cours à Allonnes/mais c'est avec centre socio/mais c'est deux fois dans la semaine/
67. E : D'accord/maintenant vous faites des cours de français est-ce que vous parlez toujours plus votre langue ou vous parlez plus français ?
68. T : Je parle toujours bien mon langue parce que déjà je parle pas langue français très bien/donc euh xxx
69. E : Quand vous sortez de chez vous vous parlez quelle langue ?
70. T : En français parce que y a pas beaucoup de gens ici il parle mon langue quoi/non moi je parle euh/moi je débrouillé en français (rire)/
71. E : Quand est-ce que vous parlez français à la maison ?
72. T : Chez moi je parle mon langue si ma fille est là/je parle français avec elle/si c'est avec mon mari moi je parle mon langue/euh moi je gêné un peu pour parler français avec mon mari hein (rire)/mais avec ma fille non (rire)/mais mon mari moi je gêné un peu...//À la maison moi je parle mon langue/mais à la dehors/je parle français pour tout le monde/même soussou xxx peul/donc moi je parle français hein/
73. E : Avec la maitresse de votre fille aussi...
74. T : Français oui/déjà maitresse ne comprend pas mon langue (rire)/oui moi je parle en français avec la maitresse/euh si moi je parle maitresse a comprend moi très bien (rire)/
75. E : Donc vous n'avez pas honte de parler français...
76. T : Non non moi parle français avec tout le monde/
77. E : Sauf avec votre mari...
78. T : Oui oui (rire)/
79. E : D'accord/je vous remercie

Corpus entretien 6

Origine	Sexe	Situation familiale	Scolarisation	Langue(s) parlée(s)
Sénégal	Homme	Marié	Non scolarisé	4

1. E : Ben je vais d'abord vous demander combien de langues vous parlez ?
2. T : Alors moi je euh je parle euh/à peu près euh/ je parle euh (a beaucoup hésité avant de donner sa réponse) trois langues/le quatrième un peu (rire)/peul quoi/je parle peul/je parle un peu de peul/je parle wolof très bien/français un peu comme peul/mais sinon je suis soninké/
3. E : Vous êtes soninké...
4. T : Oui/soninké c'est ma langue maternelle/
5. E : Ah bon...
6. T : Ah oui oui (il insiste)/c'est ma langue maternelle/
7. E : Quand vous dites c'est votre langue maternelle/ça veut dire que c'est la langue que vos parents parlent aussi ?
8. T : Ah oui oui/c'est la langue de mes parents/
9. E : Votre femme est soninké aussi ?
10. T : Oui oui soninké ah oui oui/
11. E : Vous parlez les mêmes langues ?
12. T : Ah oui elle parle/elle parle aussi wolof un peu hein/après français oui/français oui xxx étudié parle bien français oui/
13. E : Maintenant quelles sont les langues que vous utilisez le plus en famille ?
14. T : Bah écoute euh on utilise les deux/ouais on utilise les deux à la maison (il insiste sur l'utilisation des deux langues en famille)/on utilise les deux forcément/
15. E : Lesquelles ?
16. T : Soninké et français/
17. E : Vous avez des enfants ?
18. T : Oui
19. E : Ils parlent votre langue ?

20. T : Ouais ils parlent soninké/on parle français aussi/à la maison on fait les deux hein/
21. E : Quand vous vous adressez spontanément à vos enfants vous le faites dans quelle langue ?
22. T : Euh nous par exemple si on le parle/on le parle euh...euh on le parle soninké (a beaucoup hésité avant de dire soninké)/d'accord mais comment s'appelle/si tu veux euh.../si y a par exemple euh/si y a des amis qui vient à la maison/donc forcément on parle français/pour que voilà quoi/pour que on parle la même langue/tout le monde il se comprend quoi/voilà quoi/on fait ça...
23. E : D'accord/et les enfants quand ils vous parlent ils le font dans quelle langue ?
24. T : (Rire)/en français oui français/
25. E : Vous répondez dans quelle langue ?
26. T : Euh ça dépend oui/dés fois on le répond français/dés fois on le répond soninké/voilà ils vont se comprendre (rire)/
27. E : Quelle langue vous utilisez le plus pour communiquer en famille ?
28. T : Là en ce moment là j'peux dire c'est le français qui domine à la maison (rire)/avec ma femme avec ma femme c'est le soninké qui domine c'est normal/avec ma femme on parle soninké avec ma femme/mais les enfants euh/y en a ils sont nés ici/y en a qui sont nés ici/le premier qui est né laba mais les autres ils sont tous nés ici/ils ont grandi ici/forcément il comprend pas soninké cent pour cent franchement/parce que xxx euh c'est pour ça nous on fait tout pour que il comprend le soninké/
29. E : Vous voulez qu'ils parlent forcément soninké ?
30. T : Oui parce que si il perd par exemple le langue maternelle/donc...euh je peux dire c'est un peu euh...c'est dommage quoi/parce que en cas où si on part en vacances laba quoi/ils vont pas s'entendre euh...ils vont pas se comprendre avec les autres qui sont laba/ça du coup ils vont rester x tout seul/parce qui arrive pas à communiquer/donc du coup ça c'est pour ça on fait tout pour qui arrive à comprendre euh petit peu quand même/maximum quoi/ça aide quoi dés qui sont parti laba ils vont pas être embêté (rire)/
31. E : Ils arrivent à discuter avec vos parents qui sont restés au Sénégal en soninké ?

32. T : Ah si si/ouais avec le grand père c'est soninké/à chaque fois si j'appelle mes parents le passe/mes frères mes sœurs ils parlent avec eux soninké/ah oui oui ça oui/forcément le français c'est ici quoi ici/mais laba ils vont parler soninké ouais/
33. E : Vous leurs parlez dans quelle langue quand vous leurs envoyer chercher quelque chose ?
34. T : Bah je le parle en soninké/oui comme je dis ça dépend quel truc qui vont aller chercher/si je lui parle il comprend pas après je lui parle en français voilà ça dépend/
35. E : Dans quelles situations vous parlez soninké et français en même temps ?
36. T : Euh ça dépend/comme je dis ça dépend/si c'est moi tout seul avec ma femme si on discute on parle soninké/oui on parle ça/si je parle avec les enfants comme je dis/ça dépend ça dépend quel sujet/si arrive pas à comprendre ça dépend ça dépend/voilà quoi quel sujet ça dépend/si arrive pas à comprendre voilà là je essayer de l'expliquer en français dans ma manière quoi/donc ils vont comprendre/
37. E : Est-ce qu'il y a des moments où les enfants vous corrigent en français/papa on ne dit pas comme ça/on dit comme ça...
38. T : Ouais ouais (rire)/c'est normal ça on se comprend/ah oui ah oui beaucoup même/parce que c'est pas euh...le même méthode...euh c'est pas le même façon à parler tu vois/comme bon ils sont étudié/ils sont carrément dedans /c'est différent oui c'est différent/on se comprend/c'est normal c'est normal/c'est comme moi dés fois si comme là là euh comme soninké je le dis/là par exemple ils vont me parler un mot en soninké/la façon il voulait dire/je le dis c'est pas comme ça/voilà je le corrige/mais je sais bien qu'est-ce qui voulait dire je comprend/je le dis c'est pas comme ça c'est comme ça/pareil c'est pareil
39. E : Comment vous jugez votre niveau en français ?
40. T : Euh moi mon niveau...euh mon souci vraiment c'est lire et écrire/mais parler ça va/je arrive voilà quoi... euh franchement ce coté là ça va/je arrive parler/je arrive communiquer quoi/ça ce coté là je pas embêté franchement ouais//Je euh...tout ce que j'voulais dire franchement je je arrive à communiquer avec les gens quand même/ça y a pas de soucis/je vais pas embêté ce coté là/moi mon souci c'est vraiment lire et écrire/
41. E : Comment avez-vous appris à parler français ?

42. T : Ici ici hein/ici en France ouais dans la vie comme ça/xxx je parle/c'est ici hein/je parle comme ça c'est tout//Avant je parlais pas du tout hein/carrément franchement/je parlé pas du tout le français avant hein/pas du tout pas du tout/c'est ici je pris...
43. E : Il arrive dés fois que vous soyez gêné de parler français ?
44. T : Ah non non non (catégorique)/je pas gênant ah non non non/je pas gêné pour parler français/ah non non non bah si je gêne comment je peux communiquer avec les gens c'est impossible/xxxx ici c'est ça c'est normal/au contraire ça m'a fait plaisir je comprend une autre langue/je veux bien aller plus loin encore/ça c'est la vie on sait jamais hein donc euh/xx c'est intéressant
45. E : Que ressentez-vous quand vous parlez français ?
46. T : Euh malgré que...euh malgré c'est pas des bonnes euh comment s'appelle...
47. E : Vous voulez dire malgré que ce n'est pas encore une langue soutenue/une langue correcte...
48. T : Exactement voilà (rire)/mais quand même ça me fait plaisir/parce que je suis dedans/deuxièmement j'arrive à communiquer avec des gens/donc rien que ça donc voilà quoi je euh.../parce que avant je connais euh...je arrive pas à parler pas du tout rien du tout/j'étais embêté avant franchement/dès fois sur le chantier (lieu de travail) il t'explique quelque chose tu arrive pas à comprendre voilà/surtout niveau du boulot il te dise ça tu fais le contraire parce que t'a pas compris/donc tu vois/donc euh surtout c'est pour ça/
49. E : C'était difficile pour vous alors...
50. T : Ah oui oui c'était dur c'était dur/mais franchement Alhamdoulillah (merci au bon Dieu)/ça va franchement le niveau de communication avec les gens ça va.../
51. E : Quelle langue souhaitez-vous que les enfants parlent plus à la maison ?
52. T : Euh j'veux bien ils parlent les deux/mais plus soninké/parce que français ils parlent ça toute la journée dehors/à l'école partout.../j'veux bien ils comprennent les deux/parce que toutes les deux c'est pour eux même/donc tu comprend mieux français tant mieux/tu va pas t'embêter/tu parte je sais pas euh...dans la monde euh ici en France tu veux euh tu va pas t'embêter quoi/voilà tu as vraiment.../tu parle soninké aussi euh...c'est ton langue maternelle/bon c'est vraiment euh...faut pas qui perde/tu as perdu ton langue maternelle donc imagine.../euh imagine c'est ta langue même/ imagine si tu

perd euh tu vas dans ton pays natal t'arrive pas à communiquer avec ton grand-père ta grand-mère/tes tontons/tes sœurs/tu es embêté hein/donc si arrive à comprendre les deux tant mieux/

53. E : Vous ne pensez pas que le français soit aussi la langue maternelle des enfants ?
54. T : Ah non non non (rire)/
55. E : Ah bon...
56. T : Ah non (catégorique)
57. E : Mais ils parlent mieux français que soninké...
58. T : D'accord oui oui/
59. E : Donc c'est la langue qu'ils connaissent le mieux...
60. T : Pour eux pour eux non non ils considèrent pas ça/non non non parce qui savent bien que ils sont pas français/
61. E : Mais ils sont nés en Français donc ils sont français...
62. T : Oui oui ils sont en France/mais euh...je sais bien ils sont nés en France/mais ils savent bien que ils sont pas euh...voilà quoi.../
63. E : Vous voulez dire qu'ils sont nés ici mais ils savent qu'ils sont originaires du Sénégal...
64. T : Exactement/c'est ça j'voulais dire/donc euh.../il sait donc du coup ils savent bien que c'est pas son langue maternelle/parce que à chaque fois ils vont partir en vacance laba/donc euh...ils sont pas perdu xxx/voilà quoi c'est pas quelqu'un qui vraiment t'a pas de traces quoi/tu t'en fou derrière/tu tu euh...tu cherche pas où tu viens/non non eux ils sont pas comme ça/ils sont attachés quoi ils sont.../
65. E : D'accord/ votre femme elle est scolarisée ?
66. T : Oui oui/
67. E : Quelle langue elle utilise le plus pour parler aux enfants ?
68. T : Pareil comme je te dis/comme je t'expliquais tout à l'heure ça dépend/si arrive pas à comprendre le truc elle parle français/ça dépend ça dépend/dés fois elle parle français ça dépend/dés fois on fait les deux à la maison.../
69. E : Donc les deux langues bien utilisées en famille ?
70. T : Oui oui/français soninké ça se passe bien...
71. E : D'accord/on va s'arrêter là/je vous remercie.

Corpus entretien 7

Origine	Sexe	Situation familiale	Scolarisation	Langue(s) parlées chacun
Mali	M/F	Couple	Non scolarisés	3

1. E : Combien de langue utilisez-vous dans vos communications familiales ?
2. T1 : Euh à peu près deux langues/en fait français bambara soninké trois/
3. E : Trois langues...
4. T1 : Ouais (rire)/
5. E : Vous utilisez toutes les trois langues en famille ou vous les utilisez qu'avec votre femme ?
6. T1 : Ouais avec les enfants aussi/
7. E : Et vous madame ?
8. T2 : Ouais avec les enfants/
9. E : Les enfants parlent ces langues ?
10. T1 et T2 : Oui mais pas bambara/
11. E : Pas bambara ?
12. T1 : Il comprend pas bambara mais soninké il comprend/nous on est soninké mais on est capital voilà.../
13. E : Vous dites soninké c'est votre langue/c'est votre première langue ?
14. T1 : Oui voilà/
15. E : Madame c'est votre langue aussi ?
16. T2 : Oui c'est ma langue/on parle même langue/
17. E : Et le bambara...
18. T1 : Mali y a beaucoup langues/donc y a soninké y a bambara y a poular/y a tout hein y a beaucoup
19. E : Y a beaucoup de langues/mais vous parlez que votre langue soninké et bambara...
20. T1 : Ouais automatiquement/
21. E : Si je comprends bien/bambara c'est langue la plus parlée au Mali...
22. T1 et T2 : Ouais voilà/
23. E : D'accord/quelle est la langue que vous utilisez plus en famille parmi les trois que vous venez de citer ?
24. T2 : C'est soninké hein/

25. T1 : Soninké
26. E : Avec les enfants aussi...
27. T2 : Ouais hein/
28. E : Quand vous leurs parlez en soninké ils vous répondent dans cette langue ?
29. T1 : Non il répond en français/mais il comprend mais il répond en français (T2 d'accord avec T1)/
30. E : Quand ils vous répondent en français vous leurs parlez en français ou vous restez sur votre langue ?
31. T 1: Parfois on parle français quand il comprend pas/parfois on parle soninké/
32. E : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous leurs parlez en soninké et qu'ils vous répondent en français?
33. T1 : Euh rien/
34. E : Et vous madame ?
35. T2 : Ouais ça me gêne dés fois (rire)/
36. E : Ça vous gêne parce que vous voulez qu'ils vous répondent en soninké ?
37. T2 : Ouais (rire)/
38. T1 : Moi ça me gêne pas/je comprends parce que ils sont jamais été Afrique/xxx c'est pour ça bon euh/si il est ils sont passé Afrique euh...
39. E : Ils vont pouvoir mieux communiquer...
40. T1 : Voilà communiquer/voilà y a que nous qui parle avec eux/mais si ils sont Afrique y a des gens ils parlent pas français/donc automatiquement ils vont essayer parler leur langue/
41. E : D'accord/vous avez appris à parler français au Mali ou ici en France ?
42. T1 : Moi non je appris ici un peu/
43. E : Vous aussi madame ?
44. T2 : ouais/
45. E : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous parlez français ?
46. T1 : Euh rien (T2 d'accord avec T1)/
47. E : ça ne vous gêne jamais de parler français ?
48. T1 : Non ça me gêne pas/
49. T2 : Moi un peu/quand je parle un peu il comprend pas/
50. E : Quand vous parlez avec quelqu'un et qu'il ne vous comprend pas vous êtes gêné parce que la personne ne vous comprend pas ?
51. T2 : Voilà là c'est dur un peu xxx (rire)/

52. E : Les enfants vous corrigent parfois quand vous ne parlez pas bien français ?
53. T2 : Ouais (rire)/
54. E : Comment ?
55. T2 : Maman on dit pas comme ça/on dit comme ça (rire)/
56. E : Vous faites la même chose aussi quand ils parlent soninké ?
57. T2 : Ouais je corrige aussi (rire)/
58. E : Quelle est la langue que vous utilisez plus dans vos communications ?
59. T2 : Soninké (T1 d'accord avec T2)/
60. E : Le français vous l'utilisez dans quels contextes ?
61. T1 : Au travail euh souvent avec les enfants/
62. E : Madame ?
63. T2 : Au marché euh dehors (rire)/
64. E : Quand vous sortez seulement de la maison que vous parlez français ?
65. T2 : Ouais voilà/
66. E : Quand vous rencontrez des maliens vous utilisez quelle langue ?
67. T1 : Euh parfois soninké si c'est soninké/parfois bambara si c'est bambara/
68. E : Jamais français ?
69. T1 : Non (rire)/
70. E : Quelle est la langue que vous considérez comme première langue des enfants ?
71. T1 et T2 : Soninké/
72. E : Vous ne pensez pas que le français soit aussi leur première langue ?
73. T1 : Non c'est soninké mais là il peut pas apprendre soninké ici automatiquement comme ça/si été en Afrique il va parlé soninké comme nous/on est grandi laba/c'est euh c'est comme notre culture quoi/maintenant il pense pas ça mais euh...
74. E : Plus tard... ?
75. T1 : Voilà plus tard ils vont penser ça/
76. E : D'accord quand vous envoyez les enfants chercher quelque chose vous leurs parlez dans quelle langue ?
77. T2 : On parle soninké dés fois français xxx/
78. T1 : On mélange souvent/nous on mélange hein soninké ou français/souvent on mélange tout/
79. E : Vous demandez parfois aux enfants de parlez uniquement en soninké ?

80. T1 : Non on communique n'importe quelle langue/les enfants sont libres
communiquer soninké ou français ça dépend/
81. E : Quels sentiments avez-vous du fait que vous êtes parfois obligés d'utiliser le
français et le soninké en même temps dans votre famille ?
82. T1 : Euh bon ça dépend (rire)/euh parce qu'on est habitué quoi/
83. E : Pour vous c'est naturel quoi...
84. T1 : Voilà c'est comme voilà.../c'est comme xxx on est habitué quoi/
85. E : D'accord on va s'arrêter là/je vous remercie tous/spécialement les enfants
(rire)...